

First Session Forty-second Parliament, 2015-16

Proceedings of the Standing Senate Committee on Première session de la quarante-deuxième législature, 2015-2016

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

OFFICIAL LANGUAGES

Chair:

The Honourable CLAUDETTE TARDIF

Monday, May 2, 2016 Monday, May 9, 2016 Monday, May 16, 2016

Issue No. 4

Consideration of a draft agenda (future business)

First meeting:

Study on the challenges associated with access to French-language schools and French immersion programs in British Columbia

Fifth and sixth meetings:

Study on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the Act

INCLUDING:

THE SECOND REPORT OF THE COMMITTEE (Special Study Budget — French schools and immersion programs in BC)

APPEARING:

The Honourable John McCallum, P.C., M.P., Minister of Immigration, Refugees and Citizenship

WITNESSES:

(See back cover)

LANGUES OFFICIELLES

Présidente :

L'honorable CLAUDETTE TARDIF

Le lundi 2 mai 2016 Le lundi 9 mai 2016 Le lundi 16 mai 2016

Fascicule nº 4

Étude d'un projet d'ordre du jour (travaux futurs)

Première réunion :

Étude sur les défis liés à l'accès aux écoles françaises et aux programmes d'immersion française de la Colombie-Britannique

Cinquième et sixième réunions :

Étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi

Y COMPRIS:

LE DEUXIÈME RAPPORT DU COMITÉ (Budget pour étude spéciale — Écoles et programmes d'immersion françaises en Colombie-Britannique)

COMPARAÎT:

L'honorable John McCallum, C.P., député, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON OFFICIAL LANGUAGES

The Honourable Claudette Tardif, Chair

The Honourable Rose-May Poirier, *Deputy Chair* and

The Honourable Senators:

* Carignan, P.C. Mockler
(or Martin) Munson
* Harder, P.C. Rivard
(or Bellemare) Seidman

Jaffer McIntyre

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Munson replaced the Honourable Senator Fraser (May 16, 2016).

The Honourable Senator Mockler replaced the Honourable Senator Maltais (May 16, 2016).

The Honourable Senator Maltais replaced the Honourable Senator Mockler (May 9, 2016).

The Honourable Senator Mockler replaced the Honourable Senator Maltais (May 9, 2016).

The Honourable Senator Maltais replaced the Honourable Senator Dagenais (April 20, 2016).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES LANGUES OFFICIELLES

Présidente : L'honorable Claudette Tardif

Vice-présidente : L'honorable Rose-May Poirier

et

Les honorables sénateurs :

* Carignan, C.P. Mockler
(ou Martin) Munson
* Harder, C.P. Rivard
(ou Bellemare) Seidman

Jaffer McIntyre

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Munson a remplacé l'honorable sénatrice Fraser (le 16 mai 2016).

L'honorable sénateur Mockler a remplacé l'honorable sénateur Maltais (le 16 mai 2016).

L'honorable sénateur Maltais a remplacé l'honorable sénateur Mockler (le 9 mai 2016).

L'honorable sénateur Mockler a remplacé l'honorable sénateur Maltais (le 9 mai 2016).

L'honorable sénateur Maltais a remplacé l'honorable sénateur Dagenais (le 20 avril 2016).

Published by the Senate of Canada Available on the Internet: http://www.parl.gc.ca Publié par le Sénat du Canada

Disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Wednesday, April 20, 2016:

The Honourable Senator Tardif moved, seconded by the Honourable Senator Dawson:

That the Standing Senate Committee on Official Languages be authorized to examine and report on the challenges associated with access to French-language schools and French immersion programs in British Columbia:

That the papers and evidence received and taken, and work accomplished by the committee on its study of best practices for language policies and second-language learning in a context of linguistic duality or plurality during the Second Session of the Forty-first Parliament be referred to the committee; and

That the committee submit its final report to the Senate no later than December 15, 2016, and that the committee retain all powers necessary to publicize its findings for 180 days after the tabling of the final report.

After debate.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Journaux du Sénat du mercredi 20 avril 2016 :

L'honorable sénatrice Tardif propose, appuyée par l'honorable sénateur Dawson.

Que le Comité sénatorial permanent des langues officielles soit autorisé à examiner, pour en faire rapport, les défis liés à l'accès aux écoles françaises et aux programmes d'immersion française de la Colombie-Britannique;

Que les documents reçus, les témoignages entendus et les travaux accomplis par le comité sur son étude des meilleures pratiques en matière de politique linguistique et d'apprentissage d'une langue seconde dans un contexte de dualité ou de pluralité linguistique au cours de la deuxième session de la quarante et unième législature soient renvoyés au comité: et

Que le comité soumette son rapport final au Sénat au plus tard le 15 décembre 2016, et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions dans les 180 jours suivant le dépôt du rapport final.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée

Le greffier du Sénat, Charles Robert Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, May 2, 2016 (8)

[English]

The Standing Senate Committee on Official Languages met in camera this day at 5:33 p.m., in room 257, East Block, the chair, the Honourable Claudette Tardif, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Fraser, McIntyre, Rivard, Seidman and Tardif (5).

Other senator present: The Honourable Senator Gagné (1).

In attendance: Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament; Marcy Galipeau, Communications Officer, Senate Communications Directorate.

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee considered a draft agenda (future business).

At 6:24 p.m., the committee suspended.

At 6:25 p.m., the committee resumed in public.

The Honourable Senator Fraser moved:

That notwithstanding the motion adopted on April 18, 2016, the following revised budget application for the fiscal year ending March 31, 2017, in relation to a special study on access to

French-language schools and immersion programs in British Columbia be approved for submission to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration:

SUMMARY OF BUDGET

ACTIVITY 1:

Public Hearings and Fact-Finding
Mission in British Columbia \$ 123,328

TOTAL \$ 123,328

The question being put on the motion, it was adopted.

At 6:27 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Monday, May 9, 2016 (9)

[English]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5:32 p.m., in room 257, East Block, the chair, the Honourable Claudette Tardif, presiding.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 2 mai 2016 (8)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à huis clos, à 17 h 33, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Claudette Tardif (présidente).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Fraser, McIntyre, Rivard, Seidman et Tardif (5).

Autre sénatrice présente : L'honorable sénatrice Gagné (1).

Également présentes: Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Marcy Galipeau, agente de communications, Direction des communications du Sénat.

Conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité examine un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

À 18 h 24, la séance est suspendue.

À 18 h 25, la séance reprend.

L'honorable sénatrice Fraser propose :

Que, nonobstant la motion adoptée le 18 avril 2016, le budget modifié suivant pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2017, relatif à l'étude spéciale sur l'accès aux écoles françaises et aux programmes d'immersion française de la Colombie-Britannique, soit approuvé et présenté au Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration :

123 328 \$

123 328 \$

SOMMAIRE DU BUDGET

ACTIVITÉ 1:

Audiences publiques et mission d'étude en C.-B. **TOTAL**:

La motion, mise aux voix, est adoptée.

À 18 h 27, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le lundi 9 mai 2016 (9)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 h 32, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Claudette Tardif (*présidente*).

Members of the committee present: The Honourable Senators Fraser, Jaffer, McIntyre, Mockler, Poirier, Rivard, Seidman and Tardif (8).

Other senator present: The Honourable Senator Gagné (1).

In attendance: Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, February 3, 2016, the committee continued its study on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the Act. (For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.)

WITNESS:

Association des collèges et universités de la francophonie canadienne:

Lynn Brouillette, Acting Director General.

The chair made a statement.

Ms. Brouillette made a statement and answered questions.

At 6:52 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Monday, May 16, 2016 (10)

[English]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5:30 p.m., in room 257, East Block.

Members of the committee present: The Honourable Senators Jaffer, McIntyre, Mockler, Munson and Seidman (5).

Other senator present: The Honourable Senator Gagné (1).

In attendance: Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

The clerk of the committee informed the senators present of the unavoidable absence of the chair and deputy chair and presided over the election of an acting chair.

The Honourable Senator Mockler moved:

That the Honourable Senator McIntyre do take the chair of the committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator McIntyre took the chair.

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Fraser, Jaffer, McIntyre, Mockler, Poirier, Rivard, Seidman et Tardif (8).

Autre sénatrice présente : L'honorable sénatrice Gagné (1).

Également présente : Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat, le mercredi 3 février 2016, le comité poursuit son étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi. (Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 2 des délibérations du comité.)

TÉMOIN:

Association des collèges et universités de la francophonie canadienne :

Lynn Brouillette, directrice générale par intérim.

La présidente fait une déclaration.

Mme Brouillette fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 18 h 52, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le lundi 16 mai 2016 (10)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 h 30, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est.

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Jaffer, McIntyre, Mockler, Munson et Seidman (5).

Autre sénatrice présente : L'honorable sénatrice Gagné (1).

Également présente : Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Le greffier du comité informe le comité de l'absence inévitable de la présidente et de la vice-présidente et préside à l'élection d'un président suppléant.

L'honorable sénateur Mockler propose :

Que l'honorable sénateur McIntyre soit élu président suppléant du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur McIntyre occupe le fauteuil.

At 5:33 p.m., the committee suspended.

At 5:41 p.m., the committee resumed.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, February 3, 2016, the committee continued its study on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the Act. (For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.)

APPEARING:

The Honourable John McCallum, P.C., M.P., Minister of Immigration, Refugees and Citizenship.

WITNESSES:

Immigration, Refugees and Citizenship Canada:

Stefanie Beck, Assistant Deputy Minister, Corporate Services;

Corinne Prince St-Amand, Director General, Integration-Foreign Credentials Referral Office.

Minister McCallum made a statement and, together with Ms. Beck and Ms. Prince St-Amand, answered questions.

At 6:57 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

À 17 h 33, la séance est suspendue.

À 17 h 41, la séance reprend.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 3 février 2016, le comité poursuit son étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi. (Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 2 des délibérations du comité.)

COMPARAÎT:

L'honorable John McCallum, C.P., député, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté.

TÉMOINS :

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada:

Stefanie Beck, sous-ministre adjointe, Services ministériels;

Corinne Prince St-Amand, directrice générale, Intégration-Bureau d'orientation relatif aux titres de compétences étrangers.

Le ministre McCallum fait une déclaration puis, avec Mmes Beck et Prince St-Amand, répond aux questions.

À 18 h 57, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité, Maxwell Hollins

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Thursday, May 12, 2016

The Standing Senate Committee on Official Languages has the honour to present its

SECOND REPORT

Your committee, which was authorized by the Senate on Wednesday, April 20, 2016, to study the challenges associated with access to French-language schools and French immersion programs in British Columbia, respectfully requests funds for the fiscal year ending March 31, 2017, and requests, for the purpose of such study, that it be empowered to:

- (a) engage the services of such counsel, technical, clerical and other personnel as may be necessary;
- (b) adjourn from place to place within Canada; and
- (c) travel inside Canada.

Pursuant to Chapter 3:06, section 2(1)(c) of the *Senate Administrative Rules*, the budget submitted to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration and the report thereon of that committee are appended to this report.

Respectfully submitted,

RAPPORT DU COMITÉ

Le jeudi 12 mai 2016

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles a l'honneur de présenter son

DEUXIÈME RAPPORT

Votre comité, qui a été autorisé par le Sénat le mercredi 20 avril 2016 à étudier les défis liés à l'accès aux écoles françaises et aux programmes d'immersion française de la Colombie-Britannique, demande respectueusement des fonds pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2017, et demande qu'il soit, aux fins de ses travaux, autorisé à :

- a) embaucher tout conseiller juridique et personnel technique, de bureau ou autre dont il pourrait avoir besoin;
- b) s'ajourner d'un lieu à l'autre au Canada; et
- c) voyager à l'intérieur du Canada.

Conformément au chapitre 3:06, article 2(1)c) du *Règlement administratif du Sénat*, le budget présenté au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration ainsi que le rapport s'y rapportant sont annexés au présent rapport.

Respectueusement soumis,

La présidente,

CLAUDETTE TARDIF

Chair

STANDING SENATE COMMITTEE ON OFFICIAL LANGUAGES

Study on the challenges associated with access to Frenchlanguage schools and French immersion programs in British Columbia

APPLICATION FOR BUDGET AUTHORIZATION FOR THE FISCAL YEAR ENDING MARCH 31, 2017

Extract from the Journals of the Senate of Wednesday, April 20, 2016:

That the Standing Senate Committee on Official Languages be authorized to examine and report on the challenges associated with access to French-language schools and French immersion programs in British Columbia:

That the papers and evidence received and taken, and work accomplished by the committee on its study of best practices for language policies and second-language learning in a context of linguistic duality or plurality during the Second Session of the Forty-first Parliament be referred to the committee; and

That the committee submit its final report to the Senate no later than December 15, 2016, and that the committee retain all powers necessary to publicize its findings for 180 days after the tabling of the final report.

The question being put on the motion, it was adopted.

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES LANGUES OFFICIELLES

Étude sur les défis liés à l'accès aux écoles françaises et aux programmes d'immersion française de la Colombie-Britannique

DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2017

Extrait des Journaux du Sénat du mercredi 20 avril 2016 :

Que le Comité sénatorial permanent des langues officielles soit autorisé à examiner, pour en faire rapport, les défis liés à l'accès aux écoles françaises et aux programmes d'immersion française de la Colombie-Britannique;

Que les documents reçus, les témoignages entendus et les travaux accomplis par le comité sur son étude des meilleures pratiques en matière de politique linguistique et d'apprentissage d'une langue seconde dans un contexte de dualité ou de pluralité linguistique au cours de la deuxième session de la quarante et unième législature soient renvoyés au comité; et

Que le comité soumette son rapport final au Sénat au plus tard le 15 décembre 2016, et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions dans les 180 jours suivant le dépôt du rapport final.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Greffier du Sénat

Charles Robert

Clerk of the Senate

SUMMARY OF BUDGET

SOMMAIRE DU BUDGET

Activity 1: Public Hearings and Fact-Activité 1 : Audiences publiques et mission d'étude en C.-B. 123 328 \$ \$ 123,328 Finding Mission in BC **TOTAL** \$ 123,328 **TOTAL** 123 328 \$ The above budget was approved by the Standing Senate Committee on Official Languages on May 2, 2016. Le budget ci-dessus a été approuvé par le Comité sénatorial permanent des langues officielles le 2 mai 2016. The undersigned or an alternate will be in attendance on the date Le soussigné ou son remplaçant assistera à la séance au cours de that this budget is considered. laquelle le présent budget sera étudié. Date CLAUDETTE TARDIF Date CLAUDETTE TARDIF Chair, Standing Senate Committee on Official Présidente du Comité sénatorial permanent des langues officielles Languages

Date

LEO HOUSAKOS

Chair, Standing Committee on
Internal Economy, Budgets and
Administration

Date LEO HOUSAKOS

Président du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration

STANDING SENATE COMMITTEE ON OFFICIAL LANGUAGES

Study on the challenges associated with access to French-language schools and French immersion programs in British Columbia

EXPLANATION OF BUDGET ITEMS APPLICATION FOR BUDGET AUTHORIZATION FOR THE FISCAL YEAR ENDING MARCH 31, 2017

ACTIVITY 1: PUBLIC HEARINGS AND FACT-FINDING MISSION IN BC

17 participants for public hearings (1.5 days): 9 Senators, 8 staff (1 clerk, 1 analyst,

1 administrative assistant, 3 interpreters, 1 stenographer, 1 communications officer)

13 participants for fact-finding missions (2.5 days): 9 Senators, 4 staff (1 clerk, 1 analyst, 1 administrative assistant, 1 communications officer)

PROFESSIONAL AND OTHER SERVICES

OTHER

1.	Reporting/transcribing (0403)	6,000	
	(1 reporter, 1.5 days, \$4,000/day)		
2.	Transcript editing services (0143)	3,000	
Sub-total		\$9,000	

TRANSPORTATION, ACCOMMODATION AND LIVING EXPENSES

1.	Transportation - air (Ottawa-Vancouver)	63,900
	9 senators x \$5,900 (0224)	
	8 staff x \$1,350 (0227)	
2.	Hotel accommodation	21,900
	9 senators, \$300/night, 5 nights (0222)	
	4 staff, \$300/night, 5 nights (0226)	
	4 staff, \$300/night, 2 nights (0226)	
3.	Per diem	7,008
	9 senators, \$96/day, 5 days (0221)	
	4 staff, \$96/day, 5 days (0225)	
	4 staff, \$96/day, 2 days (0225)	
4.	Working meals (travel) (0231)	4,000
5.	Taxis	2,400
	9 senators x \$160 (0223)	
	4 staff x \$160 (0232)	
	4 staff x \$80 (0232)	
6.	Charter bus (0228)	2,500
	(2.5 days, \$1,000/day)	
7.	Charter flight (0233) (Vancouver » Victoria)	7,020
Sub-total		\$108,728

ALI	OTHER EXPENDITURES				
	OTHER				
1.	Miscellaneous costs associated with	travel (0229)	500		
	RENTALS				
2.	Rental office space (meeting rooms)	(0540)	1,800		
	(1.5 days, \$1,200/day)				
3.	Rental - interpretation equipment (05	(04)	3,300		
	(1.5 days, \$2,200/day)				
Sub-	total			\$5,600	
Gra	nd Total				\$123,328
Th	e Senate Administration has reviewed	this budget application.			
Date		Blair Armitage, Principal Clerk, Committees Directorate			
Data		Ni-sh-ni- Ohti Oti11-			
Date		Nathalie Charpentier, Comptrolle Finance and Procurement Director	er, orate		

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES LANGUES OFFICIELLES

Étude sur les défis liés à l'accès aux écoles françaises et aux programmes d'immersion française de la Colombie-Britannique

EXPLICATION DES ITEMS BUDGÉTAIRES DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2017

ACTIVITÉ 1 : AUDIENCES PUBLIQUES ET MISSION D'ÉTUDE EN C.-B.

17 participants pour les audiences publiques (1,5 j.) : 9 sénateurs, 8 employés (1 greffier,

1 analyste, 1 adjointe administrative, 3 interprètes, 1 sténographe, 1 agent de communications)

13 participants pour les missions d'étude (2,5 j.): 9 sénateurs, 4 employés (1 greffier, 1 analyste, 1 adjointe administrative, 1 agent de communications)

SERVICES PROFESSIONNELS ET AUTRES

AUTRE	
-------	--

1.	Sténographie/transcription (0403)	6 000			
	(1 rédacteur, 1.5 jours, 4 000 \$/jour)				
2.	Services d'édition des témoignages (0143)	3 000			
Sous-total			9 000 \$		

FRANSPORTS, HÉBERGEMENT ET FRAIS DE SÉJOUR

TRANSPORTS, HEBERGEMENT ET FRAIS DE SEJOUR					
	1.	Transport - aérien	63 900		
		9 sénateurs x 5 900 \$ (0224)			
		8 employés x 1 350 \$ (0227)			
	2.	Hébergement	21 900		
		9 sénateurs, 300 \$/nuit, 5 nuits (0222)			
		4 employés, 300 \$/nuit, 5 nuits (0226)			
		4 employés, 300 \$/nuit, 2 nuits (0226)			
	3.	Indemnité journalière	7 008		
		9 sénateurs, 96 \$/jour, 5 jours (0221)			
		4 employés, 96 \$/jour, 5 jours (0225)			
		4 employés, 96 \$/jour, 2 jours (0225)			
	4.	Repas de travail (voyage) (0231)	4 000		
	5.	Taxis	2,400		
		9 sénateurs x 160 \$ (0223)			
		4 employés x 160 \$ (0232)			
		4 employés x 80 \$ (0232)			
	6.	Affréter - autobus (0228)	2 500		
		(2.5 jours, 1 000 \$/jour)			
	7.	Vol nolisé (0233) (Vancouver » Victoria)	7 020		
	Sous-total 10		108 728 \$		

AUT	TRES DEPENSES				
	AUTRES				
1.	Divers coûts liés aux déplacements (0229)	500		
	LOCATIONS				
2.	Location d'espace (salles de réunion)	(0540)	1 800		
	(1.5 jours, 1 200 \$/jour)				
3.	Location - équipement d'interprétation	on (0504)	3 300		
	(1.5 jours, 2 200 \$/jour)				
Sous	s-total			5 600 \$	
Gra	nd total				123 328 \$
L'a	administration du Sénat a examiné la p	résente demande d'autoris	ation budgétaire.		
	_		_		
Date	:	Blair Armitage, greffier Direction des comités	principal,		
Date		Nathalie Charpentier, co Direction des finances et	ntrôleur, : de l'approvisionne	ment	

APPENDIX (B) TO THE REPORT

ANNEXE (B) AU RAPPORT

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de

l'administration a examiné le budget qui lui a été présenté par le

Comité sénatorial permanent des langues officielles, concernant

les dépenses projetées dudit comité pour l'exercice se terminant

le 31 mars 2017, afin d'étudier les défis liés à l'accès aux écoles

françaises et aux programmes d'immersion française de la

Colombie-Britannique, tel qu'autorisé par le Sénat le mercredi

20 avril 2016. Le budget approuvé se lit comme suit:

Thursday, May 12, 2016

Le jeudi 12 mai 2016

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has examined the budget presented to it by the Standing Senate Committee on Official Languages for the proposed expenditures of the said committee for the fiscal year ending March 31, 2017, for its special study on the challenges associated with access to French-language schools and French immersion programs in British Columbia, as authorized by the Senate on Wednesday, April 20, 2016. The approved budget is as follows:

(includes funds for public hearings and a fact-finding mission; includes funds for 9 senators to travel)

The budgets approved by the Senate for each travel activity are the maximum amount that can be spent for that activity;

Budgets normally include funds for the full membership of the committee to travel;

In general, a reduced delegation actually travels and efforts are made to find additional savings;

Therefore, actual expenditures are expected to be considerably below the approved budget, and they will be reported to the Senate;

Any surplus funds remaining at the conclusion of a travel activity will be clawed-back and can be made available for allocation to committees for other activities.

Respectfully submitted,

(y compris des fonds pour des audiences publiques et une mission d'étude; y compris des fonds pour les déplacements de 9 sénateurs)

Les budgets approuvés par le Sénat pour chaque déplacement sont le montant maximal qui peut être dépensé pour ce déplacement;

Les budgets prévoient normalement des fonds pour les déplacements de tous les membres du comité;

En règle générale, une délégation réduite se déplace réellement et des efforts sont faits pour réaliser des économies additionnelles;

Par conséquent, on s'attend à ce que les dépenses réelles soient beaucoup inférieures au budget approuvé, et elles feront l'objet d'un rapport au Sénat;

Tous les fonds excédentaires restants après un déplacement seront récupérés et peuvent être réattribués aux comités pour d'autres activités.

Respectueusement soumis,

Le président,

LEO HOUSAKOS

Chair

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, May 9, 2016

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5:32 p.m. to continue its study on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the act.

Senator Claudette Tardif (Chair) in the chair.

[Translation]

The Chair: Good evening. My name is Claudette Tardif, and I am a senator from Alberta. I have the pleasure of chairing the meeting this evening. Before giving our witness the floor, I would invite the members of the committee to introduce themselves.

Senator McIntyre: Paul McIntyre from New Brunswick.

Senator Gagné: Senator Raymonde Gagné from Manitoba.

Senator Poirier: Senator Rose-May Poirier from New Brunswick.

Senator Seidman: Senator Judith Seidman from Quebec.

Senator Rivard: Senator Michel Rivard from Ouebec.

Senator Jaffer: Senator Mobina Jaffer from British Columbia.

The Chair: The Standing Senate Committee on Official Languages is interested in post-secondary institutions in francophone Canada. This evening, we are pleased to welcome Lynn Brouillette, Acting Director of the Association des collèges et universités de la francophonie canadienne. This association was created on April 1, 2015, by the merger of two organizations: the Consortium national de formation en santé and the Association des universités de la francophonie canadienne. Ms. Brouillette, thank you for agreeing to appear before our committee. The senators will have questions for you after your presentation. I now invite you to make your presentation.

Lynn Brouillette, Acting Director General, Association des collèges et universités de la francophonie canadienne: Good evening Madam Chair and members of the committee. On behalf of the board of directors of the Association des collèges et universités de la francophonie canadienne, the ACUFC, I would like to thank you for the invitation to share our comments with you about your current study concerning the application of the Official Languages Act.

If I may, I would first like to introduce the association and describe its contribution to promoting the Canadian francophone community and the official languages. I will also make the connection between that contribution and the subject of the committee's study.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 9 mai 2016

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 h 32, pour poursuivre son étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi.

La sénatrice Claudette Tardif (présidente) occupe le fauteuil.

[Français]

La présidente : Bonsoir. Je m'appelle Claudette Tardif, je suis sénatrice de l'Alberta, et j'ai le plaisir de présider la réunion ce soir. Avant de passer la parole à notre témoin, j'inviterais les membres du comité à bien vouloir se présenter.

Le sénateur McIntyre: Paul McIntyre, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Gagné: Sénatrice Raymonde Gagné, du Manitoba.

La sénatrice Poirier: Sénatrice Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Seidman: Sénatrice Judith Seidman, du Québec.

Le sénateur Rivard : Sénateur Michel Rivard, du Québec.

La sénatrice Jaffer : Sénatrice Mobina Jaffer, de la Colombie-Britannique.

La présidente : Le Comité sénatorial permanent des langues officielles s'intéresse aux établissements postsecondaires de la francophonie canadienne. Ce soir, nous avons le plaisir de recevoir Mme Lynn Brouillette, directrice générale par intérim de l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne. Cette association a été créée le 1^{er} avril 2015 et est issue de la fusion de deux organismes, le Consortium national de formation en santé et l'Association des universités de la francophonie canadienne. Madame Brouillette, merci d'avoir accepté de comparaître devant notre comité. Les sénateurs auront des questions à vous poser après votre exposé. Je vous invite donc à faire votre présentation.

Lynn Brouillette, directrice générale par intérim, Association des collèges et universités de la francophonie canadienne : Madame la présidente, mesdames et messieurs membres du comité, bonjour. Au nom du conseil d'administration de l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne, l'ACUFC, je tiens à vous remercier de l'invitation à venir partager avec vous nos commentaires sur votre étude en cours portant sur l'application de la Loi sur les langues officielles.

Si vous me le permettez, j'aimerais tout d'abord vous présenter l'association et vous faire part de sa contribution au rayonnement de la francophonie canadienne et des langues officielles. Je ferai également le lien entre cette contribution et le sujet d'étude du comité.

As was noted a moment ago, the ACUFC was created on April 1, 2015, by the merger of the Consortium national de formation en santé, the CNFS, and the Association des universités de la francophonie canadienne, two organizations that are recognized for their many initiatives in relation to post-secondary education in French over the last 15 years.

The ACUFC is a unique model of inter-institutional, interprovincial and federal-provincial collaboration. Its membership consists of 21 francophone or bilingual colleges and universities that offer over 900 programs of study in French, have more than 42,600 students and produce nearly 10,000 graduates a year.

The ACUFC is intended to be the strong and collective voice of these colleges and universities, which are located in minority francophone communities throughout Canada outside Quebec. Its aim is to expand access to post-secondary education in French, and also to enhance the vitality of francophone Canada and promote the francophone community within Canadian society as a whole.

I would first like to talk about two of the major focuses of the ACUFC's activities: education in health care professions, through the CNFS, and education in justice professions, through the Réseau national de formation en justice.

As you know, access to health and justice in French is an additional challenge for minority francophone communities. In both of these fields, recipients of services are vulnerable, and the language barrier exacerbates their situation. It is therefore crucial to increase the number of professionals who are able to offer services in both official languages in these two fields.

The membership of the CNFS consists of 11 of the 21 member institutions of the ACUFC. Since 2003, the CNFS has supported about 100 programs in the field of health, including the creation of 68 new programs, and this has made possible the training of more than 6,700 professionals able to offer health services in French.

The most recent analysis of the placement of our graduates shows that 94 per cent of them are, in fact, working in health care in minority francophone communities and 91 per cent are working in their province of origin. We can therefore say that we are having a direct impact on the well-being and sustainable development of those communities.

The activities of the CNFS are funded by Health Canada, through its Official Language Community Development Bureau, the OLCDB, working under the *Roadmap for Canada's Official Languages 2013-2018: Education, Immigration, Communities.* I would like to note the wonderful support from the OLCDB, which has been an instrumental ally since the creation of the CNFS.

Comme on vient de le mentionner, mise en place le 1^{er} avril 2015, l'ACUFC est née de la fusion du Consortium national de formation en santé, le CNFS, et de l'Association des universités de la francophonie canadienne, deux organismes reconnus pour leurs nombreuses initiatives dans le domaine de l'éducation postsecondaire en français au cours des 15 dernières années.

L'ACUFC est un modèle unique de collaboration interinstitutionnelle, interprovinciale et fédérale-provinciale. Elle regroupe 21 collèges et universités francophones ou bilingues qui offrent plus de 900 programmes d'études en français, qui accueillent plus de 42 600 étudiants et qui forment près de 10 000 diplômés par année.

L'ACUFC se veut la voix forte et collective de ces collèges et universités situés dans les communautés francophones en situation minoritaire partout au pays, à l'extérieur du Québec. Elle vise à accroître l'accès à l'enseignement postsecondaire en français, tout en favorisant la vitalité de la francophonie canadienne et le rayonnement de la société canadienne dans son ensemble.

Permettez-moi maintenant de parler de deux grands pôles d'activités de l'ACUFC : la formation dans le domaine de la santé, grâce au CNFS, et la formation dans le domaine de la justice, grâce au Réseau national de formation en justice.

Comme vous le savez, l'accès à la santé et à la justice en français constitue un défi supplémentaire pour les communautés francophones en situation minoritaire. Dans ces deux domaines, les bénéficiaires de services sont vulnérables et la barrière linguistique aggrave leur situation. Il est donc primordial d'accroître le nombre de professionnels aptes à offrir des services dans les deux langues officielles dans ces deux domaines.

Le CNFS regroupe 11 des 21 établissements membres de l'ACUFC. Depuis 2003, le CNFS a soutenu une centaine de programmes dans le domaine de la santé, y compris la création de 68 nouveaux programmes, ce qui a permis de former plus de 6 700 professionnels aptes à offrir des services de santé en français.

La plus récente analyse du placement de nos diplômés démontre d'ailleurs que 94 p. 100 d'entre eux travaillent dans le domaine de la santé auprès des communautés francophones en situation minoritaire, et que 91 p. 100 travaillent dans leur province d'origine. Nous pouvons donc dire que nous avons un impact direct sur le mieux-être et le développement durable de ces communautés.

Les activités du CNFS sont financées par Santé Canada, par l'entremise de son Bureau d'appui aux communautés de langue officielle, le BACLO, dans le cadre de la Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018 : éducation, immigration, communautés. Je tiens à souligner l'appui exceptionnel du BACLO qui a été un allié instrumental depuis la création du CNFS.

In our view, the OLCDB is a positive measure and one of the best practices that the department has for meeting its official languages obligations. However, we are very concerned about the future of the OLCDB at Health Canada, since the executive director position has been vacant for six months and no hiring process has yet been initiated. We would like to be consulted in order to avoid an administrative decision being made by the department that might have an extremely negative impact on our communities.

The Réseau national de formation en justice was created two years ago and is essentially intended to expand the capacity of the justice system in Canada, and thus facilitate access to justice in both official languages. Nine of the member establishments of the ACUFC belong to it.

The national secretariat of the ACUFC handles administration and coordination of the network's activities, which are made possible by the financial support of Justice Canada, under the current roadmap. To expand access to justice in both official languages in a tangible way, the number of graduates of post-secondary programs in law and the number of participants enrolled in on-the-job training programs would need to be substantially increased. There would also have to be improvement in the availability of legal and jurilinguistic tools for jurilinguists, justice professionals and litigants. Greater investment by the federal government is therefore essential if this is to be achieved.

These activities, in both health care and justice, cannot be separated from the application of the Official Languages Act and the roadmap, which give federal departments the necessary financial latitude for applying the act.

In addition to contributing to direct services to the public, the activities of the CNFS and the network within the ACUFC also contribute to the vitality and development of the minority francophone communities. In this regard, I would draw a parallel with Part VII of the Official Languages Act, which provides that the act and the regulations made under it must contribute to the vitality of the minority language communities. We must never lose sight of that aspect of the act.

I will now try to illustrate how the ACUFC plays an essential role in the vitality of Canada's francophone communities.

The member institutions of the ACUFC are pillars of their communities and contribute both to the development of human capital and to the cultural and economic success of these communities and Canada as a whole. In addition to training the workforce of tomorrow, the colleges and universities of francophone Canada will secure the future of the official languages and Canadian identity, the vitality and resilience of the communities and, ultimately, the prosperity of our country.

Le BACLO représente, selon nous, une mesure positive et une des meilleures pratiques qui permet au ministère de répondre à ses obligations en matière de langue officielle. Nous sommes toutefois très préoccupés concernant l'avenir du BACLO au sein de Santé Canada, car le poste de direction exécutive est vacant depuis six mois et aucune procédure d'embauche n'a encore été entamée. Nous souhaitons être consultés afin d'éviter qu'une décision administrative soit prise par le ministère, qui pourrait avoir un impact des plus négatifs pour nos communautés.

Quant au Réseau national de formation en justice, qui a été mis sur pied il y a deux ans, il vise essentiellement à augmenter la capacité du système de justice au Canada, et ainsi, à faciliter l'accès à la justice dans les deux langues officielles. Neuf des établissements membres de l'ACUFC en font partie.

Le secrétariat national de l'ACUFC assure l'administration et la coordination des activités du réseau, qui sont rendues possibles grâce à l'appui financier de Justice Canada, dans le cadre de la présente feuille de route. Afin d'accroître de façon tangible l'accès à la justice dans les deux langues officielles, il faudrait augmenter de façon importante le nombre de diplômés des programmes postsecondaires en droit et le nombre de participants inscrits à des formations en cours d'emploi. Il faudrait également améliorer la disponibilité des outils juridiques et juri-linguistiques à l'intention des juri-langagiers, des professionnels de la justice et des justiciables. Un investissement accru du gouvernement fédéral s'avère donc essentiel pour y arriver.

Ces activités, tant en santé qu'en justice, sont indissociables de l'application de la Loi sur les langues officielles et de la feuille de route qui donne aux ministères fédéraux la latitude financière voulue pour appliquer la loi.

En plus de contribuer aux services directs offerts aux citoyens, les activités du CNFS et du réseau au sein de l'ACUFC contribuent également à la vitalité et à la pérennité des communautés francophones minoritaires. Vous me permettrez ici d'établir un parallèle avec la partie VII de la Loi sur les langues officielles qui prescrit que cette même loi et sa réglementation doivent contribuer à l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire. On ne doit jamais perdre de vue cet aspect de la loi.

Je vais tenter maintenant d'illustrer comment l'ACUFC joue un rôle essentiel pour la vitalité des communautés francophones canadiennes.

Les établissements membres de l'ACUFC sont des piliers dans leurs communautés et contribuent tant au développement du capital humain qu'à l'essor culturel et économique de ces communautés et du Canada dans son ensemble. Tout en formant la main-d'œuvre de demain, les collèges et universités de la francophonie canadienne sont garants des langues officielles, de l'identité canadienne, du dynamisme et de la résilience des communautés et, ultimement, de la prospérité de notre pays.

Our institutions operate in regions where English predominates. They offer talented young people from all over a valuable opportunity to obtain an excellent education in French, and at the same time give them the chance to improve their English in their host community.

For young people who come from minority francophone communities, it is important to have access to a true continuum of education in French, from early childhood to the post-secondary level. The ACUFC seeks to be the final chain in that continuum, but the first defender of post-secondary education in French in Canada.

Our mission in serving minority francophone communities is to offer excellent educational programs in French, not only to native-born francophones, but also to young francophile and/or bilingual anglophones. Our colleges and universities are therefore front-line actors in the effort to strengthen Canada's linguistic duality as a fundamental value and open up an entire world of possibilities to young Canadians.

As commissioner Graham Fraser recommended in his testimony to your committee at about the same time last year, our educational institutions need the support of the federal government to continue improving and expanding learning opportunities for their target populations. That support is essential for the following reasons.

First, we need to help our colleges and universities continue the post-secondary programming they offer, which has expanded considerably in the last 12 years but still only amounts to about 7 per cent of the post-secondary programs offered in French outside Quebec, in the case of health care. Second, we have to strengthen their capacity to offer more programs in French and implement new initiatives, tailored to the needs of their student populations, which are increasingly varied. Third, we have to put in place the infrastructure that is needed in order to admit more graduates of French immersion programs, immigrants and international students.

In fact, your committee's report on bilingualism among Canadian youth, which you tabled in June 2015, was very clear and eloquent on the subject of the essential role played by the federal government. Moreover, one of your recommendations called on the government, through Canadian Heritage, and I quote, to:

...acknowledge the importance of continued language learning after secondary school by helping colleges and universities develop more official-language programs and by allocating the necessary resources to them.

Along the same line, French immersion at the post-secondary level carries enormous potential for francophone communities. While almost 380,000 young Canadians are enrolled in immersion programs at the elementary and secondary levels, ACUFC members at present have only about 4,600 students from those

Nos établissements sont implantés dans des régions où l'anglais prédomine. Ils offrent aux jeunes talents d'ici et d'ailleurs une occasion intéressante de poursuivre des études de qualité en français, tout en leur donnant la possibilité de perfectionner leur anglais dans leur communauté d'accueil.

Pour les jeunes issus des communautés francophones en situation minoritaire, il est important de pouvoir compter sur un véritable continuum d'éducation en français allant de la petite enfance jusqu'au niveau postsecondaire. L'ACUFC se veut le dernier maillon de ce continuum, mais le premier défenseur de l'éducation postsecondaire en français au pays.

Notre mission auprès des communautés francophones en situation minoritaire est d'offrir des programmes de formation en français de qualité, non seulement aux francophones de souche, mais aussi aux jeunes anglophones francophiles et/ou bilingues. Nos collèges et universités sont donc des joueurs de première ligne pour renforcer la dualité linguistique canadienne comme valeur fondamentale et ouvrir tout un monde de possibilités aux jeunes Canadiennes et Canadiens.

Comme l'a recommandé le commissaire Graham Fraser, lors de son témoignage devant votre comité l'an dernier à pareille date, nos établissements d'enseignement ont besoin de l'appui du gouvernement fédéral pour continuer d'améliorer et d'accroître les opportunités d'apprentissage pour leurs clientèles. Cet appui est essentiel pour les raisons suivantes :

Premièrement, il s'agit d'aider nos collèges et universités à maintenir la programmation postsecondaire qu'ils offrent, qui a grandement évolué au cours des 12 dernières années, mais qui correspond encore seulement à environ 7 p. 100 des programmes postsecondaires offerts en français à l'extérieur du Québec, et ceci, pour le domaine de la santé. Deuxièmement, il faut renforcer leur capacité à offrir plus de programmes en français et à mettre en œuvre de nouvelles initiatives adaptées aux besoins de leur clientèle étudiante, qui est de plus en plus variée. Troisièmement, nous devons mettre en place les infrastructures requises pour accueillir davantage d'étudiants issus de programmes d'immersion en français langue seconde, immigrants et internationaux.

D'ailleurs, le rapport de votre comité sur le bilinguisme des jeunes Canadiens que vous avez déposé en juin 2015 était très clair et éloquent en ce qui concerne le rôle essentiel du gouvernement fédéral. De plus, une de vos recommandations demande que le gouvernement, par l'entremise de Patrimoine canadien, et je cite :

[...] accorde une place importante à la poursuite de l'apprentissage des langues au-delà du secondaire en aidant les collèges et les universités à développer davantage de programmes en langues officielles et en leur fournissant les ressources nécessaires.

Dans ce même ordre d'idées, l'immersion francophone au niveau postsecondaire représente un potentiel immense pour les communautés francophones. Alors que près de 380 000 jeunes Canadiens et Canadiennes sont inscrits dans des programmes d'immersion aux niveaux primaire et secondaire, les membres de

immersion programs. This further highlights the importance of the role and support of the federal government in implementing the measures and the enhanced programming that are needed in order to attract that student population and meet their needs.

In closing, I can assure you that the ACUFC member institutions have adapted to the new demolinguistic facts of life in francophone Canada and are, today, a mirror of its diversity. Our student body also includes young people from exogamous marriages or immigrant families, immersion graduates and international students who have French as their first or second language.

We also believe it is useful to go beyond quantitative measurements and look at the vitality of francophone communities, including the vitality of their institutions, such as post-secondary educational institutions. The institutional vitality criterion is more relevant than ever, and it will promote more coherent linkages between Part IV and Part VII of the Official Languages Act. It should therefore be reflected in the regulations made under the act.

We, as Canadians, distinguish ourselves by our linguistic competencies, and the post-secondary educational institutions that are members of the ACUFC are proud to contribute to this.

Thank you for your attention. I will be pleased to answer your questions.

The Chair: Thank you very much, Ms. Brouillette, for your excellent presentation. I would invite Senator Poirier to ask the first question. She is the deputy chair of the committee.

Senator Poirier: Welcome, Ms. Brouillette. I have a few questions to begin. As you said at the beginning of your presentation, the colleges and universities and all francophone universities outside Quebec formed this organization a year ago. Can you explain to the committee what benefits you have been able to gain from doing this?

Ms. Brouillette: Thank you for your question. This is a development that was brought about over time. Within the consortium, the colleges and universities group worked together to offer a better range of programs in the field of health care, and, in addition, there were all the francophone universities outside Quebec.

Over time, we realized that these two groups had a lot in common, particularly that they were working in the minority francophone communities. This was the origin of the idea to unite the two boards of directors. In addition, six members of the boards of directors belonged to both groups. Then, a few years ago, the board of directors put forward the idea of joining forces, with the ultimate goal of strengthening their voices concerning francophone post-secondary education outside Quebec.

l'ACUFC ne comptent actuellement que 4 600 étudiants issus de ces programmes d'immersion, ce qui renforce l'importance du rôle et de l'appui du gouvernement fédéral pour mettre en place les mesures et la programmation bonifiée qui sont nécessaires pour attirer cette clientèle et pour répondre à ses besoins.

En terminant, je peux vous assurer que les établissements membres de l'ACUFC ont su s'adapter à la nouvelle réalité démolinguistique de la francophonie canadienne et qu'ils sont aujourd'hui le miroir de sa diversité. Nos effectifs comprennent aussi des jeunes issus de familles exogames ou de familles d'immigrants, des diplômés en immersion et des étudiants internationaux qui ont le français comme langue maternelle ou seconde.

Nous croyons aussi qu'il est utile d'aller au-delà du quantitatif en tenant compte de la vitalité des communautés francophones, y compris la vitalité de leurs institutions, comme les établissements d'enseignement postsecondaire. Le critère de la vitalité institutionnelle est plus pertinent que jamais et il favorisera une plus grande cohérence entre les parties IV et VII de la Loi sur les langues officielles. Il devrait donc être reflété dans la réglementation qui découle de cette loi.

Les Canadiens et Canadiennes se démarquent grâce à leurs compétences linguistiques, et les établissements d'enseignement postsecondaire membres de l'ACUFC sont fiers d'y contribuer.

Merci de votre attention. C'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

La présidente : Un grand merci, madame Brouillette, pour votre excellente présentation. J'inviterais la sénatrice Poirier à poser la première question. Elle est la vice-présidente du comité.

La sénatrice Poirier: Je vous souhaite la bienvenue, madame Brouillette. J'ai quelques questions pour commencer. Comme vous l'avez mentionné au début de votre présentation, les collèges et universités et l'ensemble des universités francophones hors Québec se sont regroupés il y a un an. Pouvez-vous expliquer au comité les avantages que vous avez pu tirer d'un tel regroupement?

Mme Brouillette: Merci de votre question. C'est une évolution qui s'est faite au fil du temps. Au sein du consortium, le regroupement de collèges et d'universités travaillait ensemble pour offrir une meilleure panoplie de programmes dans le domaine de la santé; d'un autre côté, il y avait l'ensemble des universités francophones hors Québec.

Au fil du temps, on a constaté que ces deux groupes avaient beaucoup en commun, particulièrement le fait d'œuvrer dans les communautés francophones en milieu minoritaire. De là est venue l'idée d'unir les deux conseils d'administration. D'ailleurs, six membres de ces conseils d'administration appartenaient aux deux groupes. Le conseil d'administration avait donc lancé l'idée, il y a quelques années, d'unir leurs forces pour, ultimement, raffermir leur voix en ce qui concerne l'enseignement postsecondaire francophone hors Québec.

The association now includes all of the francophone colleges and universities outside Quebec, throughout Canada. This enables us to position ourselves better for working on common challenges.

Senator Poirier: In your presentation, you also mentioned the percentage of graduates who are working in their own province or who have found employment after graduating.

My question is more specifically about the context of the minority francophone communities in rural areas; those communities often have difficulty attracting workers in health care, education, and other fields. Is there a network that could help these rural communities offer their young people their first job in their field?

Ms. Brouillette: The whole question of serving rural communities, or underserved communities, and even communities where there is no francophone college or university, is an issue that we have been working on for some time now. The Consortium national de formation en santé believes this is the most important issue within the ACUFC.

We have always had regional partners that enabled us to go to areas where there was no college or university. For example, in Yukon or the Northwest Territories, and in Nunavut and Saskatchewan, at present, there is no francophone post-secondary programming in health care. There are also underserved rural areas in Newfoundland and British Columbia, as you say, and even in the provinces where there are colleges and universities.

In recent years, we have carried out special projects to work with key actors in those regions, to encourage graduates to return to them. For example, when someone comes from Saskatchewan, we have incentives to encourage that person to go back to their province.

At the post-secondary level, there are obviously a more limited number of programs offered in French than in English. People often have to leave their province to receive an education in French, and that involves additional costs for them. Another problem that sometimes arises is when people meet someone they want to spend their life with and then they may not return to their community, whether it is rural or remote. That often happens.

We have therefore put incentives in place to ensure that people go back to practise in their community, and that is where we get our statistic that 91 per cent of our graduates practise in their home province. That is the highest figure we have achieved to date. When we started to collect statistics, a decade ago, the percentage was already 86 per cent. The rate has risen since then,

L'association regroupe maintenant tous les collèges et universités francophones hors Québec sur l'ensemble du territoire. Cela nous permet de mieux nous positionner pour travailler sur des défis communs.

La sénatrice Poirier: Vous avez également mentionné, dans votre présentation, le pourcentage de personnes diplômées qui travaillent dans leur province ou qui ont pu trouver du travail après leurs études.

Ma question vise plus particulièrement le contexte des communautés francophones en situation minoritaire dans les régions rurales; ces communautés ont souvent de la difficulté à attirer des travailleurs dans le domaine de la santé, de l'éducation, et autres. Y a-t-il un réseau qui pourrait aider ces communautés rurales à offrir à leurs jeunes un premier emploi dans leur domaine?

Mme Brouillette: Toute la question de servir les communautés rurales ou les communautés moins bien desservies, et même les communautés où il n'y a pas de collège ou d'université francophone représente un dossier sur lequel nous travaillons depuis un bon bout de temps. Pour le Consortium national de formation en santé, il s'agit du dossier le plus important au sein de l'ACUFC.

Nous avons toujours eu des partenaires régionaux qui nous permettaient d'aller dans des régions où il n'y avait pas de collège ni d'université. Par exemple, au Yukon ou dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut, en Saskatchewan, en ce moment, il n'y a pas de programmation postsecondaire francophone dans le domaine de la santé. À Terre-Neuve aussi, en Colombie-Britannique, et même dans les provinces où il y a des collèges et universités, comme vous le dites, il y a des régions rurales qui sont moins bien desservies.

Au cours des dernières années, nous avons mené des projets particuliers pour travailler avec des joueurs clés dans ces régions afin d'inciter les diplômés à y retourner. Par exemple, lorsqu'une personne vient de la Saskatchewan, nous avons des incitatifs pour encourager cette personne à retourner dans sa province.

Au niveau postsecondaire, l'offre de programmes en français est évidemment plus limitée que ce qui est offert en anglais. Les gens doivent souvent quitter leur province afin de recevoir de la formation en français, et cela leur occasionne des coûts supplémentaires. Une autre difficulté se pose lorsque, parfois, les gens rencontrent une personne avec laquelle il font leur vie et ne retournent pas nécessairement dans leur communauté, qu'il s'agisse de communautés rurales ou éloignées. Cela se produit souvent

Nous avons donc mis en place des mesures incitatives afin de nous assurer que les gens retournent pratiquer dans leur communauté, et c'est de là que provient notre statistique selon laquelle 91 p. 100 de nos diplômés pratiquent dans leur province d'origine. Il s'agit de la statistique la plus élevée obtenue jusqu'à présent. Lorsque nous avons commencé à recueillir ces

because we have more incentives available for people to go back to work in their community.

Senator Poirier: You say that 91 per cent of people go back to their province; is the highest proportion of these people found in urban areas or the rural areas of the province?

Ms. Brouillette: We do not necessarily have statistics concerning the urban and rural proportions. It often depends on the needs and the demand in the market in those regions. Certainly, the picture is different from one region of the country to another. I could not give you any more details on that subject. However, when we say that our graduates work in minority francophone communities, these are often rural communities or remote regions.

Senator Poirier: My final question is about immigration. You spoke a little about that, particularly in terms of integrating newcomers. A number of newcomers have found themselves in this situation recently.

Can you explain some more about what your role was in relation to Canadian colleges and educational institutions? Do you think it is essential that newcomers be able to communicate in French or English, to live in Canadian society?

Ms. Brouillette: In terms of immigration, this is certainly an issue in which we take a keen interest, and we work in collaboration with other partners who also have an interest in it.

Our universities and colleges are prepared to admit immigrants. The challenge that has arisen in recent years, and this will be nothing new to you, has been to attract francophone immigrants to the communities where our colleges and universities are located. The institutions would like to admit them, and, in most cases, structures have been put in place to assist immigrants.

We have successfully admitted immigrants over the years, but attracting immigrants to our communities is not necessary an easy thing. We work with partners like the Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada and other organizations to encourage immigrants to attend our institutions.

Senator Poirier: Do you think it is important for immigrants to have some knowledge of one of the two official languages, to live in Canadian society?

Ms. Brouillette: Yes, it is very important. Our network of colleges and universities is prepared to offer both post-secondary education and continuing education or language courses. Most of

statistiques, il y a une dizaine d'années, le pourcentage se situait tout de même autour de 86 p. 100. Le taux augmente depuis, parce que nous mettons davantage d'initiatives en œuvre afin que les gens retournent travailler dans leur communauté.

La sénatrice Poirier: Vous dites que 91 p. 100 des gens retournent dans leur province; la proportion la plus importante de ces gens se trouve-t-elle dans les régions urbaines ou dans les régions rurales de la province?

Mme Brouillette: Nous ne disposons pas nécessairement de ces statistiques concernant la proportion urbaine ou rurale. C'est souvent en fonction des besoins et des demandes du marché dans ces régions. Il est certain que, d'une région à l'autre du pays, cela se manifeste différemment. Je ne pourrais pas vous donner plus de détails à ce sujet. Par contre, lorsqu'on dit que nos diplômés travaillent dans des communautés francophones minoritaires, ce sont souvent des communautés rurales ou dans des régions éloignées.

La sénatrice Poirier: Ma dernière question porte sur l'immigration. Vous en avez parlé un peu, notamment en ce qui a trait à l'intégration des nouveaux arrivants. Or, plusieurs nouveaux arrivants se sont retrouvés dans cette situation récemment.

Pouvez-vous nous expliquer davantage quel était votre rôle envers les collèges et les institutions d'enseignement canadiens? Selon vous, est-il essentiel que les nouveaux arrivants puissent communiquer en français ou en anglais afin de vivre dans notre société canadienne?

Mme Brouillette: En ce qui concerne l'immigration, il est certain que c'est un dossier qui nous intéresse vivement, et nous travaillons en collaboration avec d'autres partenaires qui s'y intéressent également.

Nos universités et collèges sont disposés à accueillir les immigrants. Le défi qui s'est posé au cours des dernières années — cela ne sera pas nouveau pour vous — a été d'attirer les immigrants francophones dans les communautés où se trouvent nos collèges et nos universités. Les institutions souhaitent les accueillir et, dans la plupart des cas, des structures ont été mises en place pour aider les immigrants.

Nous avons accueilli avec succès des immigrants au fil des ans, mais ce n'est pas nécessairement chose simple que d'attirer les immigrants dans nos communautés. Nous travaillons avec des partenaires comme la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada et d'autres organismes pour encourager les immigrants à fréquenter nos institutions.

La sénatrice Poirier: Selon vous, est-il important que les immigrants aient une connaissance de l'une des deux langues officielles pour vivre dans notre société canadienne?

Mme Brouillette: Oui, c'est très important. Notre réseau de collèges et d'universités est disposé à offrir autant de la formation postsecondaire que de la formation continue ou de la formation

our institutions offer various language courses to support immigrants and other student groups who have French as a second language.

Senator McIntyre: Thank you for your excellent presentation, Ms. Brouillette.

As you mentioned, your organization was created in 2015. I note that it is the product of the merger of two organizations and is composed of 21 post-secondary or bilingual educational institutions. That said, I understand that your organization devotes support specifically to post-secondary education in health care and justice. You also referred to this aspect in your presentation, at pages 2 and 3 of the French version. What are the main achievements of the Consortium national de formation en santé and the Réseau national de formation en justice in this regard?

Ms. Brouillette: I will start with the Consortium national de formation en santé, because there is, in fact, a history that dates back to 2003, while the Réseau national de formation en justice is more recent and has been in place for only two years.

The interesting fact about the consortium is that in 2003, there were about 40 programs offered in the field of health care. Now, with the support of Health Canada, under the roadmap, we have made significant investments and have put 68 programs in place. They represent an attractive range of programs, although they still account for only 7 per cent of the number of programs offered in English. In a study done in 2011, we made a comparison, to assign a ranking to the programs offered in health care in French, and the study showed that in 2011, those programs amounted to only 7 per cent of the programs offered in English.

The consortium's achievements are a result of various forms of collaboration on the projects we have all taken part in together. The consortium has used all possible forms of distance education and collaboration. It sometimes involved simply sharing materials with another educational institution so it could offer the program or developing a program jointly.

I can give you a few concrete examples. Université Sainte-Anne in Nova Scotia wanted to offer a social service program, but it might not have had the capacity to organize the university curriculum, so it partnered with Laurentian University. A social service program is offered by Laurentian University through distance education. The students can therefore stay in Nova Scotia, with a professor on site, and take the courses that are considered to be electives or non-major courses at Université Sainte-Anne. This allows for attachment and cohesion within the university, and students can live in their community and receive a

langagière. La plupart de nos institutions offrent différentes formations langagières pour appuyer ces immigrants et d'autres clientèles qui ont le français comme langue seconde.

Le sénateur McIntyre : Merci, madame Brouillette, de votre excellente présentation.

Comme vous l'avez mentionné, votre organisation a été créée en 2015. Je note qu'elle est issue de la fusion de deux organismes et qu'elle est composée de 21 établissements d'enseignement postsecondaire ou bilingue. Cela étant dit, je comprends que votre organisation appuie particulièrement la formation postsecondaire dans les domaines de la santé et de la justice. Vous avez d'ailleurs soulevé cet aspect dans votre présentation, aux pages 2 et 3. Quelles sont donc les principales réalisations du Consortium national de formation en santé et du Réseau national de formation en justice à ce chapitre?

Mme Brouillette : Je vais commencer par le Consortium national de formation en santé, parce qu'il y a tout de même un historique qui date de 2003, alors que le Réseau national de formation en justice est plus récent; il est en place depuis deux ans seulement.

En ce qui a trait au consortium, ce qui est intéressant, c'est qu'il y avait, en 2003, environ une quarantaine de programmes offerts dans le domaine de la santé. Maintenant, avec l'appui de Santé Canada par le truchement de la feuille de route, nous avons pu investir de façon importante et mettre en place 68 programmes. Cela représente une brochette intéressante de programmes, même si cela ne représente encore que 7 p. 100 des programmes offerts en anglais. Lors d'une étude menée en 2011, nous avons pu établir une comparaison pour donner un ordre de grandeur à ce que représente l'offre des programmes dans le domaine de la santé en français, et l'étude nous révélait que les programmes, en 2011, ne représentaient tout de même que 7 p. 100 du nombre de programmes offerts en anglais.

Les réalisations du consortium sont le résultat de diverses formes de collaboration aux projets auxquels nous avons participé tous ensemble. Le consortium a utilisé toutes les formes possibles de formation à distance et de collaboration. Il s'agissait parfois simplement de partager du matériel avec une autre institution d'enseignement pour qu'elle puisse offrir le programme, ou de développer un programme de façon conjointe.

Permettez-moi de vous donner quelques exemples concrets. L'Université Sainte-Anne, en Nouvelle-Écosse, souhaitait offrir un programme de service social, mais elle n'avait pas nécessairement la capacité de mettre en place le programme universitaire. Elle s'est donc associée à l'Université Laurentienne. Un programme en service social est offert par l'Université Laurentienne à distance. Ainsi, les étudiants peuvent tout de même rester en Nouvelle-Écosse avec un professeur qui est sur place et suivre les cours considérés comme hors faculté ou hors spécialité au sein de l'Université Sainte-Anne. Cela permet tout de

diploma, and are then able to offer services within that community without having to leave the province.

Another example relates to colleges; four colleges partnered to develop a program and offer it jointly. The four colleges included two Ontario colleges, La Cité and Collège Boréal, which joined with the Collège communautaire du Nouveau-Brunswick and the college section of Université de Saint-Boniface. The four institutions joined forces to create a health services and community services management program together, so they could offer courses to a pool of students within Canada through distance education.

After being in existence for 13 years, when we talk about creating a new program within the consortium, it means developing a program to meet certain needs within or communities, but also from a Canada-wide perspective, because the local pools of students are often not sufficient to offer a program in only one location. We always have to consider the Canada-wide perspective.

That is why the support of the federal government is valuable; it enables us to operate this way, Canada-wide. It enables us to meet needs in the provinces, but taking that perspective into account.

Senator McIntyre: In your speaking notes, on page 7, you refer to the role of the federal government. From that, I would draw your attention to the federal government's next multi-year official languages plan. Would you have any recommendations to make to the federal government regarding the next multi-year plan that it is committed to developing?

In addition, what would the needs of francophone colleges and universities be for the next five years? How do you see all of this?

Ms. Brouillette: I would say that, in terms of recommendations, it is important not to lose sight of what has been built over the last 13 years.

I am referring to the consortium that has put 68 new programs in place. The money paid by the federal government works as a lever to ensure that all these programs are offered and to support them, because it brings in support from the provinces, whose funding is added to the federal government's. The provinces are still the entities that fund a majority of the costs associated with offering these programs. Given that this is an area under provincial jurisdiction, it is important that the provinces not withdraw funding. The federal government money has worked as a lever for establishing these 68 programs, in addition to the 40 existing programs, which now makes over 100.

même l'attachement et la cohésion avec l'université, et les étudiants peuvent habiter dans leur collectivité et recevoir un diplôme pour ensuite offrir des services au sein de cette collectivité sans avoir à quitter la province.

Un autre exemple a trait aux collèges; quatre collèges se sont associés pour élaborer un programme et l'offrir de façon conjointe. Parmi les quatre collèges, il y avait les deux collèges ontariens, soit La Cité et le Collège Boréal, qui se sont joints au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick et au volet collégial de l'Université de Saint-Boniface. Ces quatre établissements se sont unis pour créer ensemble un programme de gestion des services de santé et des services communautaires, afin de l'offrir à distance au bassin d'étudiants qui se trouvent sur le territoire canadien.

Après 13 ans d'existence, lorsqu'on parle de mettre en place un nouveau programme au sein du consortium, il s'agit d'élaborer un programme afin de répondre à certains besoins au sein de nos collectivités, mais aussi dans une perspective pancanadienne, parce que, souvent, les bassins d'étudiants locaux ne sont pas suffisants pour offrir un programme à un seul endroit. On doit toujours tenir compte de cette perspective pancanadienne.

C'est pour cette raison que l'appui du gouvernement fédéral est intéressant; cela nous permet de fonctionner de cette façon à l'échelle pancanadienne. Cela nous permet de répondre à des besoins au sein des provinces, mais en tenant compte de cette perspective.

Le sénateur McIntyre: Dans vos notes d'allocution, à la page 7, vous mentionnez le rôle du gouvernement fédéral. Cela m'amène à attirer votre attention au prochain plan pluriannuel du gouvernement fédéral en matière de langues officielles. Auriezvous des recommandations à formuler au gouvernement fédéral en prévision du prochain plan pluriannuel qu'il s'est engagé à élaborer?

De plus, quels seraient les besoins des collèges et universités francophones pour les cinq prochaines années? Comment envisagez-vous tout cela?

Mme Brouillette : Je vous dirais que, en termes de recommandations, il serait important de ne pas perdre de vue ce qui a été bâti au cours des 13 dernières années.

Je fais référence au consortium qui a mis en place 68 nouveaux programmes. L'argent versé par le gouvernement fédéral sert de levier pour assurer l'offre de tous ces programmes et pour les appuyer, parce que cela entraîne l'appui des provinces, dont le financement s'ajoute à celui du gouvernement fédéral. Les provinces demeurent tout de même les entités qui financent la majorité des coûts liés à l'offre de ces programmes. Étant donné qu'il s'agit d'une compétence provinciale, il est important qu'il n'y ait pas de désengagement de la part des provinces. L'argent du gouvernement fédéral a servi de levier pour mettre sur pied ces 68 programmes, en plus des 40 programmes qui existaient déjà, ce qui en fait plus d'une centaine.

We should recall that these programs often involve small cohorts of students; that is the reality for minority francophone communities. It means that if we did not receive money from the federal government, many of those programs would disappear. Over the last 13 years, we have built up valuable and important health care programming, to meet the needs of our francophone communities.

The first recommendation would therefore be to continue to support what has been established, because the timeline for creating the number of programs we are talking about here, 68 new programs, has been relatively short.

As a second recommendation, I would ask for continuing support for the consortium, which has proved itself in terms of efficiency and effectiveness. I can give you a very interesting report on all of the forms of collaboration that have led to the creation of these programs.

At present, we have initiated a process in which our 11 institutions have submitted letters of intent to propose more programs to be included in the next official languages action plan. It is worth noting the innovation and creativity in our institutions, and I think that at some point, when you are operating in a minority situation, you have to be creative and innovative. In the letters of intent, none of the institutions asked to create a program in its community for a pool of students located within its area. Once again, all of the letters of intent proposed some form of collaboration, such as, for example, a program offered through distance education, that was promoted in other provinces and among the partners, in specific and concrete ways. These were therefore programs developed in partnership in two or three different provinces. The programs are decentralized, materials are shared, and so on.

So that gives you an idea of the maturity we have achieved within the consortium, which has enabled us to really be champions of collaboration for creating programs. Without that collaboration, we would not have this range of programs to offer.

What we would like is to take the experience acquired in the case of health care education and transfer it to law, which will be important for the ACUFC. In fact, the members of the Réseau national de formation en justice are already telling us that in some respects, they have gained five years' experience as a result of what has been done in the consortium. We can build on this experience and incorporate it into our network, and we will then gain time in various regards for creating programming in the field of legal education.

Rappelons-nous que pour ces programmes, il s'agit souvent de petites cohortes d'étudiants; c'est la réalité des communautés francophones en milieu minoritaire. Donc, si nous ne recevions pas d'argent de la part du gouvernement fédéral, une grande partie de ces programmes disparaîtrait. Au cours des 13 dernières années, nous avons bâti une programmation intéressante et importante dans le domaine de la santé, afin de répondre aux besoins de nos communautés francophones.

Ainsi, la première recommandation serait de continuer à soutenir ce qui a été établi, parce qu'il s'agit d'un horizon relativement court pour créer le nombre de programmes dont on parle ici, soit 68 nouveaux programmes.

En ce qui concerne la deuxième recommandation, je demanderais de continuer à appuyer le consortium, qui a fait ses preuves en termes d'efficience et d'efficacité. Je peux vous présenter un rapport très intéressant sur toutes les formes de collaboration qui ont mené à la mise en place de ces programmes.

À l'heure actuelle, nous avons entamé un processus dans le cadre duquel nos 11 institutions nous ont soumis des lettres d'intention pour proposer d'autres programmes dans le cadre du prochain plan d'action sur les langues officielles. Il est intéressant de constater l'innovation et la créativité au sein de nos institutions, et je pense qu'en œuvrant en milieu minoritaire, à un moment donné, il faut être créatif et innovant. Or, dans les lettres d'intention, aucune institution ne demandait de créer un programme chez elle en faveur d'un bassin d'étudiants situés sur son territoire. Encore là, toutes les lettres d'intention proposaient des collaborations de toutes les formes, qu'il s'agisse, par exemple, d'un programme offert à distance, dont on faisait la promotion dans d'autres provinces et auprès des partenaires, de façon précise et concrète. Il s'agissait donc de programmes élaborés en partenariat dans deux ou trois provinces différentes. Il y a une délocalisation des programmes, du partage de matériel, et j'en passe.

Cela vous donne donc une idée de la maturité que nous avons acquise au sein du consortium, et qui nous a permis d'être réellement des champions de collaboration pour la mise en place des programmes. Sans cette collaboration, nous n'aurions pas cette panoplie de programmes à offrir.

Ce que nous souhaitons, c'est de prendre ces expériences acquises au chapitre de la formation en santé et les transférer au domaine du droit, qui sera important pour l'ACUFC. D'ailleurs, les membres du Réseau national de formation en justice nous disent déjà qu'à certains égards, ils ont gagné cinq ans d'expérience grâce à ce qui s'est fait au consortium. Nous pouvons bâtir sur ces expériences et les intégrer dans notre réseau, ce qui nous fait gagner du temps à différents égards pour mettre en place une programmation dans le domaine de la formation en droit.

Senator Jaffer: Thank you for your very interesting presentation. I have one question about immigration that follows up on Senator Poirier's question. You said that attracting immigrants to the program is a challenge. I would like to know why.

Ms. Brouillette: In fact, when I said a challenge, it is not to attract them to the programs, it is to attract francophone immigrants to our communities. Obviously, our colleges and universities mirror our minority francophone communities. They are located in urban areas or in remote or rural areas.

The challenge relates more, first, to attracting immigrants to those communities, and then to interesting them in our colleges and universities. That is what I meant when I said there was a challenge. However, our colleges and universities do want to attract immigrants, because that is an important clientele.

Senator Jaffer: I don't doubt that fact, and now I understand why the challenge exists.

I agree with you completely. The vitality of francophone communities is really important. I may be wrong, but I believe it is also important to attract immigrants who speak other languages and insist that they learn French.

In fact, how many students are in your programs who speak other languages?

Ms. Brouillette: I may not have that information, because the programming is offered entirely in French. All of our colleges and universities offer French-language programming. The programs are addressed to a number of clienteles that our colleges and universities want to admit and are already admitting, but to varying degrees. As I said, there are native-born francophones and students from immersion or French as a second language programs, and the latter groups represent a very significant clientele for our institutions, and also for strengthening the linguistic duality and the image of Canada.

What we want to be able to offer is an attractive continuum, both for native-born francophones and people who come to us from immersion programs and for people from immigrant families, or even international students. When we talk about a continuum, we are wanting to serve all these clienteles.

Senator Jaffer: As you know, I am from British Columbia.

[English]

When I speak to people of French-speaking origin, especially from Africa, one of their greatest challenges— I could be wrong and the chair will correct me— is that they are not, as of right, given French-speaking programs because they are not born in

La sénatrice Jaffer: Merci beaucoup de votre présentation très intéressante. J'aurais une question sur l'immigration qui fait suite à celle qu'a posée la sénatrice Poirier. Vous avez dit que le fait d'attirer des immigrants dans le programme représente un défi. J'aimerais savoir pour quelle raison.

Mme Brouillette : En fait, quand je parlais du défi, ce n'est pas pour les attirer dans les programmes, c'est pour attirer les immigrants francophones dans nos communautés. Évidemment, nos collèges et nos universités sont à l'image de nos communautés francophones en milieu minoritaire. Ils sont situés en région urbaine, ou dans des régions éloignées ou rurales.

Dans un premier temps, le défi est plutôt d'attirer les immigrants dans ces communautés pour ensuite les intéresser à nos collèges et à nos universités. C'est dans ce sens que je disais qu'il y avait un défi. Cependant, nos collèges et universités souhaitent effectivement attirer les immigrants, parce qu'il s'agit d'une clientèle importante.

La sénatrice Jaffer: Je n'ai aucun doute sur ce fait, et maintenant je comprends pourquoi il y a ce défi.

Je suis tout à fait d'accord avec vous. La vitalité des communautés francophones est vraiment importante. Peut-être ai-je tort, mais je crois qu'il est aussi important d'attirer les immigrants allophones et d'insister pour qu'ils apprennent le français.

Au fait, combien comptez-vous d'étudiants allophones dans vos programmes?

Mme Brouillette: Je n'ai pas nécessairement cette information, car la programmation est offerte entièrement en français. Ce sont des programmes francophones offerts dans l'ensemble de nos collèges et universités. Les programmes s'adressent à plusieurs clientèles que nos collèges et universités veulent accueillir et accueillent déjà, mais dans différentes mesures. Comme je vous le mentionnais, ce sont les francophones de souche et les étudiants issus des programmes d'immersion ou de français langue seconde, et ces derniers représentent une clientèle très importante pour nos établissements, et aussi pour renforcer la dualité linguistique et l'image du Canada.

Ce que nous souhaitons pouvoir offrir, c'est un continuum intéressant, autant pour les francophones de souche que pour les gens qui proviennent de l'immersion, ou pour ceux qui sont issus de l'immigration ou même du volet international. Lorsque nous parlons de continuum, ce sont toutes ces clientèles que nous souhaitons servir.

La sénatrice Jaffer: Comme vous le savez, je suis de la Colombie-Britannique.

[Traduction]

Les personnes originaires de pays de la francophonie, en particulier d'Afrique, avec lesquelles j'ai discuté m'ont confié que l'un de leurs principaux défis — et la présidente me corrigera si j'ai tort — est qu'elles n'ont pas droit d'office à des programmes

Canada of French-speaking parents. For me that is a real shame because these parents, especially, want to continue to have their children learn French and be part of the French community.

At the moment, B.C. has a vital French association run by people born outside of Canada. I'm sure you know of it.

Immigrants are very keen to learn the language. In B.C. there's a great demand for immersion, but the challenge is that they're not seen as francophone. I'm wondering how we can work to change that. We may not be able to change the Charter, and I understand that. How can we change that way of thinking where, to keep the vitality of the francophone community, we will need those people within the community?

[Translation]

Ms. Brouillette: I agree with your completely. These individuals enrich our communities, and clearly this enrichment is important to the communities.

In our colleges and universities, immigrants who speak French are always welcome. Sometimes, it is a challenge to know how to reach them and promote our programs to them. When the client population is within a community, it is relatively easy to do. However, in a larger community like Vancouver, it is more difficult to reach people. Our institutions are entirely prepared to admit students from these groups. In fact, two members of our association are in British Columbia, the Simon Fraser University Office of Francophone and Francophile Affairs and Collège Éducacentre.

The people you are talking about, who come from Africa or other countries, are a clientele of interest to the colleges and universities. That is why we want to have a more attractive range of programs to offer them.

Senator Rivard: Welcome, Ms. Brouillette. Thank you for your excellent presentation. Your presentation is so good that we are wondering what questions we could ask you. You have already answered all the questions we could put to you.

You know, of course, that this committee will be going to British Columbia in September, to meet with witnesses and francophone associations. Our goal is to report on the situation and make recommendations to the government.

My question relates specifically to certain issues that arise in British Columbia. We know that there are certain advantages for teachers to have basic French programs, intensive French programs or French immersion, and to have access to francophones, parce qu'elles ne sont pas nées au Canada de parents francophones. Je trouve cela vraiment dommage, parce que ces parents souhaitent grandement que leurs enfants continuent d'apprendre le français et de faire partie de la communauté francophone.

À l'heure actuelle, la Colombie-Britannique compte une association francophone indispensable qui est administrée par des gens nés à l'extérieur du Canada. Je suis certaine que vous la connaissez.

Les immigrants souhaitent vraiment apprendre la langue. En Colombie-Britannique, il y a une forte demande pour l'immersion, mais le problème est que ces personnes ne sont pas considérées comme des francophones. Je me demande ce que nous pouvons faire pour changer la donne. Il n'est peut-être pas possible de modifier la charte, et j'en suis consciente. Comment pouvons-nous faire évoluer cette mentalité, parce que nous aurons besoin de ces personnes au sein de la communauté francophone pour assurer son épanouissement?

[Français]

Mme Brouillette : Je suis tout à fait d'accord avec vous. Ces individus viennent enrichir nos communautés, et il est clair que cet élément d'enrichissement des communautés est important.

Dans nos collèges et universités, la clientèle immigrante qui parle le français est toujours la bienvenue. Le défi consiste parfois à savoir comment les rejoindre ou faire la promotion auprès d'eux. Quand la clientèle se trouve au sein d'une communauté, cela peut se faire relativement aisément. Toutefois, dans une communauté plus grande comme celle de Vancouver, il est plus difficile de rejoindre les gens. Nos institutions sont tout à fait disposées à accueillir ces clientèles. D'ailleurs, deux des membres de notre association se trouvent en Colombie-Britannique, soit le Bureau des affaires francophones et francophiles de l'Université Simon Fraser et le Collège Éducacentre.

Les gens dont vous parlez, qui arrivent d'Afrique ou d'autres pays, constituent une clientèle qui intéresse les collèges et universités. C'est la raison pour laquelle nous voulons avoir une brochette de programmes plus intéressants à leur offrir.

Le sénateur Rivard : Madame Brouillette, bienvenue. Merci de votre excellente présentation. Votre présentation est si bonne qu'on se demande quelle question on pourrait vous poser. Vous avez déjà répondu à toutes les questions que l'on pourrait vous poser.

Vous savez sûrement que ce comité se rendra en Colombie-Britannique, au mois de septembre prochain, afin de rencontrer des témoins et des associations francophones. Notre but est de faire état de la situation et de formuler des recommandations au gouvernement.

Ma question portera justement sur certains points qui se posent en Colombie-Britannique. Nous savons qu'il y a certains avantages pour les enseignants d'avoir des programmes de français de base, des programmes de français intensifs ou continuing education. You talked about Collège Éducacentre and Simon Fraser University. Do these institutions offer training for francophone teachers in British Columbia? The answer is yes. However, I would like to know whether the professors have access to scholarships for teaching. If they exist, do they come from private or public foundations, from the provincial or federal government, or from other sources? Are teachers entitled to scholarships? If so, where do they come from? In addition, do you have an idea of the approximate value of a scholarship that a teacher could obtain?

Ms. Brouillette: I do not believe I can answer those questions in detail. I know that our institutions offer scholarships in various fields. Among the 21 institutions that make up our association, it varies widely. It all depends on the field of study. Sometimes, generic scholarships may be offered to students, regardless of the field in which they are studying. It would be hard for me to answer these questions more directly. I'm sorry.

Senator Rivard: Over the years, the committee has heard from a number of people in other provinces where the problem was finding professors who would agree to leave a francophone province, whether Quebec or New Brunswick, to go and teach French as a second language or immersion in the western provinces. Because there is no incentive, those positions are of interest only to unmarried teachers or people with no children. They criticized the fact that no assistance was provided in this regard.

My last question is this, and I can already imagine the answer. The University of British Columbia, known as UBC, does not offer any courses in French. Is it strictly an anglophone institution?

Ms. Brouillette: That is what I understand also.

The Chair: If you have any other information about the questions asked by Senator Rivard, please do not hesitate to send it to our clerk.

Ms. Brouillette: We have made a note, thank you.

The Chair: I would also like to point out that the Senate has authorized a study of the challenges associated with access to French schools and immersion programs in British Columbia. However, we have to apply for a budget. The process for the committee to be able to travel to British Columbia has therefore not yet been entirely completed. We are still hoping that it will be possible.

Senator Gagné: Ms. Brouillette, I am very pleased to cross paths with you again. I am quite familiar with your association. I would like to wish you success in the years to come.

Ms. Brouillette: Thank you.

d'immersion française, et d'avoir accès à de la formation continue. Vous avez parlé du Collège Éducacentre et de l'Université Simon Fraser. Ces institutions offrent-elles de la formation aux enseignants francophones en Colombie-Britannique? La réponse est oui. J'aimerais toutefois savoir si les professeurs ont accès à des bourses pour enseigner. S'il y en a, viennent-elles de fondations privées ou publiques, du gouvernement provincial ou fédéral, ou d'autres sources? Les enseignants ont-ils droit à des bourses? Dans l'affirmative, d'où proviennent-elles? En outre, avez-vous une idée de la valeur approximative d'une bourse que pourrait obtenir un enseignant?

Mme Brouillette: Je ne crois pas pouvoir répondre en détail à ces questions. Je sais que nos institutions offrent des bourses dans différents domaines. Sur les 21 établissements qui composent notre association, cela varie énormément. Tout dépend du domaine d'études. Parfois, des bourses génériques peuvent être offertes à des étudiants, indépendamment du domaine dans lequel ils étudient. J'aurais de la difficulté à répondre plus directement à ces questions. Je suis désolée.

Le sénateur Rivard: Au fil des ans, nous avons reçu au comité plusieurs personnes des autres provinces dont le problème était de trouver des professeurs qui acceptaient de quitter une province francophone, soit le Québec ou le Nouveau-Brunswick, pour aller enseigner le français langue seconde ou en immersion dans les provinces de l'Ouest. Comme il n'y avait pas d'incitatif, ces postes intéressaient seulement les enseignants célibataires ou sans enfants. On déplorait le fait qu'aucune aide n'était prévue à ce chapitre.

Ma dernière question est la suivante, et j'imagine déjà la réponse. L'Université de la Colombie-Britannique, qu'on appelle la UBC, n'offre aucun cours en français. Est-elle strictement une institution anglophone?

Mme Brouillette: C'est ce que je comprends aussi.

La présidente : Si vous avez d'autres renseignements au sujet des questions posées par le sénateur Rivard, n'hésitez pas à les faire parvenir à notre greffier.

Mme Brouillette: Nous en avons pris note, merci.

La présidente : Je tiens à préciser aussi que le Sénat a autorisé une étude sur les défis liés à l'accès aux écoles françaises et aux programmes d'immersion en Colombie-Britannique. Cependant, nous devons présenter une demande de budget. La démarche pour que le comité puisse se rendre en Colombie-Britannique n'est donc pas tout à fait terminée. Nous espérons toujours que ce soit possible.

La sénatrice Gagné: Je suis très contente, madame Brouillette, de croiser à nouveau votre chemin. Je connais bien votre association. Je tiens à vous offrir mes meilleurs vœux de succès pour les prochaines années.

Mme Brouillette: Merci.

Senator Gagné: Recently, I had a chance to read a report by the parliamentary budget officer entitled *Federal Spending on Postsecondary Education*, which was published on May 5. Among other things, the report discusses four things. It analyses federal spending on postsecondary education in Canada. It also examines changes in the financial support provided for this field of activity over the last 10 years and attempts to analyze the effects of those investments. On page 28 of the report, there is also an analysis of recent government announcements. In the list, it mentions, for example, changes in the tax credit program, and it also talks about scholarships. It refers to investments in the Youth Employment Strategy and student co-op placements, where \$73 million will be invested over four years.

The report also looks at research. According to one announcement, the intention is to support research through the granting councils with an additional \$95 million per year. In addition, \$2 billion over three years will be invested in a new postsecondary institutions strategic investment fund. The biggest challenge for the postsecondary institutions operating in our minority francophone communities is to have real access to these funds.

I would like to get your perspective on the role that the Association des collèges et universités de la francophonie canadienne could play to ensure that the institutions are able to get their fair share of what the government has announced.

Ms. Brouillette: I could tell you about our research. The ACUFC, like the CNFS, has a background in this area and brings together people with an interest in research to identify the determining issues. Important projects are decided at these meetings. Over the years, one of our strengths has been our ability to bring people together to target projects that interest us, and our institutions have submitted projects. Take the example of CIHR, the Canadian Institutes of Health Research. The success rate for access or obtaining funds, at CIHR, is 10 to 13 per cent. That average applies to the majority.

In the case of our institutions, the percentage is lower. In general, our institutions are smaller. They do not have the same research capacity. It is therefore more difficult to create projects that can be funded by large funding agencies like CIHR.

A few years ago, a useful positive measure was implemented at CIHR. This was a specific research program by and for minority official language communities. For administrative and financial reasons, a restructuring took place at CIHR that resulted in the elimination of that program, which was designed specifically for official language communities. That caused problems, because

La sénatrice Gagné: Récemment, j'ai eu la chance de parcourir un rapport du directeur parlementaire du budget intitulé Dépenses fédérales pour l'éducation postsecondaire, qui a été publié le 5 mai dernier. Ce rapport, entre autres, fait état de quatre choses. Il analyse les dépenses fédérales consacrées à l'éducation postsecondaire au Canada. Il examine aussi l'évolution du soutien financier accordé à ce secteur d'activité au cours des 10 dernières années et tente d'analyser les effets de ces investissements. À la page 29 du rapport, il y a aussi l'analyse des annonces faites par le gouvernement récemment. Dans la liste, on parle, par exemple, des changements au programme de crédits d'impôt, et on parle aussi des bourses d'études. On mentionne les investissements en faveur de la Stratégie emploi jeunesse et des stages coopératifs pour étudiants, où on investira 73 millions de dollars sur quatre ans.

Le rapport se penche aussi sur la recherche. Selon une annonce, on souhaite appuyer la recherche par l'entremise des conseils subventionnaires en leur accordant 95 millions de dollars de plus par année. De plus, 2 milliards de dollars sur trois ans seront versés dans un nouveau fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires. Le plus grand défi pour les établissements postsecondaires qui œuvrent dans nos communautés francophones en situation minoritaire, c'est d'avoir réellement accès à ces fonds.

J'aimerais avoir votre perspective quant au rôle que l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne pourrait jouer pour s'assurer que les établissements soient en mesure d'avoir leur juste part de ces annonces du gouvernement.

Mme Brouillette: Je pourrais vous parler du dossier de la recherche. L'ACUFC, à l'image du CNFS, a des antécédents en la matière et réunit les gens qui s'intéressent à la recherche pour cerner les enjeux déterminants. Ces rencontres permettent de définir des projets importants. Au fil des ans, l'une de nos forces a été notre capacité de réunir les gens pour cibler les projets qui nous intéressent, et nos institutions ont soumis des projets. Prenons l'exemple des IRSC, soit les Instituts de recherche en santé du Canada. Le taux de réussite pour l'accès ou l'obtention de fonds, aux IRSC, est de 10 à 13 p. 100. Cette moyenne touche la majorité.

Dans le cas de nos institutions, ce pourcentage est plus bas. Nos institutions, en général, sont plus petites. Elles n'ont pas la même capacité en ce qui a trait à la recherche. Il est donc plus difficile de créer des projets qui peuvent être financés par de grands organismes subventionnaires comme les IRSC.

Il y a quelques années, une mesure positive intéressante a été mise en place aux IRSC. Il s'agissait d'un programme de recherche spécifique par et pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Pour des raisons administratives et financières, il y a eu une restructuration aux IRSC qui a mené à l'abolition de ce programme, qui s'adressait

since then, our institutions have found it difficult to get a fair share of research funds.

We therefore filed a complaint against CIHR and we had the support of Commissioner Fraser, who found for us in that situation, because it is not sufficient simply to have access to the program; there must be equitable access to the research funds. Commissioner Fraser also reported on this in his investigation report.

The ACUFC's role in this is to bring our researchers together to see where we stand in terms of research on the ground, whatever our interests are, and to determine what might work by and for the official language communities, where research leads to the "co-construction" of knowledge, nurtures the communities and supports the development of services available for the well-being of our communities.

The ACUFC works in collaboration with CIHR; CIHR is the subject of the report of the Commissioner of Official Languages, who made three recommendations, advocating that CIHR take positive measures to ensure that the educational institutions in our communities at the college and university levels have access to research funds. We are working very closely with CIHR to assist it in responding to the three recommendations. Ultimately, that will help us obtain an equitable share for our institutions. I have answered you mainly in respect of research.

Senator Gagné: Ultimately, what you are saying is that you are at the mercy of the political will. When programs are developed in the area of support for postsecondary education in Canada — because the government does play an important role, even though this field is under provincial jurisdiction — do you think it would be worthwhile to examine the program through a francophone lense, so we can determine whether it can meet the needs of communities served by universities and colleges in francophone Canada? It would help us see whether that program passes the francophone eye test.

Ms. Brouillette: The francophone lens is a term we use. Whether within the CIHR or in the departments, it is important to always use that lens, both when changes are being made and when new programs are being created. For example, when the CIHR was reorganized, there may have been no one to hold up that lens, because a program was eliminated and that had a harmful effect. Five years later, we are hoping to put a positive measure back in place.

I have a concern about health Canada and its Official Language Community Support Program. I want someone in the department to use the francophone lens and make sure that when a restructuring happens, we do not lose a positive measure that worked very well over the years, and that achieved very particulièrement aux communautés de langue officielle. Cela a entraîné des problèmes, parce que, depuis ce temps-là, nos établissements peinent à avoir une juste part des fonds de recherche.

Nous avons donc déposé une plainte contre les IRSC et nous avons obtenu l'appui du commissaire Fraser, qui nous a donné raison dans cette situation, car il n'est pas suffisant d'avoir simplement accès au programme; il faut avoir un accès équitable aux fonds de recherche. Le commissaire Fraser a d'ailleurs fait le point à ce sujet dans son rapport d'enquête.

Le rôle de l'ACUFC dans ce dossier est de réunir nos chercheurs pour voir où nous en sommes au chapitre de la recherche sur le terrain, quels que soient nos intérêts, et de déterminer ce qui pourrait fonctionner par et pour les communautés de langue officielle, dans la mesure où les recherches permettent d'obtenir une « co-construction » de connaissances, de nourrir les communautés et d'appuyer le développement d'offres de services pour le bien-être de nos communautés.

L'ACUFC travaille en collaboration avec les IRSC; ce sont les IRSC qui sont visés par le rapport du commissaire aux langues officielles. Ce dernier faisait trois recommandations selon lesquelles les IRSC devaient mettre en place des mesures positives afin que les établissements d'enseignement collégial et universitaire de nos communautés aient accès à des fonds de recherche. Nous travaillons de très près avec les IRSC pour les aider à répondre aux trois recommandations. Ultimement, cela nous aidera à obtenir une part équitable pour nos institutions. Je vous ai parlé principalement de la recherche.

La sénatrice Gagné: Finalement, ce que vous dites, c'est qu'on est à la merci de la volonté politique. Lorsque les programmes sont élaborés dans le domaine de l'appui à l'éducation postsecondaire pour l'ensemble du Canada — parce que le gouvernement joue tout de même un rôle important, même s'il s'agit d'un champ de compétence provinciale —, croyez-vous qu'on aurait intérêt à examiner le programme sous une lentille francophone, pour voir comment il peut répondre aux besoins des communautés servies par les universités et collèges de la francophonie canadienne? Il s'agirait de déterminer si le programme passe le test de vue francophone.

Mme Brouillette: La lentille francophone est un terme que nous utilisons. Il est important, que ce soit au sein des IRSC ou des ministères, de toujours utiliser cette lentille, autant lorsqu'on fait des changements que lorsqu'on crée de nouveaux programmes. Par exemple, quand les IRSC ont été restructurés, il n'y avait peut-être personne pour tenir cette lentille-là, car on a mis de côté un programme et cela a eu un effet néfaste. Cinq ans plus tard, on souhaite remettre en place une mesure positive.

J'ai une préoccupation quant à Santé Canada et à son bureau d'appui aux communautés de langue officielle. Je souhaite que quelqu'un au ministère utilise la lentille francophone afin d'éviter qu'on perde, dans le cadre d'une restructuration, une mesure positive qui a très bien fonctionné au fil des ans et qui, avec notre

worthwhile successes, with our support and the support of other beneficiaries. There has to be support across the department, so the burden of proof does not always fall on the communities, which then have to go to the departments and argue for financial support.

Positive measures like these have to be put in place and have to be maintained, to support the communities. What we also want is for the next Action Plan for Official Languages to act as the francophone lens in a variety of areas. We could adopt the good practices that have been established over the years, to expand and improve access to education, which is our ultimate objective.

Senator McIntyre: Ms. Brouillette, as you said, our educational institutions need federal government support. That said, postsecondary institutions in francophone Canada have received funding under the Roadmap for Canada's Official Languages. How were those funds granted? Were they distributed equitably among education in the fields of health care, law, language training for economic immigrants, support for instruction in the minority language, and second language learning? Does your organization have anything to say when it comes to distributing these funds?

Ms. Brouillette: That gives me a chance to talk to you precisely about the CNFS governance model. That is the one with the longest history, on which the ACUFC was built. What is worth noting is that distribution of funds is one of the recommendations we are making to Health Canada. However, around the table, the 11 colleges and universities that offer education in health care or that have the capacity to offer it have adopted measures for agreeing among themselves as to how to allocate funds.

What makes it a relatively unique model is that the allocation is decided based on capacity and needs. Over the years, we have adopted various mechanisms to help us make the allocation. Ultimately, offering programs in the field of health care was one of our recommendations to Health Canada for making the allocation. It made the job easier for the department and the government, because we had agreed among ourselves around the board of directors table as to how to allocate the money received from the funder. Health Canada.

We want to extend this governance model within the ACUFC in order to allocate all funds we receive in the same way. This is a very elegant governance model, which the Department of Justice of Canada has found very interesting. It has expressed interest in working with us, because we had already developed this fine model, under which we put the needs on the table, we evaluate the funding opportunities, and we decide together how to allocate the funds. This is work that we have done over time and it has had considerable success.

The Chair: Senator Jaffer, do you still want to ask a question?

appui et celui d'autres bénéficiaires, a obtenu des succès très intéressants. Il faut un appui à l'échelle ministérielle pour éviter que le fardeau de la preuve revienne toujours aux communautés, qui doivent ensuite argumenter auprès des ministères pour recevoir un soutien financier.

De telles mesures positives doivent être mises en place et doivent être maintenues pour soutenir les communautés. Ce qu'on souhaite également, c'est que le prochain Plan d'action pour les langues officielles agisse à titre de lentille francophone dans divers domaines. On pourrait mettre à profit les bonnes pratiques qui ont été établies au fil des ans afin de bonifier et d'améliorer l'accès à la formation, ce qui est notre objectif ultime.

Le sénateur McIntyre: Madame Brouillette, comme vous l'avez mentionné, nos établissements d'enseignement ont besoin de l'appui du gouvernement fédéral. Cela étant dit, les établissements postsecondaires de la francophonie canadienne ont reçu des fonds dans le cadre de la Feuille de route pour les langues officielles du Canada. De quelle façon ces fonds ont-ils été octroyés? Est-ce qu'ils ont été distribués équitablement entre les domaines suivants: la formation en santé, en droit, la formation linguistique des immigrants économiques, l'appui à l'enseignement dans la langue de la minorité et l'apprentissage de la langue seconde? Votre organisme a-t-il eu son mot à dire dans la distribution de ces fonds?

Mme Brouillette: Cela me permet de vous parler, justement, du modèle de gouvernance du CNFS. C'est lui qui a l'historique le plus important et sur lequel on a bâti l'ACUFC. Ce qui est intéressant, c'est que la distribution des fonds est l'une des recommandations que nous faisons à Santé Canada. Cependant, autour de la table, les 11 collèges et universités qui offrent une formation dans le domaine de la santé ou qui ont la capacité de l'offrir ont mis en place des mesures pour s'entendre entre eux sur la façon de répartir les fonds.

Ce qui en fait un modèle assez unique, c'est que la répartition est décidée en fonction de la capacité et des besoins. Au fil des ans, nous avons mis en œuvre différents mécanismes pour nous aider à faire cette répartition. Ultimement, l'offre de programmes dans le domaine de la santé était l'une de nos recommandations à Santé Canada pour cette répartition. Cela rendait la tâche plus facile au ministère et au gouvernement, car nous nous étions entendus autour de la table du conseil d'administration sur la façon de répartir les sommes du bailleur de fonds, soit Santé Canada.

Nous souhaitons élargir ce modèle de gouvernance au sein de l'ACUFC afin de répartir l'ensemble des fonds que nous recevons de la même façon. C'est un modèle de gouvernance très éloquent qui a beaucoup intéressé le ministère de la Justice du Canada. Il a manifesté l'intérêt de travailler avec nous, parce que nous avions déjà élaboré ce beau modèle, selon lequel on met les besoins sur la table, on évalue les possibilités de financement et on décide ensemble de la façon de répartir les fonds. C'est un travail que nous avons fait avec le temps et qui a eu beaucoup de succès.

La présidente : Sénatrice Jaffer, est-ce que vous voulez toujours poser une question?

Senator Jaffer: Yes. Thank you. In your presentation, on page 8, you say that the necessary infrastructure has to be created to admit more students from immersion and French as a second language programs, and more immigrant and international students.

Could you expand your thinking on that subject?

Ms. Brouillette: When we talk about infrastructure, we mean service infrastructure. The needs of the students we admit into our colleges and universities in minority communities — immigrant students, international students or immersion students — are different from the needs of the native-born francophone students, for example.

Over time, some of our institutions have created some of these services, because they have a fairly significant student population, and, because we always want students to succeed, they want to support them in achieving success. Over time, our institutions have developed substantial programs or services to support these students, but there is still a lot of work to do.

Earlier, I gave you statistics showing that nearly 380,000 young Canadians are enrolled in immersion programs, and our postsecondary institutions admit only a little more than 4,000. We could admit many more, and we want to do that, but programming has to be put in place that can motivate them to attend our institutions and continue along the continuum they embarked on when they enrolled in immersion programs in elementary and secondary school. In addition, we have to support them in this adventure, that is, we have to offer them guidance and special services to help them succeed in their studies.

[English]

Senator Jaffer: I come from a culture where we speak many languages. Languages should not divide people. I am sometimes frustrated here that we have English as the main language and then the Francophonie speak to each other and the language doesn't expand. I'm not being rude. There is a great thirst in British Columbia within the immigrant community, within the allophone community, to speak both languages. It's a great advantage for their children to be conversant in both languages.

What can federal politicians or the federal government do to grow the Francophonie speaking community? It's necessary, if we're going to be truly become bilingual, that we include everyone in learning to speak both languages. As an educator, what suggestions can you make?

La sénatrice Jaffer: Oui. Je vous remercie. Dans votre présentation, à la page 8, vous mentionnez qu'il faut mettre en place les infrastructures nécessaires pour accueillir davantage d'étudiants issus de programmes d'immersion et de français langue seconde, immigrants et internationaux.

Pourriez-vous préciser votre pensée à ce sujet?

Mme Brouillette: Lorsqu'on parle d'infrastructures, il s'agit d'infrastructures de service. Les clientèles que nous accueillons dans nos collèges et nos universités en situation minoritaire — des clientèles immigrantes ou qui viennent de l'international ou de l'immersion — ont des besoins différents de ceux de la clientèle francophone de souche, par exemple.

Avec le temps, quelques-unes de nos institutions ont établi certains de ces services, parce qu'elles ont une clientèle assez importante et, comme la réussite des étudiants est toujours souhaitée, elles veulent les accompagner dans cette réussite. Au fil du temps, nos institutions ont développé des programmes ou des services importants pour appuyer cette clientèle, mais il reste encore beaucoup de travail à faire.

Plus tôt, je vous ai donné des statistiques indiquant que près de 380 000 jeunes Canadiens bénéficient des programmes d'immersion, et nos institutions postsecondaires en accueillent seulement un peu plus de 4 000. Nous pourrions en accueillir beaucoup plus, et nous souhaitons le faire, mais il faut prévoir une programmation qui puisse les motiver à fréquenter nos institutions et à poursuivre ce continuum dans lequel ils se sont engagés lorsqu'ils se sont inscrits dans les programmes d'immersion à l'école primaire et secondaire. De plus, il faut les accompagner dans cette aventure, c'est-à-dire leur offrir un encadrement et des services particuliers pour les aider à réussir leurs études.

[Traduction]

La sénatrice Jaffer: Dans ma culture, nous parlons plusieurs langues, et les langues ne devraient pas diviser les gens. Je suis parfois frustrée de voir que l'anglais est la langue principale et que les francophones se parlent entre eux et que la langue ne se propage pas. Je ne dis pas cela pour mal faire. En Colombie-Britannique, les immigrants et les allophones veulent vraiment parler les deux langues. C'est très avantageux pour leurs enfants de connaître les deux langues.

Qu'est-ce que les politiciens fédéraux et le gouvernement fédéral peuvent faire pour stimuler la croissance de la communauté francophone? Si nous voulons vraiment devenir bilingues, c'est nécessaire de permettre à tout le monde d'apprendre les deux langues. À titre d'éducatrice, que nous suggérez-vous?

[Translation]

Ms. Brouillette: Thank you for your question, which is very much on point. The network I represent, the Association des collèges et des universités, an organization of 21 postsecondary institutions in our communities, is part of the solution for expanding and opening up the communities.

With our wish to admit native-born francophones and also people who come from immersion programs, immigrants and international students, we want to have a pool in our communities and we want people to be part of our communities and enrich them. Our institutions are prepared to admit students from these various groups, to expand our communities. However, in general, these are smaller institutions, and, ultimately, we have to have the resources to create attractive programming.

We therefore have to improve access to postsecondary education. It will then become more attractive for students from the various groups to enrol in our institutions.

Senator Gagné: A decade ago, the idea of a national strategy for postsecondary education was put forward and there was even talk about seeing whether the allocation for postsecondary education should be included in the Canada Social Transfer. In terms of the social transfer, we know that the transfer to the provinces is done as a block. It is extremely difficult to know exactly what portions of the transfers are paid directly to minority postsecondary institutions in minority.

Do you think the question of a national strategy for postsecondary education in French in minority communities should be revived? That would make it possible to ensure that the money transferred to the provinces is actually put into developing programming in French.

Ms. Brouillette: Are you talking about the OLEP, the Official Languages in Education Program?

Senator Gagné: Yes. It is easier in some provinces than in others to identify the money that is paid directly for postsecondary education. There is the OLEP, but when it comes to the transfer, for the province, it is very difficult to identify the funds.

Ms. Brouillette: That is always a question that we ask ourselves, because we are familiar with the program, whether it is the OLEP or the Official Languages in Education Program and, I would add, in French. A good portion of those envelopes is dedicated to elementary, intermediate and secondary education, and a portion is paid toward postsecondary education. As you say, it is, in fact, difficult to determine what portion of the funds is getting to postsecondary education.

In general, our association believes that this is the role the federal government should play, because there is always some concern when money goes through the provinces. It is hard to [Français]

Mme Brouillette: Je vous remercie de votre question très pertinente. Le réseau que l'on représente, l'Association des collèges et des universités, qui regroupe 21 établissements postsecondaires dans nos communautés, fait partie de la solution pour agrandir les communautés et les ouvrir.

En voulant accueillir nos francophones de souche, de même que les gens qui proviennent des programmes d'immersion, les immigrants et les étudiants internationaux, nous souhaitons obtenir un bassin de nos communautés et que ces gens fassent partie de nos collectivités et les enrichissent. Nos institutions sont disposées à accueillir ces différentes clientèles pour élargir nos communautés. Toutefois, de façon générale, il s'agit de plus petits établissements, et il nous faut des moyens, en fin de compte, pour mettre en place une programmation intéressante.

Il faut donc améliorer l'accès à la formation postsecondaire. De là, il devient plus intéressant pour les différentes clientèles de s'inscrire dans nos institutions.

La sénatrice Gagné: Il y a une dizaine d'années, l'idée d'une stratégie nationale en matière d'éducation postsecondaire avait été avancée et on parlait même de voir s'il y avait lieu d'inclure l'allocation pour l'éducation postsecondaire dans le cadre du transfert canadien en matière de programmes sociaux. Dans le contexte du transfert canadien, on sait que le transfert aux provinces se fait en bloc. Il est extrêmement difficile de savoir exactement quelles portions des transferts sont versées directement aux établissements postsecondaires en situation minoritaire.

D'après vous, y aurait-il lieu de réanimer la question d'une stratégie nationale en matière d'éducation postsecondaire en français en situation minoritaire? Cela nous permettrait de veiller à ce que les sommes transférées aux provinces soient réellement dirigées vers le développement de la programmation en français.

Mme Brouillette : Est-ce du PLOE, le Programme des langues officielles dans l'enseignement, dont vous parlez?

La sénatrice Gagné: Oui. Il est plus facile dans certaines provinces que dans d'autres de cibler les sommes qui sont versées directement en faveur de l'éducation postsecondaire. Il y a le PLOE, mais en ce qui concerne le transfert, pour la province, il est très difficile de déterminer les sommes.

Mme Brouillette: C'est toujours une question que nous nous posons, parce que nous connaissons le programme, soit le PLOE ou le Programme des langues officielles dans l'enseignement, et j'ajouterais, en français. Une bonne portion de ces enveloppes est consacrée à l'éducation au niveau élémentaire, intermédiaire et secondaire, et une portion est versée à l'enseignement postsecondaire. En effet, comme vous le dites, il est difficile de déterminer quelle portion de ces sommes se rend à l'enseignement postsecondaire.

Pour notre association, de façon générale, nous croyons que c'est là le rôle que doit jouer le gouvernement fédéral, car il y a toujours une inquiétude lorsque l'argent passe par les provinces. Il

know what portion of the envelope is getting to the institutions, and, when the funds come directly from the federal government, it is easier to keep a Canada-wide perspective and do the work with that in mind. It is that perspective that enables us to develop Canada-wide projects. We often say that our francophone minority communities are like an eleventh province outside Quebec. That enables us to better identify their needs and respond to them as an association and network of institutions that can meet the communities' access to education needs.

Does that answer your question?

Senator Gagné: Yes, thank you.

Senator Mockler: I would like to apologise for being late, first. Northwestern New Brunswick was covered in snow this morning. That did give me an opportunity to look at the documents I had in hand.

I would like to congratulate you on your new responsibilities and the synergy you had for creating the new association.

I am very familiar with the Société Santé en français and the story of how it came about, and we follow its work very closely. Access to health care and justice in French is an extra challenge. I observe this in what you have presented concerning francophone minority communities. Can you tell us more about this specific factor, so we can put ourselves in the picture in relation to both the new programs and the roadmap?

Ms. Brouillette: You are asking me to tell you more about vulnerability?

Senator Mockler: Yes, given that it is a constant challenge, even since the creation of the Société Santé en français.

Ms. Brouillette: The consortium is concerned with health, and now, the association is also concerned with justice. In fact, when people have health problems or problems with the justice system, it is easy to understand that they find themselves in a very vulnerable position. We have created a number of tools to demonstrate that in dealing with the justice system or with a health challenge, it is particularly important to be able to speak in one's first language. That is even truer when it comes to mental health and medical emergencies as a result of an accident, for example. We realized that the same situation exists in the field of justice, and that is why we want to develop more programs to train professionals who can offer services to the community.

In fact, we recently created an entire project for active offer of services. That is my baby, the entire question of active offer of services in French. We realized that you cannot teach in our network of postsecondary institutions the way you teach in the majority network. It has to be done differently, because

est difficile de savoir quelle portion de l'enveloppe se rend aux institutions et, lorsque les sommes proviennent directement du gouvernement fédéral, il est plus facile de conserver une perspective pancanadienne et de faire du travail en ce sens. C'est cette perspective qui nous permet de développer des projets pancanadiens. On se dit souvent que nos communautés francophones en situation minoritaire sont comme une 11e province à l'extérieur du Québec. Cela nous permet de mieux cerner leurs besoins et d'y répondre en tant qu'association et réseau d'établissements qui peuvent répondre aux besoins des communautés quant à l'accès à la formation.

Est-ce que cela répond à votre question?

La sénatrice Gagné: Oui, merci.

Le sénateur Mockler: J'aimerais tout d'abord m'excuser de mon retard. Le nord-ouest du Nouveau-Brunswick a été blanchi par la neige, ce matin. Cela étant dit, cela m'a donné l'occasion de regarder les documents que j'avais en main.

Je tiens à vous féliciter de vos nouvelles responsabilités et de la synergie qui existe pour créer la nouvelle association.

Je connais très bien la Société Santé en français et l'histoire de sa naissance, et nous suivons ses travaux de très près. L'accès à la santé et à la justice en français constitue un défi supplémentaire. Je le constate dans ce que vous avez présenté au sujet des communautés francophones en situation minoritaire. Pouvezvous nous en dire davantage sur cet élément précis pour nous permettre de nous positionner, à la fois par rapport aux nouveaux programmes et à la feuille de route?

Mme Brouillette : Vous me demandez de vous en dire davantage au sujet de la vulnérabilité?

Le sénateur Mockler : Oui, étant donné qu'il s'agit d'un défi constant, même depuis la création de la Société Santé en français.

Mme Brouillette: Le consortium s'intéresse à la santé et, maintenant, l'association s'intéresse également à la justice. Effectivement, lorsque les gens ont des problèmes de santé ou des problèmes avec la justice, on comprend rapidement qu'ils se retrouvent dans une situation très vulnérable. Nous avons créé plusieurs outils pour démontrer que, face à la justice, ou devant un défi de santé, il est d'autant plus important de pouvoir s'exprimer dans sa langue première. C'est encore plus vrai en ce qui concerne les questions de santé mentale et les situations d'urgence médicale à la suite d'un accident, par exemple. Nous avons réalisé que la même situation prévaut lorsqu'il s'agit du domaine de la justice, et c'est pourquoi nous souhaitons développer davantage de programmes pour former des professionnels qui puissent offrir des services à la communauté.

Nous avons d'ailleurs mis en place, récemment, tout un projet d'offre active de services. C'est un bébé que j'aime beaucoup, toute la question de l'offre active de services en français. Nous nous sommes rendu compte que, dans notre réseau d'établissements postsecondaires, on ne peut pas enseigner

professionals like doctors, nurses and occupational therapists have to be trained, even if they come from those communities.

It is still not easy to understand why there may not be active demand for services, why francophones in the communities do not request these services. We do know, and the research clearly shows, that they could obtain these services in their language, but they do not have the reflex to ask for them, because they do not want to be seen as lobbyists who want to get services, and want them right now. They are afraid of being ignored. It is not reasonable for a person to have to request health services in their language, and people do not expect to have to do that.

There are multiple factors that have been documented that explain why people in our communities do not ask for services in French, even though studies clearly show that they could benefit greatly from them. It has been proved that we find it easier to comply with a health care plan if it is explained to us in our language. It has been proved that we will take our medications correctly when we are given the instructions in our own language.

So these are two crucial areas where good service has to be offered, service that is high quality and safe. People have to be able to receive services in their language.

Senator Mockler: I think it will always be a challenge to understand why people do not request the services, but you explain it very well. Since the early 2000s, when the Société Santé en français was recognized, there has been some improvement; however, we must still be vigilant, and that is evidently the role you are going to play.

Now, what are the main achievements of the Consortium national de formation en santé? I am asking that you give me, in concrete terms, three factors that have enabled you to make progress on this service.

Ms. Brouillette: In the health care field, as I was saying earlier, our major achievement is creating 68 postsecondary programs over the last 13 years. That is a tour de force. We have created bachelor's, college and university programs. There are two-year or three-year programs, three-year or four-year university programs, and master's programs. Creating 68 new programs in 13 years is a tour de force.

We have achieved this tour de force through the synergy at work among the colleges and universities. In the case of the Consortium national de formation en santé, that really was one of the most important assets.

We wondered whether services in French were in fact being offered in our communities, and we have done surveys for several years now. In my presentation, I provided some statistical data.

comme on enseigne dans le réseau de la majorité. Il faut le faire différemment, parce qu'il faut former les professionnels comme les médecins, les infirmières et les ergothérapeutes, même s'ils proviennent de ces communautés.

Il n'est pas toujours évident de bien comprendre pourquoi il n'y a pas nécessairement une demande active de services, pourquoi les francophones dans les communautés ne demandent pas ces services. On sait très bien — et les recherches le démontrent clairement — qu'ils pourraient bénéficier de ces services dans leur langue, mais ils n'ont pas le réflexe de le demander, parce qu'ils ne veulent pas être perçus comme des lobbyistes qui veulent recevoir les services, et tout de suite. Ils ont peur d'être mis de côté. Il n'est pas normal d'avoir à demander des services de santé dans sa langue, et on ne s'y attend pas.

Il y a un tas de facteurs qui ont été documentés qui expliquent pourquoi les citoyens dans nos communautés ne demandent pas de recevoir les services en français, même si les études démontrent clairement qu'ils pourraient grandement en bénéficier. Il est prouvé que nous adhérons plus facilement à un régime de soins de santé s'il nous a été expliqué dans notre langue. Il est prouvé que nous prenons nos médicaments correctement lorsque les directives nous ont été données dans notre langue.

Ce sont donc deux domaines cruciaux où il est nécessaire d'offrir un bon service, un service de qualité et un service sécuritaire. Il faut que les gens puissent recevoir des services dans leur langue.

Le sénateur Mockler: Je crois que ce sera toujours un défi de comprendre pourquoi on ne demande pas les services, mais vous nous l'expliquez très bien. Depuis la reconnaissance de la Société Santé en français, dans les années 2000, il y a eu de l'amélioration; cependant, il faut tout de même être vigilant, et vraisemblablement, c'est le rôle que vous allez jouer.

Maintenant, quelles sont les principales réalisations du Consortium national de formation en santé? Je vous demande de m'énoncer de façon tangible trois facteurs qui vous ont permis de faire avancer ce service.

Mme Brouillette: Dans le domaine de la santé, comme je le disais plus tôt, notre grande réalisation a été de mettre en place 68 programmes postsecondaires au cours des 13 dernières années. C'est un tour de force. Nous avons établi des programmes de baccalauréat, des programmes collégiaux et des programmes universitaires. Il y a des programmes de deux ou trois ans, des programmes universitaires de trois ou quatre ans et des programmes de maîtrise. Mettre en place 68 nouveaux programmes en 13 ans, c'est un tour de force.

Nous avons pu réaliser ce tour de force grâce au travail de synergie entre les collèges et les universités. Dans le cas du Consortium national de formation en santé, c'était vraiment l'un des atouts les plus importants.

Nous nous sommes interrogés à savoir si les services en français étaient bel et bien offerts dans nos communautés, et nous faisons des sondages depuis plusieurs années maintenant. Dans mon Of the graduates in health care who were surveyed over a period of six months to one year after graduation, 94 per cent have settled in a francophone community, where they are serving francophones. That is the kind of statistics we have. In recent years, the rate has been around 86 or 88 per cent.

Senator Rivard: I want to come back to your excellent presentation. On page 3, you criticize the fact that the Official Language Community Development Bureau, the OLCDB, still does not have a director, and has not had for six months. You suggest that the Minister of Health consult you on this subject. I understand that this is an appointment that must be made by the Minister of Health.

You talk about six months. If we go back in time, the election was called on August 2. From then on, there could be no more appointments. The election was held on October 19. So we are within the six months. I do not want to take the side of the previous government or the new government, but that is more or less the time required for going back to the drawing board.

I read recently that there are several hundred positions that have to be filled, either by departments or agencies or by what is called the Governor in Council, the Prime Minister's Office. I get the feeling that deadlines are being met.

Do you have any recommendations for the department when it comes time to fill a position or are you waiting for the Minister to decide? I assume that you are bringing pressure to bear for an appointment to be made.

Ms. Brouillette: Thank you for putting that question back on the table. We think this is an important concern. Based on the information we have, the position should at least have been posted. We would not necessarily recommend any particular individual, but we very much want a structure like the OLCDB, at Health Canada, to be able to stay, because it is a model that has worked very well over the years. We had an excellent partnership, one that did not shift the burden of proof or the burden of argument to the beneficiaries. Within the department, there was this office that could support the argument for offering services in French in francophone minority communities. We believe this is clearly a good practice and an eloquent example of a positive measure. In fact, we would like to see OLCDBs in all departments. That would mean that it would not always be the communities that would bear the burden of proving the reasons why they should be supported.

The Chair: For the people listening, can you remind us what the OLCDB is?

Ms. Brouillette: Yes, it is the Official Language Community Development Bureau, at Health Canada. We have been working with that bureau since 2003.

allocution, je vous ai transmis certaines données statistiques. Une proportion de 94 p. 100 des diplômés dans le domaine de la santé qui ont été sondés sur une période de six mois à un an après leur diplomation se sont établis dans une communauté francophone, où ils servent des francophones. C'est le genre de statistique dont nous disposons. Au cours des dernières années, le taux se situait autour de 86 ou de 88 p. 100.

Le sénateur Rivard : Je reviens à votre excellente présentation. À la page 3, vous déplorez que le Bureau d'appui aux communautés de langue officielle, qu'on appelle le BACLO, n'ait toujours pas de directeur, et cela, depuis plus de six mois. Vous suggérez que la ministre de la Santé vous consulte à ce sujet. Je comprends que c'est une nomination qui doit être faite par la ministre de la Santé.

Vous parlez de six mois. Si on retourne dans le temps, les élections ont été déclenchées le 2 août. À partir de ce moment, il ne peut plus y avoir de nominations. L'élection a eu lieu le 19 octobre. On est donc à l'intérieur d'une période de six mois. Je ne veux pas prendre la part de l'ancien ou du nouveau gouvernement, mais cela correspond à peu près au délai requis pour refaire nos devoirs.

J'ai lu récemment qu'il y a quelques centaines de postes qui doivent être comblés, soit par des ministres ou des organismes, ou ce qu'on appelle le gouverneur en conseil, le bureau du premier ministre. J'ai l'impression que les délais sont respectés.

Faites-vous des recommandations au ministère lorsque vient le temps de pourvoir un poste ou attendez-vous que le ministre décide? Je suppose que vous faites des pressions pour qu'une nomination soit faite.

Mme Brouillette : Je vous remercie de ramener cette question sur la table. Pour nous, il s'agit d'une préoccupation importante. Selon l'information que nous avons, le poste aurait dû au moins être affiché. Nous ne recommanderions pas nécessairement un individu en particulier, mais nous souhaitons vivement qu'une structure comme celle du BACLO, au sein de Santé Canada, puisse demeurer, parce que c'est un modèle qui a très bien fonctionné au fil des ans. C'est un beau partenariat que nous avions, qui évitait que le fardeau de la preuve ou le fardeau d'argumenter soit transféré aux bénéficiaires. Au sein du ministère, il y avait ce bureau qui pouvait appuyer l'argument d'offrir des services en français dans les communautés francophones en milieu minoritaire. Pour nous, il s'agit clairement d'une bonne pratique et d'un exemple éloquent d'une mesure positive. En fait, nous aimerions voir des BACLO dans tous les ministères. De cette façon, ce ne serait pas toujours les communautés qui assumeraient le fardeau de faire la preuve des raisons pour lesquelles on devrait les appuyer.

La présidente : Pour les gens qui nous écoutent, pouvez-vous nous rappeler ce qu'est le BACLO?

Mme Brouillette : Oui, c'est le Bureau d'appui aux communautés de langue officielle, au sein de Santé Canada. Nous travaillons avec ce bureau depuis 2003.

The Chair: Is that the only department that has this kind of organization, to provide it with the francophone lens?

Ms. Brouillette: To my knowledge, when it comes to the departments with which we interact, it is the only one. That is the best lens we could hope to have, because the OLCDB has helped us enormously over the years. It enabled us to focus our energy on doing our work and creating programs rather than having to develop arguments and debating with the departments. The people at the OLCDB were the ones within the department who carried the torch, the people who argued the need to support us. That then allowed us to use our energy and our resources to develop programs.

The Chair: Ms. Brouillette, on behalf of the members of the committee, I would like to sincerely thank you for taking the time to come and testify before our committee. I was personally involved, in 2003, in creating the Consortium national de formation en santé, and also the Association des universités de la francophonie canadienne. I am therefore pleased and proud to see your many successes over the years.

Congratulations to you and your team, and thank you again.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Monday, May 16, 2016

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5:30 p.m. to elect an acting chair and to continue its study on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the act.

[Translation]

Maxwell Hollins, Clerk of the Committee: Good evening. Welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on Official Languages.

Honourable senators, as clerk of the committee, I must inform you of the unavoidable absence of the chair and deputy chair, and preside over the election of an acting chair.

I am ready to receive a motion to that effect.

Senator Mockler: Mr. Hollins, can I nominate someone even though I am here as a replacement?

Mr. Hollins: Yes, of course. As a replacement, you are a member of the committee for the duration of this meeting.

[English]

Senator Mockler: I would like to nominate Senator McIntyre.

La présidente : Est-ce le seul ministère à avoir un tel organisme pour lui procurer cette lentille francophone?

Mme Brouillette: À ma connaissance, en ce qui concerne les ministères avec lesquels nous interagissons, c'est le seul. C'est la plus belle lentille que nous pourrions souhaiter avoir, car le BACLO nous a aidés énormément au fil des ans. Il nous permettait de concentrer notre énergie à faire notre travail et à créer des programmes plutôt que d'avoir à développer des argumentaires et à nous débattre avec des ministères. Les gens du BACLO ont été, au sein du ministère, ceux qui portaient le flambeau, ceux qui argumentaient sur la nécessité de nous appuyer. Ainsi, cela nous a permis d'employer notre énergie et nos ressources à développer des programmes.

La présidente : Madame Brouillette, au nom des membres du comité, je tiens à vous remercier très sincèrement d'avoir pris le temps de venir témoigner devant notre comité. J'ai été personnellement impliquée dans la mise sur pied, en 2003, du Consortium national de formation en santé, et aussi de l'Association des universités de la francophonie canadienne. C'est donc avec joie et fierté que je constate vos nombreux succès au fil des années.

Toutes mes félicitations à vous et à votre équipe, et merci encore.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le lundi 16 mai 2016

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 h 30, pour procéder à l'élection d'un président suippléant et pour poursuivre son étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi.

[Français]

Maxwell Hollins, greffier du comité : Bonsoir. Je vous souhaite la bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent des langues officielles.

Honorables sénateurs, en tant que greffier du comité, il est de mon devoir de vous informer de l'absence forcée de la présidente et de la vice-présidente, et de présider à l'élection d'un président suppléant.

Je suis donc prêt à recevoir une motion à cet effet.

Le sénateur Mockler: Monsieur le greffier, puis-je faire une proposition même si je suis ici à titre de remplaçant?

M. Hollins: Oui, bien sûr. En tant que remplaçant, vous êtes membre du comité pour la durée de cette réunion.

[Traduction]

Le sénateur Mockler: Je propose le sénateur McIntyre.

Mr. Hollins: Are there any other nominations?

Is it your pleasure to adopt the motion?

Hon. senators: Yes.

Mr. Hollins: Thank you. I declare the motion carried, and I invite the Honourable Senator McIntyre to take the chair.

Senator Paul E. McIntyre (Acting Chair) in the chair.

The Acting Chair: Honourable senators, we are waiting for Minister McCallum to arrive.

Good evening. I am Paul McIntyre, a senator from New Brunswick. I am pleased to be chairing the meeting this evening.

Before I give the floor to the witnesses, I invite the senators to introduce themselves.

Senator Gagné: Raymonde Gagné from Manitoba.

Senator Mockler: Percy Mockler from New Brunswick

Senator Seidman: Judith Seidman from Quebec.

Senator Munson: Jim Munson from Ontario, but my heart is in New Brunswick.

[English]

Senator Doyle: Norman Doyle, Newfoundland and Labrador. I'm sitting in for Senator Poirier.

[Translation]

Senator Jaffer: Mobina Jaffer from British Columbia.

The Acting Chair: The committee is continuing its study on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the act.

We are pleased to welcome the Honourable John McCallum, P.C., M.P., Minister of Immigration, Refugees and Citizenship. He is joined by Stefanie Beck, Assistant Deputy Minister of Corporate Services at Immigration, Refugees and Citizenship Canada; and Corinne Prince St-Amand, Director General, Integration-Foreign Credentials Referral Office, in the same department.

On behalf of the committee members, thank you for participating in this meeting.

[English]

Minister, I understand you have opening remarks. Therefore, in the interests of allowing as much discussion as possible in the time available to us, you are requested to please limit your opening statement to no more than 10 minutes total.

[Français]

M. Hollins: Y a-t-il d'autres nominations? Consentez-vous à adopter cette motion?

Des voix: Oui.

M. Hollins: Merci. Je déclare la motion adoptée, et j'invite donc l'honorable sénateur McIntyre à prendre place au fauteuil.

Le sénateur Paul E. McIntyre (président suppléant) occupe le fauteuil.

Le président suppléant : Honorables sénateurs, nous attendons la venue du ministre McCallum.

Bonsoir. Je suis Paul McIntyre, sénateur du Nouveau-Brunswick. J'ai le plaisir de présider la réunion ce soir.

Avant de passer la parole aux témoins, j'invite les sénateurs à se présenter.

La sénatrice Gagné: Raymonde Gagné, du Manitoba.

Le sénateur Mockler: Percy Mockler, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Seidman: Judith Seidman, du Québec.

Le sénateur Munson: Jim Munson, de l'Ontario, mais mon cœur est au Nouveau-Brunswick.

[Traduction]

Le sénateur Doyle : Norman Doyle, Terre-Neuve-et-Labrador. Je remplace la sénatrice Poirier.

[Français]

La sénatrice Jaffer: Mobina Jaffer, de la Colombie-Britannique.

Le président suppléant : Le comité continue son étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi.

Nous avons le grand plaisir d'accueillir l'honorable John McCallum, C.P., député, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté. Il est accompagné de Stefanie Beck, sous-ministre adjointe des services ministériels au ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, ainsi que de Corinne Prince St-Amand, directrice générale, Intégration-Bureau d'orientation relatif aux titres de compétences étrangers, du même ministère.

Au nom des membres du comité, je vous remercie sincèrement de votre participation à cette rencontre.

[Traduction]

Monsieur le ministre, je crois savoir que vous entendez nous faire une déclaration préliminaire. Je me permets de vous inviter à vous en tenir à 10 minutes pour conserver le plus de temps possible pour nos discussions.

Hon. John McCallum, P.C., M.P., Minister of Immigration, Refugees and Citizenship: Thank you and good evening, Mr. Chair. I was going to introduce my colleagues, but you have already done so. Sorry for being a little late. I won't speak for very long.

I'm pleased to have this opportunity today to appear before this committee as you continue your study on the application of the Official Languages Act. I would like to begin by acknowledging the work of my colleague, Mélanie Joly, the Minister of Canadian Heritage. She is developing, as part of her mandate, a multi-year official languages plan that will be critical in our work to support official language minority communities. Maybe she has already spoken before your committee, I don't know. She's in charge of official languages, as you know.

[English]

Over the past several years, my department has taken many steps to attract more French-speaking newcomers to Canada. We'll continue to do that. We undertake a number of activities to encourage francophone immigration and francophone minority communities. We're working to achieve a francophone immigration target of 4 per cent of economic immigrants by 2018 and 4.4 per cent of the total number of immigrants settling outside Quebec by 2023. Sadly we are quite a long way from hitting those targets as we speak.

First, my department regularly promotes francophone minority communities to French-speaking foreign nationals abroad.

[Translation]

We have increased our promotion and recruitment activities abroad to include more focused activities led by our missions to promote immigration to francophone minority communities. Information sessions are also available by webconference to immigration candidates around the world, and many events were organized to promote the Express Entry system.

Second, my department encourages the use of the Provincial Nominee Program as an avenue to permanent residency for potential French-speaking newcomers. Several provinces also have their own francophone immigration targets.

[Français]

L'honorable John McCallum, C.P., député, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté: Bonsoir et merci, monsieur le président. J'allais présenter mes collègues, mais vous l'avez déjà fait. Je m'excuse d'être un peu en retard. Mes remarques ne seront pas trop longues.

C'est avec plaisir que je comparais aujourd'hui devant le comité dans le cadre de son étude de l'application de la Loi sur les langues officielles. Je voudrais commencer par souligner le travail de ma collègue, Mélanie Joly, ministre du Patrimoine canadien. Elle élabore, dans le cadre de son mandat, un plan pluriannuel sur les langues officielles qui sera essentiel à notre travail de soutien aux communautés de langue officielle en situation minoritaire. Peut-être qu'elle a déjà fait des remarques devant votre comité, je ne le sais pas. Elle s'occupe des langues officielles, comme vous le savez.

[Traduction]

Au cours des dernières années, mon ministère a pris de nombreuses mesures pour attirer un plus grand nombre de nouveaux arrivants francophones au Canada. Nous allons poursuivre sur la même voie. Nous prenons de nombreuses mesures pour stimuler l'immigration francophone et, en particulier, pour la favoriser dans les communautés francophones en situation minoritaire. Pour les immigrants francophones, nous nous efforçons d'atteindre deux cibles, soit 4 p. 100 du nombre d'immigrants économiques d'ici 2018 et 4,4 p. 100 du nombre total d'immigrants à l'extérieur du Québec d'ici 2023. Aujourd'hui, nous sommes encore malheureusement loin d'atteindre ces cibles.

Sachez, tout d'abord que le ministère entreprend régulièrement, auprès de francophones vivant à l'étranger, la promotion de nos communautés de langue française minoritaires.

[Français]

Nous avons accru nos activités de promotion et de recrutement à l'étranger de sorte à inclure des activités encore plus ciblées menées par nos missions, et ce, afin de promouvoir l'immigration dans les communautés francophones en situation minoritaire. Des séances de formation sont également offertes aux candidats à l'immigration partout dans le monde par l'entremise de cyberconférences, et de nombreux événements ont été organisés pour promouvoir le système Entrée express.

Deuxièmement, mon ministère encourage les nouveaux arrivants francophones potentiels à recourir au Programme des candidats des provinces pour avoir accès à la résidence permanente. Quelques provinces ont également leurs propres cibles en matière d'immigration francophone.

[English]

Third, my department pursues collaboration with francophone minority communities to explore new measures to increase the numbers of French-speaking newcomers.

Fourth, we work with employers to promote skilled francophone foreign nationals for permanent jobs in Canada. As you probably are aware, I recently announced that my department will re-establish the labour market impact assessment exemption for skilled francophone temporary workers.

[Translation]

Starting June 1, 2016, the Mobilité francophone stream of the International Mobility Program will exempt employers from the LMIA process when they hire francophone workers on a temporary basis in managerial, professional and skilled trades occupations from abroad to work in francophone communities outside Quebec. This will make it easier for employers to efficiently recruit French-speaking foreign workers for highly-skilled jobs on a temporary basis.

We know that many successful permanent resident applicants start out as temporary workers in Canada. We believe that, once they are in Canada and working, many will want to make that commitment to stay for the long term and become Canadian.

[English]

It's incumbent on employers, communities and governments to work closely together to ensure that this new Mobilité francophone stream is used effectively.

Let's not forget the goal of this program: The retention of new French-speaking workers in francophone minority communities.

Much remains to be done and challenges remain. For example, the proportion of French-speaking economic permanent residents admitted to Canada outside of Quebec has remained at 1.4 per cent of the national total, far from that 4 per cent target I mentioned earlier.

[Translation]

I have said in the past that international students are an important component of Canada's immigration system, and that we need to do more to encourage them and, more importantly, help them stay in Canada after their studies are finished.

[Traduction]

Troisièmement, mon ministère travaille de concert avec des communautés francophones en situation minoritaire pour élaborer de nouvelles mesures qui permettraient d'accroître le nombre de nouveaux arrivants francophones.

Quatrièmement, nous collaborons avec les employeurs afin de promouvoir l'embauche d'étrangers francophones qualifiés dans des emplois permanents au Canada. Peut-être savez-vous déjà que j'ai récemment annoncé que mon ministère allait rétablir la dispense d'étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) pour les travailleurs étrangers temporaires francophones qualifiés.

[Français]

À compter du 1^{er} juin 2016, le volet Mobilité francophone du Programme de mobilité internationale dispensera les employeurs du processus d'EIMT s'ils embauchent des ressortissants étrangers francophones sur une base temporaire pour combler des postes en gestion ou des emplois professionnels et qualifiés dans des communautés francophones hors Québec. Il sera ainsi plus facile pour les employeurs de recruter efficacement des travailleurs étrangers francophones pour des emplois de travailleurs qualifiés sur une base temporaire.

Nous savons que de nombreux demandeurs de résidence permanente dont la demande est acceptée commencent en tant que travailleurs temporaires au Canada. Nous croyons qu'une fois qu'ils sont arrivés et qu'ils travaillent au Canada, ils sont nombreux à prendre l'engagement d'y rester à long terme et de devenir des Canadiens.

[Traduction]

Il incombe aux employeurs, aux collectivités et aux gouvernements de travailler en étroite collaboration pour veiller à ce que le nouveau volet Mobilité francophone soit utilisé de manière efficace.

Je me permets de vous rappeler les objectifs de ce programme : retenir les nouveaux travailleurs francophones dans les communautés francophones en situation minoritaire.

Il reste encore beaucoup à faire et certains enjeux demeurent. Par exemple, la proportion de résidents permanents économiques francophones admis au Canada hors du Québec est demeurée à 1,4 p. 100 du total national, ce qui est loin des 4 p. 100 visés dont j'ai parlé plus tôt.

[Français]

J'ai dit par le passé que les étudiants étrangers représentaient une composante importante du système d'immigration du Canada et que nous devions en faire davantage pour les encourager et, plus important encore, pour les aider à demeurer au Canada après leurs études.

[English]

This is something I have said quite frequently. We are going to act on it. I think we should make it easier for international students to remain in Canada should they choose to do so. They were shortchanged in a number of ways by the Express Entry system, and it is difficult to think of a group more promising than international students to become future Canadians. Not only are they by definition educated, they also speak English or French, know something of the country and tend to be young, so they are just the kind of people we want. We will be taking measures to make access to Canada for international students as permanent residents easier. We've already made it easier for them to become citizens by restoring the 50 per cent credit for time spent in Canada into our Bill C-6.

This is not something that is exclusively of benefit for the francophone community. I think it is a benefit for all Canadians, including the francophone communities.

[Translation]

In January, I was in New Brunswick and met with Minister Francine Landry, who is responsible for the refugee file in New Brunswick. We spoke about the opportunity New Brunswick has to welcome refugees to communities of both official languages. She invited me to take part in the upcoming federal-provincial-territorial forum on francophone immigration. This event will bring together not only ministers of immigration but also ministers responsible for francophone affairs.

[English]

I'm looking forward to this conference in New Brunswick. I think it's in September, but I don't think a precise date has yet been given, unless it has and I'm not aware of it.

[Translation]

In March, I was able to meet with the Fédération des communautés francophones et acadienne, FCFA, at their tenth annual Journée de réflexion sur l'immigration francophone. I look forward to maintaining a warm relationship and collaboration with the FCFA. Today, I had the opportunity to meet with FCFA representatives.

[English]

I would also like to mention the Réseaux en immigration francophone, or Francophone Immigration Networks. Since their inception in 2003, these networks have helped foster dialogue about the needs of new francophone arrivals in all provinces outside Quebec.

[Traduction]

C'est une chose que j'ai répétée à l'envi. Nous allons prendre des mesures en ce sens. Je crois que nous devrions faciliter la tâche des étudiants étrangers qui désirent rester au Canada. Je trouve que le système Entrée express les a leurrés de diverses façons alors qu'il est difficile d'imaginer un groupe plus prometteur de futurs Canadiens que celui des étudiants étrangers. Ils parlent au moins l'une de nos deux langues officielles, ils ont une certaine connaissance de notre pays et, en règle générale, ils sont jeunes. C'est exactement le type de personnes que nous voulons attirer. Nous avons bien l'intention de prendre des mesures pour leur rendre l'accès à la résidence permanente plus facile. Avec le projet de loi C-6, nous avons déjà facilité la tâche de ceux qui veulent devenir citoyens canadiens en remettant en vigueur le crédit de 50 p. 100 pour le temps passé au Canada.

La communauté francophone n'est certes pas la seule bénéficiaire de cette mesure. Tous les Canadiens en profitent, y compris ceux des communautés francophones.

[Français

En janvier, je suis allé au Nouveau-Brunswick pour rencontrer la ministre Francine Landry, responsable du dossier des réfugiés dans cette province. Nous avons parlé du fait que le Nouveau-Brunswick a la possibilité d'accueillir des réfugiés dans des communautés qui parlent les deux langues officielles. Elle m'a invité à participer au prochain forum fédéral-provincial-territorial sur l'immigration francophone. Cet événement réunira non seulement des ministres de l'Immigration, mais également des ministres responsables des Affaires francophones.

[Traduction]

J'ai hâte d'assister à cette conférence qui va se tenir au Nouveau-Brunswick, en septembre, je crois. À ma connaissance, sa date exacte n'est pas encore connue.

[Français]

De plus, en mars, j'ai rencontré la Fédération des communautés francophones et acadienne lors de sa 10^e Journée de réflexion sur l'immigration francophone. Je serai heureux de maintenir une relation et une collaboration chaleureuses avec la fédération. Aujourd'hui, j'ai eu l'occasion de rencontrer des représentants de cette fédération.

[Traduction]

Je tiens également à vous parler des Réseaux en immigration francophone. Depuis leur création en 2003, les RIF ont favorisé le dialogue sur la nécessité de faire venir des nouveaux arrivants francophones dans toutes les provinces, à l'exception du Québec.

In collaboration with local and regional partners, the Réseaux en immigration francophone have mobilized community players and governments, leading to better quality services for francophone newcomers.

This type of collaboration is increasingly important as we work to reach our targets, not only to attract French-speaking newcomers, but also to welcome, integrate, and retain them in francophone minority communities.

[English]

It's not in my speech, and perhaps there was a reason for that, but the last point I would comment on is that we're actively considering changing the definition of "francophone." I was speaking earlier today to the representatives of the francophone community, and they were in total agreement with this. Right now, the definition is based on one's maternal language, but the new definition would be based on —

[Translation]

— whether the person was comfortable in French.

[English]

The problem with the maternal language is if someone comes from Senegal, the maternal language may not be French or English but a local non-French, non-English language. However, those people in reality are francophones, and so the institutions agree that it is a more realistic and sensible definition of "francophone."

It also has the unintended consequence of boosting the percentage. I said the objective was 4 per cent. The reality today is 1.4 per cent, and I think under this new more realistic definition, that percentage might go to something in the order of 3 per cent, at least. I'm not suggesting we achieve our objectives by changing the definition, but if one has a better definition of what is a francophone and a by-product of that is to increase the percentage, then I guess we'll accept that.

[Translation]

Mr. Chair, this is the end of my presentation. Thank you, and I am ready to answer your questions.

[English]

The Acting Chair: Thank you, minister, for your opening statement.

[Français]

Les Réseaux en immigration francophone, en collaboration avec des partenaires locaux et régionaux, ont mobilisé des acteurs communautaires et des représentants gouvernementaux, ce qui a permis d'accroître la qualité des services offerts aux nouveaux arrivants francophones.

Ce type de collaboration est de plus en plus important pour atteindre nos objectifs, lesquels consistent non seulement à attirer de nouveaux arrivants francophones, mais aussi à les accueillir, à les intégrer et à faire en sorte qu'ils demeurent dans les communautés francophones en situation minoritaire.

[Traduction]

Il y a peut-être une raison si le dernier point dont je tiens à vous entretenir ne figure pas dans ma déclaration préliminaire, mais sachez que nous envisageons sérieusement de modifier la définition de « francophones ». Je me suis entretenu plus tôt aujourd'hui avec des représentants de la communauté francophone et ils adhèrent tout à fait à ce projet. La définition que nous utilisons actuellement est fonction de la langue maternelle de la personne, alors que la nouvelle reposera sur...

[Français]

... si on est à l'aise en français.

[Traduction]

S'en remettre ainsi à la langue maternelle pose à l'occasion des problèmes. Prenons le cas d'une personne venant du Sénégal dont la langue maternelle peut fort bien n'être ni le français ni l'anglais, mais une autre langue locale sans lien avec le français ni avec l'anglais. Et pourtant, les gens originaires de ce pays sont des francophones. C'est pourquoi les institutions conviennent qu'il s'agit là d'une définition plus réaliste et plus sensée de « francophones ».

Une des conséquences inattendues de la définition actuelle est qu'elle fait grimper les pourcentages. Je vous ai indiqué que notre objectif est de 4 p. 100. Nous en sommes aujourd'hui à 1,4 p. 100, et je crois que cette nouvelle définition plus réaliste ferait grimper ce pourcentage, au moins, à 3 p. 100. Il ne s'agit pas ici de modifier la définition pour atteindre l'objectif, mais plutôt d'utiliser une meilleure définition de ce qu'est un francophone, définition qui fera incidemment augmenter ce pourcentage. C'est une réalité que nous n'aurons d'autre choix que d'accepter.

[Français]

Monsieur le président, c'est la fin de mon exposé. Je vous remercie, et je suis prêt à répondre à vos questions.

[Traduction]

Le président suppléant : Je vous remercie, monsieur le ministre, de cette déclaration préliminaire.

We will start the question period with Senator Seidman.

[English]

Senator Seidman: Thank you very much, minister.

I'd like to ask you about the minority English language communities in Quebec, if I might.

In the past, IRCC has testified to this committee that it cannot undermine the provisions of the 1991 accord, and for that reason the department's options for supporting English-speaking Quebec are limited. Could you explain to us how a bilateral agreement can affect the IRCC's responsibilities under federal law to consult and support English-speaking Quebec?

Mr. McCallum: Of course we consult and support the English speakers of Quebec, just as we consult and support all communities, but if you are talking about our role in immigration, then under the Canada-Quebec accord, the Province of Quebec has primary responsibility for immigration. That means that in that domain, our responsibilities are less. While we undertake measures to support francophone immigration in provinces outside Quebec, because immigration is under our control in those provinces, we are less able to do so in Quebec where immigration is more under the authority of the Province of Quebec given this accord.

That being said, we do contribute to the English-speaking communities of Quebec in other ways. For example, our research team has funded 12 research projects on English-speaking immigration in Quebec. I recently reached out to the Quebec Community Groups Network to initiate a dialogue on how to combine our efforts to better ensure the development, sustainability and enhancement of Quebec's English-speaking communities.

I myself am an English-speaking Quebecer. It's still the case. I have lived half of my life in that province, so I know something about that community, and naturally I am a supporter of it, having been a member. There are various indirect ways that we try to support that community, but given the jurisdictional issue regarding immigration, we are more limited in what we can do.

Senator Seidman: Have you already had talks, then, with the Quebec Community Groups Network?

Mr. McCallum: I have not yet.

Senator Seidman: Is there a regular process of consultations that you're aware of between IRCC and the English community groups in Quebec?

[Français]

Nous passons à la période des questions en commençant par la sénatrice Seidman.

[Traduction]

La sénatrice Seidman : Je vous remercie, monsieur le ministre.

Avec votre permission, j'aurais quelques questions à vous poser sur les communautés minoritaires de langue anglaise du Québec.

Notre comité a déjà entendu par le passé des dirigeants d'IRCC nous expliquer qu'il n'était pas question de remettre en cause l'accord de 1991 et que c'est la raison pour laquelle le ministère ne dispose que de peu de solutions pour venir en aide aux anglophones du Québec. Pourriez-vous, s'il vous plaît, nous expliquer comment un accord bilatéral peut brider les responsabilités confiées à votre ministère par la législation fédérale quand il s'agit de consulter et de soutenir les anglophones du Québec?

M. McCallum: Il est évident que nous consultons les anglophones du Québec, et que nous leur apportons notre appui, comme nous le faisons pour toutes les communautés. Par contre, si vous parlez de notre rôle en matière d'immigration, l'accord en la matière signé entre le Canada et le Québec confère à cette province l'essentiel des responsabilités dans ce domaine. Cela revient à dire que les nôtres sont moindres. Lorsque nous prenons des mesures pour favoriser l'immigration francophone dans des provinces autres que le Québec, les questions d'immigration y relèvent de nos pouvoirs. Nous ne disposons pas des mêmes moyens d'intervention au Québec puisque cet accord confie l'essentiel des responsabilités en la matière à la province.

Cela dit, nous employons d'autres moyens pour venir en aide aux communautés anglophones du Québec. C'est ainsi que nos chercheurs ont financé 12 projets de recherche sur l'immigration anglophone au Québec. J'ai récemment correspondu avec la Quebec Community Groups Network afin d'engager un dialogue sur la façon de conjuguer nos efforts pour mieux assurer le développement, et la durabilité et l'amélioration des communautés anglophones du Québec.

Je suis moi-même un Québécois anglophone. C'est encore le cas. J'ai passé la moitié de ma vie au Québec, ce qui fait que je connais bien cette communauté, et que, en étant membre, je lui apporte mon appui. Nous avons recours à divers moyens indirects pour lui venir en aide, mais le partage des pouvoirs en matière d'immigration fait que, dans ce cas-ci, nous n'avons pas la même marge de manœuvre que dans les autres provinces.

La sénatrice Seidman: Alors, avez-vous déjà eu des discussions avec des représentants du Quebec Community Groups Network?

M. McCallum: Non, pas encore.

La sénatrice Seidman: Votre ministère consulte-t-il les groupes communautaires anglophones du Québec et, si oui, comment s'y prend-il et à quelle fréquence?

Mr. McCallum: I have only been on this job six months, and I have not covered all the bases. Perhaps I will ask Stefanie Beck to deal with that question.

Stefanie Beck, Assistant Deputy Minister, Corporate Services, Immigration, Refugees and Citizenship Canada: Yes, there is, as a matter of fact. We will be meeting with Canadian Heritage and the English-language community groups of Quebec just next week. That will be a whole-of-government consultation to cover a range of different issues, but we also do meet bilaterally, if I can call it that. Most recently was last November when we organized a research symposium to go over the needs of the different communities and how we can respond.

Senator Seidman: What you are hearing from me is a certain degree of frustration because this is an ongoing issue, and I'm wondering if there is some way for this department to undertake some kind of study in partnership with the English-speaking community to look into ways that they might enhance that community's vitality in a fashion that would meet federal legislation and obligations while respecting the terms of the 1991 accord.

Mr. McCallum: Maybe I could say a brief comment, and Ms. Beck may have something further.

As I've said, we've funded 12 research projects on English-speaking immigration in Quebec. I don't know exactly what those were about, but maybe they address your point. Maybe Stefanie Beck can answer.

Ms. Beck: I think you're after something even more proactive, right?

Senator Seidman: Yes. Exactly.

Ms. Beck: That's what it sounds like to me. Of course, yes, we have done research on socio-economic profiles, retention and all of those kinds of things. It isn't clear what more we can do within the limitations of the accord.

With the annual consultations with Canadian Heritage, we were looking at what more we could do for the one hundred and twenty-fifth anniversary and whether or not there were possibilities with the English-language minority communities in Quebec. I know some proposals were received. I haven't seen the final outcome from colleagues at Canadian Heritage.

M. McCallum: Je ne suis ministre que depuis six mois et je ne connais pas encore parfaitement tous les dossiers. Peut-être vaut-il mieux que Mme Beck réponde à cette question.

Stefanie Beck, sous-ministre adjointe, Services ministériels, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada: Oui, effectivement, nous organisons de telles consultations. Nous allons d'ailleurs rencontrer, avec Patrimoine canadien, des groupes de la communauté anglophone du Québec la semaine prochaine. Des représentants de l'ensemble de l'appareil gouvernemental participent à ces consultations qui visent à couvrir diverses questions, mais nous organisons également des rencontres bilatérales, si vous me permettez l'expression. Les plus récentes ont eu lieu en novembre dernier alors que nous avons organisé un symposium de recherche pour analyser les besoins des différentes communautés et pour chercher des moyens d'y répondre.

La sénatrice Seidman: Si vous percevez dans mon attitude un certain niveau de frustration, vous avez tout à fait raison. En effet, c'est un problème permanent. Je me demande s'il ne serait pas possible que ce ministère entreprenne une forme quelconque d'études, en partenariat avec la communauté anglophone, pour chercher des façons d'accroître sa vitalité tout en respectant la législation fédérale et vos obligations en vertu de l'accord de 1991.

M. McCallum : Je vais me permettre un bref commentaire et Mme Beck pourra peut-être vous donner d'autres éléments de réponse par la suite.

Comme je vous l'ai déjà dit, nous avons financé 12 projets de recherche sur l'immigration anglophone au Québec. J'ignore quels ont été les sujets exacts de ces projets, mais peut-être que certains répondent à votre interrogation. Madame Beck, avez-vous quelque chose à ajouter?

Mme Beck : Je crois que vous vous attendez à ce que nous vous parlions de mesures plus proactives, n'est-ce pas?

La sénatrice Seidman: Tout à fait.

Mme Beck: C'est bien ce qu'il me semblait. Bien évidemment, oui, nous avons fait des recherches sur les profils socio-économiques, sur les taux de rétention des membres de ces groupes et sur ce genre de choses. Nous ne voyons pas très bien ce que nous pourrions faire de plus avec les restrictions que nous impose cet accord de 1991.

Ces consultations annuelles que nous organisons avec Patrimoine canadien nous servent à déterminer ce que nous pourrions faire de plus pour le 150^e anniversaire de la Confédération et à déterminer si nous pouvons ou non envisager d'autres possibilités avec les communautés minoritaires anglophones du Québec. Je sais que nous avons reçu certaines propositions. Je ne connais pas encore le résultat final de l'analyse qu'en font nos collègues de Patrimoine canadien.

They also now have the multi-culturalism program that is being transferred from our department, and there may be some opportunities with that. As a matter of fact, by dint of well-timed lobbying, I've just agreed to go to Montreal and meet with the English-language communities myself.

[Translation]

Senator Jaffer: Mr. McCallum, thank you for being here with us today. I would also like to take the opportunity to thank you for and to congratulate you on your work with Syrian refugees. As you know, I visited Syrian refugee camps, and the situation is extremely difficult. Your work is very important. Thank you again for your dedication.

[English]

Minister, I had all kinds of questions for you before you said the thing that you were not supposed to say, and that is that you were loosening the definition. In my province, people who come from African Francophonie countries are very frustrated because they are often not considered francophone. I'm hoping that opening up the definition means they can now also go for education in French schools, because as of right now, they're not seen as French because they were not born here, according section 23 of the Charter. That's a huge issue in my province.

Perhaps it's a work-in-progress and you may not have an answer, and I respect that. I meet with them regularly, and they wanted me to bring this issue to you because they want their children to learn, as they say, their mother tongue. It may not be their mother tongue, but you know what I'm saying. They consider themselves francophone. I'd like to hear your point of view on that.

Mr. McCallum: First of all, thank you for your kind comments about the Syrian refugees. On the whole, that has gone very well and Canadians have reached out in an amazing way, to the point where I think one of the biggest challenges I have is I cannot deliver refugees fast enough to satisfy the overwhelming generosity of Canadians who want to take them in. It's a good kind of problem to have because it reflects the generosity of our people, but it's still a problem that we are addressing.

In terms of your question, I understand from what you said that you agree with this change of definition that I have proposed.

Senator Jaffer: Yes. I'm very happy with it.

Mr. McCallum: I'm not sure why it wasn't in my speech. Is it a secret of some sort? Because I do think it's a good idea, for the reasons you propose and for the reasons I set out. It seems to me definitely a good move. It also has the advantage that if people

Ils disposent également dorénavant du Programme sur le multiculturalisme dont la responsabilité a été transférée de notre ministère au leur, et qui pourrait aussi offrir quelques possibilités. Concrètement, sous les effets d'un lobbying efficace, je viens juste d'accepter de me rendre à Montréal pour y rencontrer moi-même des représentants de la communauté anglophone.

[Français]

La sénatrice Jaffer: Monsieur le ministre, j'aimerais d'abord vous remercier d'être présent parmi nous aujourd'hui. J'aimerais également profiter de l'occasion pour vous remercier et vous féliciter de votre travail auprès des réfugiés syriens. Comme vous le savez, j'ai visité des camps de réfugiés syriens, et la situation y est vraiment pénible; votre travail est donc d'une grande importance. Merci encore pour votre dévouement.

[Traduction]

Monsieur le ministre, j'avais toutes sortes de questions à vous poser avant que vous nous annonciez, contre toute attente, que vous envisagez d'élargir la définition de « francophone ». Les personnes originaires d'Afrique francophone qui vivent dans ma province sont souvent très frustrées par ce qu'on ne leur reconnaît pas le statut de francophones au sens de l'article 23 de la Charte. J'espère que la nouvelle définition leur donnera dorénavant accès aux écoles francophones, même si elles ne sont pas nées ici. C'est un problème très important dans ma province.

Il se peut que vous n'ayez pas terminé votre réflexion sur le sujet et ne soyez pas en mesure de me répondre, ce que je comprendrais. Je rencontre fréquemment des gens dans cette situation qui me demandent de vous soumettre ce problème parce qu'ils tiennent à ce que leurs enfants suivent leur scolarité dans leur langue maternelle, comme ils le disent. Ce n'est peut-être pas leur langue maternelle *stricto sensu*, mais je suis convaincue que vous comprenez fort bien ce que je veux dire. Eux-mêmes estiment être des francophones. J'aimerais connaître votre point de vue sur cette question.

M. McCallum: Je tiens tout d'abord à vous remercier de vos aimables commentaires sur notre accueil des réfugiés syriens. Dans l'ensemble, cela s'est très bien passé au point que nous avons du mal à en faire venir assez rapidement pour répondre aux mains tendues des Canadiens qui font preuve d'une générosité extraordinaire en nous disant vouloir en accueillir. C'est là un problème comme nous les aimons parce qu'il montre la générosité du peuple canadien, mais c'est néanmoins un problème que nous nous efforçons encore de régler.

Quant à vos questions, si je vous comprends bien, vous me dites être d'accord avec la modification de la définition que j'ai proposée.

La sénatrice Jaffer: Oui, j'en suis très heureuse.

M. McCallum: Je ne sais pas pourquoi cette question ne figure pas dans ma déclaration préliminaire. Était-ce un secret? À mes yeux, c'est une bonne idée, pour les raisons que vous évoquez et pour celles que je vous ai données. Cela me semble, sans l'ombre

are officially classified as francophones, then they would be subject to certain financial benefits they might otherwise not receive. I think that would also be good for the people to whom you refer. I'm not quite sure when we would do this officially.

Ms. Beck: We will start counting them internally like that as of September, but from our research perspective, our portal and our systems won't change until early in the New Year, in 2017.

The minister is quite right; that's how we decide where the money goes. If we know there are larger pockets of francophones in British Columbia than we expected, then we know, for instance, we will need more French-language training there than is currently the case. It's really helpful for us.

Senator Jaffer: Minister, one wouldn't expect such an interest in French and the Francophonie in British Columbia. Let me draw a picture for you. We don't have to be Francophonie to want to learn French.

In my province — I'll give you a personal example — when my grandson began going to school, my daughter-in-law applied to 14 immersion schools, and he didn't make it into one. Later he did, but that was just through the persistence of my children. It shouldn't be that way.

What I'm saying by that is, yes, the francophones get language training and go to French school, but if we want to grow and truly be a bilingual country, then we have to find — this is not just directly to you, but you sit at cabinet, so I put this to you: We have to find ways to grow both languages. If we say francophones speak French but immigrants who come from other countries or an ethnic person who was born in Canada or have had family here for hundreds of years are not entitled to learn French because it's not their heritage, when will we grow this language? We will still be having this debate with my great, great, great grandchildren, and I want to stop it and declare that everyone should be entitled to learn both languages, as happens in Europe. I would love to hear what your vision is. How do we make our country bilingual?

Mr. McCallum: That's a very good question. I'm an Anglo Quebecer myself and have lived most of my life there, but I did live for four years in British Columbia, in Vancouver, so I know a little bit about the province.

d'un doute, un pas dans la bonne direction. Elle offrirait également l'avantage aux personnes concernées, lorsqu'elles seront officiellement reconnues comme francophones, de pouvoir bénéficier de certains avantages financiers auxquels elles n'avaient pas droit jusqu'à maintenant. Cela me paraît une bonne chose pour les gens auxquels vous faites allusion. Je ne sais pas quand nous serons en mesure de l'officialiser.

Mme Beck : Nous allons commencer à les compter à l'interne de cette façon dès septembre, mais nous ne pourrons pas modifier les critères que nous utilisons dans nos recherches, le fonctionnement de notre portail et nos systèmes avant le début de la nouvelle année, en 2017.

Le ministre a tout à fait raison, c'est à partir de ce critère que nous ventilons les fonds dont nous disposons. Si nous apprenons qu'il y a, en Colombie-Britannique, des postes francophones plus importants que nous le croyions, nous saurons alors que nous devrons y offrir davantage de formations en français qu'actuellement. Cela nous aide vraiment beaucoup.

La sénatrice Jaffer: Monsieur le ministre, personne ne s'attend à ce que le français et la francophonie suscitent un tel intérêt en Colombie-Britannique. Permettez-moi de vous dresser un portrait de la situation. Il n'est pas indispensable d'appartenir à la francophonie pour vouloir apprendre le français.

Je vais vous donner un exemple personnel. Dans ma province d'origine, lorsqu'il a été temps d'inscrire mon petit-fils à l'école, ma belle-fille a déposé des demandes d'admission dans 14 écoles d'immersion, et il n'a été admis dans aucune. Par la suite, grâce à l'insistance de mes enfants, il a pu fréquenter l'une de ces écoles. Ce n'est pas ainsi que les choses devraient se passer.

Ce que je conclus de cet exemple est que les francophones peuvent faire leur scolarité en français, fréquenter des écoles françaises, mais si nous voulons que notre pays devienne réellement bilingue, il est impératif que nous trouvions — et cela ne concerne pas que vous, mais puisque vous siégez au Cabinet, c'est à vous que je le dis — que nous trouvions des façons de permettre aux deux langues de se développer. Si nous décidons que les francophones parlent le français, mais que les immigrants qui viennent d'autres pays, ou les personnes d'autres horizons ethniques qui sont nées au Canada ou qui y ont de la famille depuis des centaines d'années n'ont pas le droit d'apprendre le français parce que cette langue ne fait pas partie de leur patrimoine, comment allons-nous assurer l'avenir de cette langue? Le problème se posera de la même façon pour mon arrière, arrière, arrière-petit-fils et je tiens, moi, à ce que cela s'arrête maintenant. Je veux que tout un chacun ait le droit d'apprendre les deux langues, comme c'est le cas en Europe. J'aimerais connaître votre point de vue sur cet aspect des choses. Comment allons-nous rendre ce pays réellement bilingue?

M. McCallum: C'est une question fort judicieuse. Je suis moimême Anglo-québécois et j'ai passé la plus grande partie de ma vie dans la Belle province. J'ai toutefois vécu quatre ans à Vancouver, en Colombie-Britannique, et je connais donc un peu la situation dans cette province.

There had been a school of thought that French doesn't really matter anymore in British Columbia; it's going to be either English or Mandarin. It's certainly true that Mandarin is becoming more and more important, and many people are learning it. You are not the first person I've heard say there are long waiting lists to get into French immersion, so the Mandarin theory is wrong in the sense of meaning that people no longer care about French. It's true they also want to learn Mandarin. There's nothing wrong with knowing three languages.

This is not my domain, but I know that two of my colleagues, Stéphane Dion and Mélanie Joly, are both very interested in this whole issue of bilingualism, and certainly Stéphane has spent many years on this issue. I will talk to them to see if there's something we as a government can do to encourage that vision. I certainly subscribe to it 100 per cent.

Senator Jaffer: Minister, I think this does fall on your doorstep, if I may humbly say so to you, because the world is changing. Yes, you can absolutely call Mandarin a second language in B.C. and that's great and that's fine and I would be proud of it. But if you were to go to Alliance Française today, it's full of Mandarin-speaking children. People get that you don't need barriers. You can learn as many languages as possible. It's an opportunity for your children and also to build your country.

I would like to suggest to you, minister, that you inform people that we are a bilingual country and one has the opportunity to speak both languages here. I think your department should do more in publicizing that we are a bilingual country.

Mr. McCallum: That's a good point. I was thinking more in terms of the provision of French immersion, but you're talking more in terms of describing to people who we are when they come to the country. We have a good opportunity to do that because we're in the process of rewriting the citizenship book. It's not that we're going to make huge changes necessarily, and we certainly don't want to politicize it in any way, but we want to describe Canada as we believe it to be.

I do hear what you just said about emphasizing this to these new citizens who will be reading this book and will have to learn what's in it. It's the basis of the citizenship test, so there's an incentive to study it. I think there's an opportunity to emphasize the linguistic duality at the moment these individuals arrive in our country more than perhaps has been the case in the past.

Certains sont d'avis que l'importance du français est devenue pratiquement nulle en Colombie-Britannique, que les langues à maîtriser sont l'anglais ou le mandarin. Il ne fait aucun doute que le mandarin prend de plus en plus d'importance et que beaucoup de gens l'apprennent. Vous n'êtes pas la première à me dire qu'il y a de longues listes d'attente pour pouvoir s'inscrire dans des écoles d'immersion en français, ce qui montre bien que la théorie de la primauté du mandarin, selon laquelle les gens ne s'intéresseraient plus au français, est erronée. Il est néanmoins vrai que les gens veulent aussi apprendre le mandarin. Il n'y a rien de mal à vouloir maîtriser trois langues.

Ce n'est pas mon domaine, mais j'ai deux collègues, Mme Mélanie Joly et M. Stéphane Dion, qui s'intéressent beaucoup à toute la question du bilinguisme. M. Dion y a travaillé pendant de nombreuses années. Je vais en parler avec eux pour voir si, comme gouvernement, nous sommes en mesure de faire quelque chose pour favoriser cette vision. Pour moi, j'y adhère sans limites.

La sénatrice Jaffer: Il me semble, monsieur le ministre, si vous me permettez bien humblement de vous le faire remarquer, que la question est dorénavant rendue dans votre antichambre, parce que le monde dans lequel nous vivons a évolué. Il ne fait aucun doute que vous pouvez dire du mandarin que c'est une langue seconde en Colombie-Britannique, qu'il en est très bien ainsi et qu'il y a lieu d'en être fier. Par contre, si vous vous rendez aujourd'hui dans les locaux de l'Alliance française, vous y verrez plein d'enfants qui parlent le mandarin. Les gens ne veulent pas être soumis à des entraves. Vous pouvez apprendre autant de langues que possible. C'est une chance pour leurs enfants et cela ne peut que solidifier notre pays.

Je me permets, monsieur le ministre, de vous inviter à rappeler aux gens que notre pays est bilingue et qu'il offre la possibilité de s'exprimer dans les deux langues. Je suis d'avis que votre ministère devrait en faire davantage pour rappeler à tous que nous sommes un pays bilingue.

M. McCallum: C'est une remarque intéressante. Je pensais davantage à l'offre d'écoles d'immersion en français alors que vous parlez davantage de dire aux gens du reste du monde qui nous sommes avant qu'ils ne viennent chez nous. L'occasion y est propice parce que nous révisons actuellement le guide Découvrir le Canada: Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté. Nous n'entendons pas procéder à une refonte complète de ce guide, et nous voulons à tout prix éviter de politiser le débat, mais nous tenons à décrire le Canada tel qu'il est à nos yeux.

J'ai pris bonne note de ce que vous venez de nous dire sur la nécessité d'insister sur cet aspect des choses auprès des nouveaux citoyens qui liront ce guide et qui devront apprendre son contenu. C'est important puisque son contenu sert de base à l'examen pour l'obtention de la citoyenneté. Les nouveaux arrivants ont donc de bonnes raisons de l'étudier. C'est effectivement là une bonne occasion pour insister sur la dualité linguistique au moment où ces personnes arrivent au Canada, peut-être encore plus que ce n'était le cas par le passé.

Corinne Prince St-Amand, Director General, Integration-Foreign Credentials Referral Office, Immigration, Refugees and Citizenship Canada: Just to add to what Minister McCallum has said, in terms of our pre-arrival integration services overseas, newcomers to Canada are advised about Canada's linguistic duality and that there are specific services available to them upon their arrival. They're also provided information that they can access before they leave their home countries that's on the Internet.

Ms. Beck: We are also reviewing those documents now to make sure it's very specific that you can live and work in both official languages in pretty much every part of Canada, particularly every province and territory. I think we would agree that helps with retention, because that's one of the issues. If our newcomers know that their children can go to kindergarten in French, right away that's one of the reasons people would continue on in the French language.

Our understanding from our colleagues at Statistics Canada, who probably presented here before, is that the numbers of children in immersion across the country have grown exponentially. We know there's an interest there, and it's a question of how you get them in early and maintain it after high school so that it doesn't disappear.

One of the benefits of working in the public service, as you know, is that we get a bilingual bonus. It's clear to people in the public service that if you speak both official languages, you will get a better job. Across Canada, we know it, but it would be a good thing for employers across Canada to understand that too.

Mr. McCallum: You also have an advantage as a politician if you know how to speak both languages.

[Translation]

Senator Gagné: Mr. McCallum, thank you for being here this evening. As part of the mandate given to you by the Prime Minister of Canada, you led the efforts to welcome the Syrian refugees. Your goal was to welcome 25,000 Syrian refugees. According to your website, I believe that 27,005 Syrian refugees have arrived. It is a wonderful humanitarian project, and I would like to congratulate you. You should be proud of this accomplishment.

Mr. McCallum: Thank you very much.

Senator Gagné: For immigration purposes, francophone minority communities have a stake in promoting themselves as host communities and recruiting francophone immigrants.

Corinne Prince St-Amand, directrice générale, Intégration-Bureau d'orientation relatif aux titres de compétences étrangers, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada: Permettez-moi d'ajouter un élément à ce que monsieur le ministre vient de vous dire, et qui concerne les services d'intégration que nous offrons à l'étranger, donc avant que les gens n'arrivent au pays. Les futurs nouveaux arrivants apprennent à cette occasion que le Canada est un pays bilingue et qu'ils auront accès à des services précis une fois arrivés chez nous. Ils peuvent également consulter en ligne quantité de renseignements avant de quitter leur pays d'origine.

Mme Beck: Actuellement, nous procédons aussi à la révision de ces documents pour veiller à y indiquer très clairement qu'il est possible de vivre et de travailler dans les deux langues officielles dans pratiquement toutes les régions du pays, et certainement dans chaque province et dans chaque territoire. Vous conviendrez sans doute avec moi que cela contribue à la conservation de la langue, parce que c'est l'un des problèmes auxquels nous faisons face. Si nos nouveaux arrivants savent que leurs enfants pourront aller à la maternelle en français, c'est dès le départ l'une des raisons qui va les inciter à conserver cette langue.

En nous fiant à ce que nous ont dit nos collègues de Statistique Canada, qui ont probablement eu l'occasion de témoigner devant vous, le nombre d'enfants dans les programmes d'immersion, dans toutes les régions du pays, a augmenté de façon exponentielle. Nous savons donc que cette scolarité en français suscite un intérêt très réel et ce qui importe est de savoir comment faire entrer les enfants tôt dans ce système et comment les y garder après l'école secondaire pour qu'ils n'abandonnent pas cette langue.

Vous le savez très certainement, mais l'un des avantages qu'il y a à travailler dans la fonction publique est la prime au bilinguisme. Les employés de la fonction publique savent fort bien que s'ils parlent les deux langues officielles, ils vont obtenir un meilleur emploi. Nous savons qu'il en est ainsi partout au Canada, mais ce serait bien que les employeurs de toutes les régions du pays le comprennent également.

M. McCallum: Dans le cas des politiciens, le fait de parler les deux langues constitue aussi un atout.

[Français]

La sénatrice Gagné: Monsieur le ministre, merci de votre présence ici ce soir. Dans le cadre du mandat que vous a confié le premier ministre du Canada, vous avez dirigé les efforts pour accueillir les réfugiés syriens. Votre objectif était d'accueillir 25 000 réfugiés syriens. Selon votre site web, je crois que vous êtes à 27 005 réfugiés syriens. C'est un beau projet humanitaire, et j'aimerais vous en féliciter. Vous avez raison d'être fier de cet accomplissement.

M. McCallum: Merci beaucoup.

La sénatrice Gagné: L'enjeu qui est lié aux communautés francophones en situation minoritaire, dans le contexte de l'immigration, consiste à promouvoir ces communautés comme lieu d'accueil et à recruter des immigrants francophones.

For example, Manitoba welcomed approximately 150 Syrian refugees. Most of them did not speak either English or French. How does your department plan to make adjustments in order to take positive steps toward involving communities in immigration from the start of the arrival process? There is language promotion, but also integration, housing, employment and education. Ultimately, an entire community is needed to support the immigrants. Obviously, this requires a great deal of resources. How do you plan to create exemplary welcome centres in our francophone communities?

Mr. McCallum: Thank you very much for these questions, and for your comment on the humanitarian aspect of our refugee project. I agree with you, but I would add one thing. At the start, it was indeed a humanitarian act. However, in the medium term, I believe that it is also an investment.

Which province do you come from?

Senator Gagné: Manitoba.

Mr. McCallum: This situation does not completely apply to Manitoba, but in New Brunswick and Nova Scotia, the aging population is a much greater concern, and there is huge demand for immigrants. Our experience with refugees from Vietnam, Hungary, Ukraine and other countries showed that, after some time, the people manage quite well in Canada. It was therefore a good economic investment. It was, of course, a humanitarian act, but it was also fruitful in the long term for the country.

I would now like to answer your question about community involvement. One thing I learned from francophone groups outside Quebec that I spoke with today is that, in order to welcome francophone immigrants, it is not enough that the people in the welcome centres speak French. It is also important that the first people who welcome the immigrants represent francophone institutions.

It seems that these francophone groups are very welcoming to the immigrants. It may be because they need francophone immigrants more than anglophones, who already welcome many immigrants. They want the people welcoming the immigrants to be members of francophone institutions outside Quebec. They not only want French spoken to the immigrants, but they also want the immigrants to be welcomed in francophone communities outside Quebec.

One thing I will try to do for welcome centres funded by my department is promote the idea that the people welcoming the francophone immigrants should not only speak French, but should also be involved in francophone communities outside Quebec. I believe that this will help to provide a warmer welcome and maintain and enhance the vitality of these communities.

Dans ce contexte, le Manitoba, par exemple, a accueilli environ 150 réfugiés syriens. La grande majorité d'entre eux ne parlaient ni le français ni l'anglais. Comment votre ministère compte-t-il ajuster le tir afin d'intervenir de façon positive pour engager les communautés, dès le début du processus d'accueil, dans tout ce qui touche l'immigration? Il y a la promotion de la langue, mais aussi l'intégration, le logement, l'emploi et l'éducation. Il faut finalement toute une communauté pour appuyer ces immigrants. Évidemment, cela nécessite beaucoup de ressources. Quelle serait votre vision pour la création de centres d'accueil par excellence dans nos communautés francophones?

M. McCallum: Merci beaucoup pour ces questions, et aussi pour votre commentaire sur l'aspect humanitaire de notre projet d'accueil des réfugiés. Je suis d'accord avec vous. Cependant, j'ajouterais une chose. Au départ, il s'agit bien sûr d'un acte humanitaire. Toutefois, à moyen terme, à mon avis, c'est aussi un investissement.

Vous venez de quelle province?

La sénatrice Gagné: Du Manitoba.

M. McCallum: Le Manitoba n'est pas tout à fait dans cette situation, mais au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, le vieillissement de la population est un facteur plus prononcé, et il y a une demande énorme pour les immigrants. Notre expérience avec les réfugiés du Vietnam, de la Hongrie, de l'Ukraine et d'autres pays a démontré que, après un certain temps, ces personnes se débrouillent plutôt bien au Canada. Il s'agit alors d'un investissement économique à bon rendement. On parle bien sûr d'un geste humanitaire, mais également d'une démarche payante à long terme pour le pays.

J'aimerais maintenant répondre à votre question sur l'engagement des communautés. Une des choses que j'ai apprises des groupes francophones hors Québec avec lesquels je me suis entretenu aujourd'hui, c'est que, pour accueillir les immigrants francophones, il ne suffit pas que les personnes dans les centres d'accueil parlent le français. Il est également important que ces personnes qui accueillent les immigrants en premier lieu soient des représentants des institutions francophones.

Il semble que ces groupes francophones soient très accueillants envers les immigrants. C'est peut-être parce qu'ils ont besoin de ces immigrants francophones davantage que les anglophones, qui accueillent déjà beaucoup d'immigrants. Ils veulent que les gens qui accueillent les immigrants soient membres des institutions francophones hors Québec; non seulement que l'on parle le français aux immigrants, mais qu'on les accueille dans des communautés francophones hors Québec.

Une des choses que je tenterai de faire est de promouvoir l'idée, en ce qui concerne les centres d'accueil que mon ministère finance, que ceux qui accueillent les immigrants francophones non seulement parlent le français, mais qu'ils soient aussi des gens impliqués dans les communautés francophones hors Québec. Je crois que cela permettra d'offrir un accueil plus chaleureux et aidera à préserver et à accroître la vitalité de ces communautés.

Ms. Prince St-Amand: I would like to add to the minister's statements on services for and by francophones. In last summer's call for proposals, our department prioritized Arrimages francophones. Through this call, we received many proposals for services in French. As a result of these agreements, in the next three years, we will be better able to provide services in French.

Mr. McCallum: I know that this point is very important for institutions that fight for francophones outside Quebec. They explained the situation to me at least two or three times. I hope to have understood it correctly, at least after the third time.

[English]

Senator Munson: A supplementary to Senator Gagné's question: Senator Gagné talked about the Syrian refugees, and just to give you fair warning, minister, you're coming before the Human Rights Committee on Wednesday, and we do have a lot of questions for you. We'll pat you on one shoulder, and then we'll ask you questions on your other shoulder.

Mr. McCallum: I'm used to that. That's fine.

Senator Munson: We've been around, as somebody would say, since a long time.

Mr. McCallum: Not as long as you. You welcomed me when I first arrived.

Senator Munson: That's a long time ago.

Mr. McCallum: Yes, it is. Senator Munson: It is.

This has to do with the Syrian refugees. We have government-sponsored and privately-sponsored refugees. They've been in refugee camps in Lebanon. In Lebanon at a certain time in life, at least among the educated, French was and still is a very important language. I'm personally involved in sponsoring a family, so if it's a conflict of interest it's a good conflict of interest.

A refugee gets off the plane in Ottawa or Montreal, private or government, and when they get the plane, some are surprised. "My goodness, I'm in Ottawa; I thought I would be in Toronto." And we do live in a bilingual environment here.

What criteria is there for a refugee, privately or government sponsored, when they say, "I would like to have my children educated in French?" Education is a big deal here. Do you go to school in Vanier? Do you go to a French-speaking Catholic Mme Prince St-Amand: J'aimerais ajouter aux propos du ministre au sujet des services pour et par les francophones. Notre ministère, dans l'appel d'offres de l'été dernier, a accordé une priorité aux arrimages francophones. Dans le cadre de cet appel, nous avons reçu beaucoup plus de propositions pour les services en français. Grâce à ces ententes, au cours des trois prochaines années, nous serons mieux en mesure d'offrir les services en français.

M. McCallum: Je sais que ce point est très important pour les institutions qui luttent pour les francophones hors Québec. Elles m'ont expliqué la situation à au moins deux ou trois reprises. J'espère l'avoir bien comprise, du moins après la troisième fois.

[Traduction]

Le sénateur Munson: J'ai une question à vous poser qui s'inscrit dans le prolongement de celle de la sénatrice Gagné. Elle portait sur les réfugiés syriens. Afin de vous éviter d'être pris par surprise, je me permets de vous rappeler que, mercredi prochain, vous allez comparaître devant le Comité permanent de la justice et des droits de la personne et nous allons alors avoir quantité de questions à vous poser. Nous allons commencer par vous endormir avec des amabilités avant de vous bombarder de questions.

M. McCallum: J'y suis habitué. Cela ne me dérange pas.

Le sénateur Munson : Cela fait pas mal de temps que nous usons ces bancs.

M. McCallum: Dans mon cas, pas depuis aussi longtemps que vous. C'est vous qui m'avez souhaité la bienvenue lorsque j'ai été élu pour la première fois.

Le sénateur Munson : C'était il y a bien longtemps.

M. McCallum : C'est exact.

Le sénateur Munson : Eh oui!

J'en viens donc à la question des réfugiés syriens. Nous avons à la fois des réfugiés parrainés par le gouvernement et d'autres parrainés par le secteur privé. Ils ont séjourné dans des camps situés au Liban. À une époque, et c'est encore le cas dans une certaine mesure, l'utilisation du français constituait une marque distinctive des gens cultivés et revêtait une grande importance. Je participe moi-même au parrainage d'une famille, et si cela constitue un conflit d'intérêts, c'en est un dont je n'ai pas honte.

Lorsqu'il débarque de l'avion, à Montréal ou à Ottawa, qu'il soit parrainé par le gouvernement ou par le secteur privé, un réfugié est parfois pris de court : « Mon Dieu, me voici à Ottawa. Je croyais aller à Toronto. » Et nous vivons ici dans un contexte bilingue.

Quels sont les critères qui sont utilisés lorsqu'un réfugié, qu'il soit parrainé par le gouvernement ou par le secteur privé, vous dit : « J'aimerais que mes enfants fassent leurs études en français. » L'éducation est importante pour ces gens-là. Leurs

school? Do you go to a Protestant school board school? Do you go to another school that doesn't have religion as part of their group?

Does the department make choices for these families? How can you fulfill the percentages here without encouraging the people in those communities where it's predominantly French by saying, "Look, we think it would be better off if you went to a French school?"

Mr. McCallum: First of all, there's a distinction between government-assisted refugees versus privately sponsored. The privately sponsored ones go to wherever the sponsors live. They would go to schools or live in communities connected with whoever are their sponsors. I think your question is really about the government-assisted ones.

I've said this more to francophones than to anglophones. The fact that most of the refugees don't know a word of English or a word of French is true for the government-assisted ones. In a way, you're inheriting or receiving a blank slate — no English, no French. That person could be put into a French environment and be taught French or an English environment and be taught English because they start out knowing neither.

How do we decide where they go? The department, with other departments, decides on their dispersal across the country at a huge operation centre. My view was that we certainly did not want them all to go to the big cities of Toronto and Vancouver, and I could add Ottawa. We wanted them to be spread out quite evenly across the country.

A lot of the smaller towns were anxious to receive refugees, so we tried to accommodate them. The downside of that is you don't want to send a single Syrian refugee family into a community where everybody is a WASP like you or me, if that's what we are, and they had none of their own compatriots. We would send them in clusters to those towns. The idea was to send them broadly to lots of places, subject to wanting them to have some companionship from their own community.

Once they get there, the language they're taught in largely depends on where the community is. We would work with New Brunswick, for example, to try to send some to francophone communities. But it's a problem, because I was dealing with Minister Landry, the New Brunswick minister, and she was saying that even if you send them to Moncton, which is at least as much French as English, probably more French than English, they would somehow end up in English schools. To really get

enfants vont-ils se retrouver dans d'une école à Vanier? Seront-ils inscrits dans une école catholique francophone? Se retrouveront-ils dans une commission scolaire protestante? Vont-ils aller dans une école qui n'affiche pas de confession religieuse particulière?

Est-ce votre ministère qui choisit pour ces familles? Comment pouvez-vous essayer d'atteindre les pourcentages visés sans inciter les gens de ces communautés dans lesquelles le français domine en leur disant : « Voilà, nous pensons que vos enfants auraient avantage à s'inscrire dans une école de langue française. »

M. McCallum: Je me dois d'abord de vous rappeler qu'il y a une distinction entre les réfugiés bénéficiant de l'aide gouvernementale et ceux qui sont parrainés par le secteur privé. Ces derniers vont à l'endroit où vivent leurs parrains. Ils vont donc vivre dans les communautés de leurs parrains, quels qu'ils soient, et fréquenter les mêmes écoles qu'eux. J'en déduis que votre question porte essentiellement sur ceux qui bénéficient de l'aide du gouvernement.

C'est une explication que j'ai plus souvent donnée à des francophones qu'à des anglophones. La plupart des réfugiés ne connaissent pas un traître mot d'anglais ni de français. En quelque sorte, le choix du lieu où ils vont vivre et de l'enseignement dont vont bénéficier leurs enfants n'est en rien prédéterminé. Ces gens pourraient se retrouver en milieu francophone, et alors apprendre le français, ou en milieu anglophone, et alors apprendre l'anglais, parce qu'au départ ils ne connaissent aucune de ces deux langues.

Sur quelles bases décidons-nous de l'endroit où ils vont aller? Mon ministère, et d'autres, en décident dans un grand centre opérationnel. Nous ne voulons pas, et c'est certainement mon cas, qu'ils se retrouvent tous dans de grandes villes comme Toronto et Vancouver, et je pourrais ajouter Ottawa. Nous voulons qu'ils soient répartis de façon relativement uniforme dans tout le pays.

Nombre de villes plus petites sont fort désireuses d'accueillir des réfugiés, et nous avons essayé de répondre à leurs demandes. L'inconvénient de cette solution est que vous voulez éviter d'envoyer une seule famille de réfugiés syriens dans une communauté composée exclusivement de protestants de race blanche et d'origine anglo-saxonne, comme vous et moi, si c'est bien ce que nous sommes, dans laquelle ils ne retrouveront aucun de leurs compatriotes. Nous avons préféré envoyer dans ces villes un petit groupe de familles. Il s'agissait d'en envoyer à quantité d'endroits, sous réserve qu'ils puissent y établir des cercles de relations avec des gens de leur propre communauté.

Une fois ces « affectations » choisies, la langue qui leur sera enseignée dépendra dans une large mesure de l'endroit où ces familles se trouvent. À titre d'exemple, nous collaborons avec le Nouveau-Brunswick pour tenter d'envoyer certaines familles dans des communautés francophones. Il y a cependant un problème. C'est la ministre Landry du Nouveau-Brunswick avec qui je travaillais qui m'a expliqué que, même si ces familles se retrouvent dans la région de Moncton, dans laquelle on parle au moins

them to be fully immersed in French, you would have to send them to somewhere like Bathurst or one of those truly francophone communities.

I think, on the one hand, if you have a blank slate, they can be taught English or French. The outcome will depend where they end up. On the other hand, where they do end up, it's not everywhere that has the opportunity of teaching them in French. We struggled to find enough places to send the refugees where they truly would be brought up and taught in French rather than in English. Is that fair enough?

Senator Munson: I'm an Ontario senator, but I am from New Brunswick. You hit a chord there when you talked about Bathurst. My wife is an Acadian from Bathurst. I am from Campbellton. Even in that part of northern New Brunswick, it will be extremely difficult unless there is substantive federal government support to assist the only official bilingual province in the country because there too, even in a community like Bathurst, it will be difficult with playmates to do that.

Just to give you an example, when coming back from China as a foreign correspondent, we moved to Halifax. It took a lot of will of a lot of francophone families to get a school that was federally funded in Halifax, because you had French-speaking people all over the Halifax area not being able to find a school for their child. Iit was a hard deal, and that was only in the 1990s. Carrefour du Grand-Havre was the school in Dartmouth. It's working.

Do you foresee working with other ministries with financial, federal support to have these schools and make sure these children do stay in school and are involved within the francophone community? Even in Ottawa, like the De La Salle high school where you have an English mother, a French father, the language of the schoolyard can still be in English. I think there's an incredible amount of work that has to be done federally to make sure we have this.

Mr. McCallum: I certainly didn't mention New Brunswick and Bathurst because I was going by your connection. I knew you had a New Brunswick background but not that particular city. What I'm saying is even the New Brunswick Minister of Immigration agreed that it was an uphill struggle for the reasons you've indicated, and how exactly we can do that better.

autant le français que l'anglais, si ce n'est plus, ces gens vont finir par se retrouver, pour une raison ou pour une autre, dans les écoles de langue anglaise. Pour parvenir à vraiment les intégrer à une communauté de langue française, il faudrait les envoyer à un endroit comme Bathurst ou dans l'une de ces communautés vraiment francophones.

Il me semble donc que, d'un côté, nous avons carte blanche en ce sens qu'on peut aussi bien leur enseigner l'anglais que le français. Le résultat va dépendre de l'endroit où ils vont se retrouver. Par contre, ce n'est pas partout qu'on va vraiment pouvoir leur enseigner le français. Nous nous efforçons de trouver suffisamment d'endroits où envoyer ces réfugiés dans lesquels ils pourraient vraiment s'intégrer dans un milieu francophone et apprendre plutôt le français que l'anglais. Cette approche est-elle assez équitable à votre goût?

Le sénateur Munson: Je suis un sénateur ontarien, mais je suis originaire du Nouveau-Brunswick. Lorsque vous parlez de Bathurst, vous touchez chez moi une corde sensible. Ma femme, qui est acadienne, vient de Bathurst et moi de Campbellton. Même dans cette région du nord du Nouveau-Brunswick, en l'absence d'une aide importante du gouvernement fédéral pour soutenir la seule province officiellement bilingue du pays, ce sera très difficile parce que là aussi, même dans une communauté comme Bathurst, avec l'aide d'une bande de copains, vous n'êtes pas au bout de vos peines.

Permettez-moi de vous donner un exemple. Lorsque je suis revenu de Chine où j'étais correspondant à l'étranger, nous avons déménagé à Halifax. Il a fallu beaucoup d'énergie de nombre de familles francophones pour obtenir à Halifax une école financée par le gouvernement fédéral alors qu'il y avait des gens parlant le français dans toute la région qui ne parvenaient pas à trouver une école pour leurs enfants. Il a fallu se batailler et cela ne remonte qu'aux années 1990. C'est ainsi que nous avons obtenu l'école Carrefour du Grand-Havre qui est située à Dartmouth. Elle est toujours là.

Prévoyez-vous de collaborer avec d'autres ministères en mesure d'offrir une aide financière du gouvernement fédéral pour obtenir ces écoles et vous assurer que ces enfants poursuivent leurs scolarités en français et sont impliqués dans la communauté francophone? Même à Ottawa, dans une école secondaire comme De La Salle, où vous trouvez des enfants dont la mère parle l'anglais et le père le français, vous allez constater que la langue utilisée dans la cour de récréation est encore l'anglais. J'ai le sentiment que le gouvernement fédéral a encore énormément à faire pour s'assurer que nous disposions des établissements francophones dont nous avons besoin.

M. McCallum: En prenant les exemples du Nouveau-Brunswick et de Bathurst, je ne pensais nullement à vous. Si je savais que vous êtes originaire du Nouveau-Brunswick, j'ignorais que vous veniez précisément de Bathurst. Ce que je voulais vous dire est que même la ministre du Nouveau-Brunswick responsable de l'immigration reconnaît que c'est une bataille difficile, pour les raisons que vous avez mentionnées, et s'interroge sur la meilleure façon de procéder.

Stefanie Beck has been at this longer than me. Perhaps one of my two colleagues could try to answer that question in greater depth.

Ms. Beck: There is no easy answer, I think the short version. The minister is absolutely right.

From a federal perspective, we were a little surprised on the PSR side, the privately sponsored refugees, at how few of the private sponsors were recommending that their new families go into the francophone system. There I would have expected a lot more

Interestingly, Quebec as a province has probably the largest privately sponsored communities. They took the highest numbers of PSRs from the Syrian refugee groups that we had coming in.

Obviously, there's interest and capacity, but there's no reason that francophone schools or French immersion schools could not be the destination for the Syrian refugees. We can do that here, of course, with the GARS, the government-assisted refugees. If they're living in the catchment area, say in Ottawa, where there's a French school, of course the children can go to that school. We explain that to all the families, but we don't force it. That's where it can get a little difficult. It's more possible for PSRs.

Senator Munson: There's been so much conversation about infrastructure in this country, and it's always economic infrastructure, and there has to be educational infrastructure that takes place. Provinces don't have the kind of money to do what we're just been talking about. I know they can't be forced, but I believe there's a federal role.

Ms. Prince St-Amand: Absolutely, Senator Munson. Just to add to what's already been said in terms of the government-assisted refugees, when the Syrian initiative began, the department and Minister McCallum recognized that there weren't enough Resettlement Assistance Program reception centres to manage the flow and volumes within the period, so the department invested in creating eight additional reception centres across the country so that the GARs would be sent to the centres. In the first six weeks of their time in Canada, they are located at a reception centre where they're given accommodation, there's medical assistance on-site and they are registered in language programs and employment counselling, if that's needed. Their children get registered in schools, et cetera. These additional RAP centres were important to branch out the reception service for the GARs, in particular.

Mme Beck s'occupe de ce dossier depuis plus longtemps que moi. Peut-être que l'un de mes deux collègues peut tenter de répondre plus précisément à cette question.

Mme Beck : La réponse courte est qu'il n'y a pas de solution facile. Monsieur le ministre a tout à fait raison.

Au gouvernement fédéral, nous avons été un peu surpris de constater que, dans le cadre du volet des réfugiés parrainés par le secteur privé, le nombre de parrains recommandant à leurs nouvelles familles d'adhérer au système francophone était relativement faible. Nous nous attendions à beaucoup plus.

Je vous signale, parce que ce n'est pas sans intérêt, que la province du Québec est celle qui a probablement le plus important nombre de communautés parrainées par le secteur privé. C'est elle qui a obtenu les nombres les plus élevés de groupes de réfugiés syriens parrainés par le secteur privé.

Il est évident que le système francophone suscite l'intérêt et dispose de moyens, et il n'y a donc pas de raison que les écoles francophones ou les écoles d'immersion en français ne soient pas la destination de réfugiés syriens. C'est une chose à laquelle nous pouvons veiller dans le cadre du Programme des réfugiés pris en charge par le gouvernement ou Programme des RPG. Si les réfugiés sont installés dans la zone de recrutement, à Ottawa par exemple, où se trouve une école en langue française, il est évident que les enfants peuvent s'inscrire à cette école. Nous l'expliquons à toutes les familles, mais en les laissant libres de leur choix. C'est là que les choses peuvent devenir un petit peu difficiles, et la tâche est moins ardue pour nous dans le cadre du Programme des RPG.

Le sénateur Munson: On a tant parlé d'infrastructures dans ce pays, et toujours dans un sens économique, alors qu'il est impératif que nous nous dotions d'infrastructures d'enseignement. Les provinces n'ont pas les ressources nécessaires pour faire ce dont nous venons tout juste de parler. Je sais qu'il n'est pas possible de les y contraindre, mais je suis convaincu que le gouvernement fédéral a là un rôle à jouer.

Mme Prince St-Amand: Vous avez tout à fait raison, monsieur le sénateur. Permettez-moi d'ajouter un élément à ce qui a déjà été dit sur le Programme des RPG. Au tout début de l'initiative syrienne, monsieur le ministre et l'ensemble des porte-parole du ministère ont convenu que nous n'avions pas assez de centres de réception du Programme d'aide à la réinstallation pour gérer le flux et les volumes des candidatures attendues au cours de la période. Le ministère a alors mis sur pied, dans diverses régions du pays, huit centres additionnels de réception en mesure de traiter les dossiers du Programme des RPG. Dans les six semaines suivant leur arrivée au Canada, tous ces réfugiés ont su quel centre de réception gérait leur dossier. C'est ce centre qui leur a fourni un toit, qui leur a offert sur place une aide médicale et qui les a inscrits, en fonction de leurs besoins, à des programmes d'apprentissage de la langue et de counselling d'emploi, qui a inscrit leurs enfants à l'école, et cetera. Ces centres additionnels du Programme d'aide à la réinstallation ont joué un rôle important en permettant, en particulier, au service de réception du Programme des RPG d'étendre et de diversifier ses activités.

Mr. McCallum: This was partly because of what I said earlier, that we didn't want them all to go to the big cities. In theory, it was supposed to be a hub-and-spoke model, so they would arrive at a big city which was the hub and be farmed out to smaller places. That didn't always work, so we added places like Victoria, Peterborough and others in order to more diversify.

In terms of francophones, which was the issue, I think there is still a lot more work to be done in this area. I think some progress has been made, but my experience, talking to the representatives of New Brunswick government in particular, suggests there is a lot more that could and should be done to make this more of a reality.

Ms. Prince St-Amand: We do have a reception centre in French in Manitoba and in Winnipeg.

[Translation]

Senator Mockler: Mr. McCallum, I would also like to congratulate you for your work with the refugees. I think Canada as a whole welcomed this humanitarian act with much optimism and a desire to improve the refugees' quality of life.

I would like to address issues that affect New Brunswick and the Atlantic region. To become a Canadian citizen, an immigrant must be between the ages of 18 and 65 and must know one of the country's two official languages. Your government announced that the age criteria would now be 18 to 55 years old.

The Standing Senate Committee on Official Languages published a report in December 2014 that states as follows on page 27:

Several recent studies found that proficiency in the official languages, especially English, is a key determinant in the integration of immigrants.

Can you explain how this change will benefit newcomers, when the research indicates otherwise?

Mr. McCallum: I think we are speaking of nuances here. I completely agree that one of the most important factors for integrating immigrants into Canadian society is proficiency in both official languages, either one of the two languages, or, if possible, both languages, or even both languages and Mandarin. I think we agree that the more languages we speak the better.

However, in this case, we are talking about a minor change. One of the criteria established by the previous government was that an immigrant aged 14 to 64 must pass a language test or show knowledge of one of the two official languages to become a

M. McCallum: Nous avons procédé de cette façon par ce que, en partie, comme je vous l'ai dit précédemment, nous ne voulions pas que tous se retrouvent dans les grandes villes. En théorie, nous voulions mettre en place un modèle en forme d'étoile. Les réfugiés devaient arriver dans une grande ville, soit au centre de l'étoile, pour être ensuite dirigés vers des localités plus petites, à l'extrémité des branches de l'étoile. Cela n'a pas toujours donné les résultats escomptés et c'est pourquoi nous avons ajouté des centres comme à Victoria, à Peterborough et à d'autres endroits afin de disposer d'une plus grande diversité de solutions.

Dans le cas des francophones, notre sujet de discussion, je crois qu'il nous reste beaucoup de travail à faire. Je suis d'avis que nous avons enregistré certains progrès, mais, en me fiant à mon expérience, et en particulier en m'entretenant avec des représentants du gouvernement du Nouveau-Brunswick, il devrait être possible d'en faire beaucoup plus, et il le faut, pour faire de notre vision des choses une réalité.

Mme Prince St-Amand: Nous avons un centre de réception en français au Manitoba et à Winnipeg.

[Français]

Le sénateur Mockler : Monsieur le ministre, je tiens également à vous féliciter pour le travail que vous faites auprès des réfugiés. Je pense que le Canada dans son ensemble a accueilli ce geste humanitaire avec beaucoup d'optimisme, ainsi qu'avec un désir d'améliorer la qualité de vie de ces gens.

J'aimerais aborder des sujets qui touchent le Nouveau-Brunswick et l'Atlantique. Pour qu'un immigrant puisse obtenir sa citoyenneté canadienne, il doit être âgé de 18 ans à 65 ans et connaître l'une des deux langues officielles du pays. Votre gouvernement a annoncé que le critère de l'âge serait dorénavant fixé de 18 à 55 ans.

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles a publié un rapport en décembre 2014, dont je cite un passage, à la page 31 :

Plusieurs études récentes ont conclu que la maîtrise des langues officielles, en particulier l'anglais, est un facteur déterminant de réussite dans l'intégration des immigrants.

Pouvez-vous nous expliquer en quoi cette modification sera avantageuse pour les nouveaux arrivants, alors que la recherche dit le contraire?

M. McCallum: Je pense que l'on parle de nuances, ici. Je suis tout à fait d'accord qu'un des facteurs les plus importants à l'intégration des immigrants dans la société canadienne est la maîtrise des deux langues officielles, soit l'une des deux langues ou, si possible, les deux langues, ou encore, les deux langues plus le mandarin. Plus on parle de langues, mieux c'est. Nous sommes d'accord sur ce principe.

Cependant, nous parlons ici d'un petit changement. L'un des critères établis par le gouvernement antérieur voulait qu'un immigrant âgé de 14 ans à 64 ans puisse réussir un test de langues ou démontrer une connaissance de l'une des deux langues

citizen. We changed the criteria to set the age range at 18 to 54, as was the case before. The change was made because, like some of my colleagues, I believed that, as of a certain age, let's say 54 or above, a person's mastery of English or French will not be perfect, but the future generations will be more comfortable speaking in both languages. When they arrive in Canada, older immigrants, whether they be Chinese or Italian, will not necessarily master the language very well, but in almost all cases, the future generations will master it.

We consider that Canada was quite successful in the past with a system in which people over the age of 54, for example, even if they did not speak perfect English or French, nevertheless significantly contributed to the country as citizens.

Senator Mockler: Thank you for making that nuance.

I have no doubt that, when you are in New Brunswick, you will be well received by Minister Landry, as always. She is very dedicated to the immigration file.

I believe it is a well-known fact that we are facing an enormous challenge, in both New Brunswick and Nova Scotia. Our challenge is that New Brunswick, along with Nova Scotia, has more senior citizens per capita than any other province, and indeed more than elsewhere in North America.

Minister, when you go to New Brunswick to meet with Minister Landry as well as the ministers responsible for immigration and for francophone affairs, we should develop a specific strategy for OIF countries if we want to attract more francophone immigrants, both to Quebec and outside Quebec. I am convinced that the Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse, the Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, as well as Prince Edward Island's Société Saint-Thomas-d'Aquin, will help you reach that four-per-cent target.

New Brunswick is facing another challenge I would like to bring to your attention, and it's that of respecting the 30-per-cent linguistic composition, whether it's Edmundston or Campbellton, which is one of the most bilingual regions in New Brunswick. There was the case of Edmundston, which took in refugees who spoke almost no English or French, when, unlike Fredericton, Moncton and Saint John, Edmundston lacked the necessary infrastructure to accommodate them.

How can you help us ensure that immigration to New Brunswick respects the francophone linguistic composition of 30percent?

officielles afin de devenir citoyen. Nous avons modifié ce critère pour fixer l'âge de 18 ans à 54 ans, comme c'était le cas auparavant. La raison qui justifie ce changement est que, tout comme certains de mes collègues, j'avais l'opinion qu'arrivé à un certain âge, disons à 54 ans ou plus, la maîtrise qu'aura une personne de l'anglais ou du français ne sera pas parfaite, mais que les générations à venir s'exprimeront plus aisément dans les deux langues. Lorsqu'ils arrivent au Canada, les immigrants plus âgés, qu'ils soient Chinois ou Italiens, ne maîtrisent pas nécessairement très bien la langue, mais, dans presque tous les cas, les générations à venir arriveront à la maîtriser.

Nous considérons que le Canada a assez bien réussi dans le passé avec un système où les gens âgés de plus de 54 ans, par exemple, même s'ils ne parlaient pas un français ou un anglais parfait, avaient néanmoins apporté une contribution importante au pays en tant que citoyens.

Le sénateur Mockler : Je vous remercie d'avoir apporté cette nuance.

Je n'ai aucun doute que, lorsque vous irez au Nouveau-Brunswick, la ministre Landry saura bien vous accueillir, comme elle le fait toujours. Elle est très dévouée au dossier de l'immigration.

Je crois que c'est un fait connu que nous avons un grand défi à relever, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. Notre défi est que le Nouveau-Brunswick, à égalité avec la Nouvelle-Écosse, compte, par habitant, plus de personnes âgées que n'importe quelle autre province, même en Amérique du Nord.

Monsieur le ministre, lorsque vous viendrez au Nouveau-Brunswick rencontrer la ministre Landry ainsi que les ministres responsables de l'Immigration et de la Francophonie, nous devrons élaborer une stratégie précise pour les pays de l'OIF si nous voulons attirer plus d'immigrants francophones, au Québec comme à l'extérieur du Québec. Je suis convaincu que la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse, la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick ainsi que la Société Saint-Thomas-d'Aquin, à l'Île-du-Prince-Édouard, vous aideront à atteindre les 4 p. 100 visés.

Le Nouveau-Brunswick doit relever un autre défi que j'aimerais porter à votre attention, et c'est celui du respect de la composition linguistique de 30 p. 100, qu'il s'agisse d'Edmundston ou de Campbellton, qui est l'une des régions les plus bilingues du Nouveau-Brunswick. Il y a eu le cas d'Edmundston, qui a accueilli des réfugiés qui ne parlaient presque pas le français ni l'anglais, alors que, au contraire de Fredericton, de Moncton et de Saint-Jean, Edmundston n'avait pas les infrastructures nécessaires en place pour les accueillir.

Comment pourriez-vous nous aider à faire en sorte que la composition linguistique de 30 p. 100 de l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick soit respectée?

Mr. McCallum: Your question touches on two aspects: the fact that New Brunswick and Nova Scotia need immigrants owing to their aging populations, and the linguistic question.

I am well aware of the importance of your first point. I have spoken with the immigration ministers and premiers of both provinces, because immigration is extremely important. The current premiers, like former premier Frank McKenna, place much importance on immigration. I am working with these people and with colleagues in this regard, most notably with Dominic LeBlanc, but also with my counterparts from the other Atlantic provinces. There is much enthusiasm for immigration, and we are trying to meet the demand.

Another aspect pertains to retention. We want to welcome many immigrants, but if they don't stay in the region, if they arrive in New Brunswick and then leave for Montreal or Toronto, then it's not an ideal situation. So we have to work not only on bringing in more immigrants, but also on retaining them.

Lastly, there's the linguistic aspect. On this point, I will say, as I've said before, that we have done a number of things. We have re-established the Francophone Significant Benefit program, we are going to change the definitions, we're going to try to ensure that welcome centres are involved in local communities, and so on. Nonetheless, even after all of this work, it remains a challenge. Ms. Landry herself told me that it has been difficult integrating immigrants into a francophone environment in Moncton, and that they had to go to Bathurst or Edmundston. It's a lot of work. I am working with her, and I know the provincial government is enthusiastic in its support. We want to welcome 30 per cent francophone immigrants and we are working hard to achieve this, but I don't want to hide the fact that it's not easy meeting that objective.

Senator Mockler: Mr. Chair, I would like to ask one last question.

Minister, you mentioned former premiers, such as Mr. McKenna, but you forgot Camille Thériault and Bernard Lord, who have also played important roles.

Mr. McCallum: That's true; I wasn't trying to discriminate against any political party.

Senator Mockler: As former Premier McKenna has previously said, do you believe that we need to impose a condition in order to retain immigrants in New Brunswick or the Atlantic region? This condition could prohibit immigrants from leaving the Atlantic region for a five-year period. What do you think?

M. McCallum: Votre question comporte deux aspects: le fait que le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse ont besoin d'immigrants en raison du vieillissement de leur population, et puis la question linguistique.

Je suis fort conscient de l'importance de votre premier point. J'ai parlé aux ministres de l'Immigration ainsi qu'aux premiers ministres de ces deux provinces, parce que pour eux, l'immigration est extrêmement importante. Les premiers ministres actuels, tout comme l'ancien premier ministre Frank McKenna, accordent une très grande importance à l'immigration. Je travaille avec ces gens et avec mes collègues à cet égard, tout particulièrement avec Dominic LeBlanc, mais aussi avec mes homologues des autres provinces atlantiques. Il y a un fort enthousiasme à l'égard de l'immigration, et nous essayons de satisfaire à la demande.

Un autre aspect concerne la rétention. Nous désirons accueillir beaucoup d'immigrants, mais si ces gens ne restent pas dans la région, qu'ils arrivent au Nouveau-Brunswick et le quittent ensuite pour Montréal ou Toronto, ce n'est pas idéal. Il faut donc travailler non seulement afin d'accueillir davantage d'immigrants, mais aussi afin de les retenir.

Enfin, il y a l'aspect linguistique. À ce chapitre, je dirais, comme je l'ai déjà dit, que nous avons fait certaines choses. Nous avons rétabli l'Avantage significatif francophone, nous allons changer les définitions, nous allons essayer de faire en sorte que les centres d'accueil soient impliqués au sein des communautés locales, et ainsi de suite. Néanmoins, même après avoir fait tout ce travail, cela reste difficile. Mme Landry elle-même m'a dit qu'il était difficile d'intégrer les immigrants au monde francophone à Moncton, et qu'il fallait aller à Bathurst ou à Edmundston. Cela représente beaucoup de travail. Je travaille avec elle, et je sais que le gouvernement provincial est enthousiaste à ce sujet. Nous désirons accueillir 30 p. 100 des immigrants francophones et nous travaillons avec acharnement pour y arriver, mais je ne veux toutefois pas cacher le fait qu'il n'est pas facile d'atteindre ces objectifs.

Le sénateur Mockler : Monsieur le président, j'aimerais poser une dernière question.

Monsieur le ministre, vous avez mentionné d'anciens premiers ministres, comme M. McKenna, mais vous avez oublié Camille Thériault et Bernard Lord qui, eux aussi, ont joué des rôles importants.

M. McCallum: C'est vrai; je ne voulais pas faire de discrimination à l'égard des partis politiques.

Le sénateur Mockler: Comme l'a déjà dit l'ancien premier ministre McKenna, croyez-vous que nous devrions imposer une condition afin de retenir les immigrants au Nouveau-Brunswick ou dans la région atlantique? Cette condition pourrait interdire aux immigrants de quitter la région atlantique avant une période de cinq ans. Qu'en pensez-vous?

Mr. McCallum: Although I am a great admirer of Mr. McKenna, I think we must respect the Constitution. If an immigrant is a permanent resident, we can't force them to stay in any particular region of the country.

Senator Mockler: Thank you, minister.

Ms. Prince St-Amand: I would like to add a precision. In order to retain people in a province or territory, the key factor is employment. The department is working closely with the Réseau en immigration francophone du Nouveau Brunswick to see to it that employers are able to provide jobs. Thanks to the province's demographics, we think we'll be successful.

The Acting Chair: Minister, you mentioned Bill C-6; the bill is at third reading in the House of Commons at the moment. In your view, is there a chance the bill will be passed or is it in danger of dying on the Order Paper?

Mr. McCallum: The bill will certainly be passed by the House of Commons. The question is when. I hope that the bill will be passed by the House of Commons before the end of the session, in June. Then, as you know, it will be referred to the Senate. Since a number of other bills are important to the government, there is no certainty that it will be passed by the House of Commons in June, but I hope it will be. One thing is certain, the committee's work is finished and all we are waiting for is the debate and vote at third reading.

[English]

The Acting Chair: Minister, you have been more than kind. You have been answering our questions for over an hour. Do you want to take a few more questions?

Mr. McCallum: I'm happy to take a few more questions.

Senator Munson: Very briefly, you talked about the Express Entry system. Could you comment on that and its impacts on settling immigrants into official language minority communities? We've talked around it a bit.

The other question has to do with the language proficiency evaluation services. There has been some controversy about the affordability and the cost of the testing in French and English. I want to make sure you that you received the complaints filed with the Office of the Commissioner of Official Languages about the cost of testing. Has your department taken steps to make access to French testing more equitable?

M. McCallum: Quoique je sois un grand admirateur de M. McKenna, je pense qu'il nous faut respecter la Constitution. Si les immigrants sont des résidents permanents, nous ne pouvons pas les obliger à demeurer dans n'importe quelle région du pays.

Le sénateur Mockler: Merci, monsieur le ministre.

Mme Prince St-Amand: J'aimerais ajouter une précision. Pour retenir des gens dans une province ou un territoire, le facteur clé est l'emploi. Le ministère travaille étroitement avec le Réseau en immigration francophone du Nouveau-Brunswick pour veiller à ce que des employeurs puissent offrir des emplois. Grâce à la démographie de la province, nous comptons avoir du succès.

Le président suppléant : Monsieur le ministre, vous avez mentionné le projet de loi C-6; c'est un projet de loi qui est à l'étape de la troisième lecture à la Chambre des communes en ce moment. Selon vous, y a-t-il des chances que ce projet de loi soit adopté ou risque-t-il de mourir au Feuilleton?

M. McCallum: Ce projet de loi sera certainement adopté par la Chambre des communes. La question est de savoir à quel moment. J'espère bien que le projet de loi sera adopté à la Chambre des communes avant la fin de la session, au mois de juin. Ensuite, comme vous le savez, il sera présenté au Sénat. Comme plusieurs autres projets de loi sont importants pour le gouvernement, il n'est pas certain que celui-ci soit adopté à la Chambre des communes en juin, mais j'espère que ce sera le cas. Une chose est sûre, les travaux du comité sont terminés et tout ce que nous attendons, c'est le débat et la tenue du vote à l'étape de la troisième lecture.

[Traduction]

Le président suppléant : Monsieur le ministre, vous avez été fort aimable de bien vouloir répondre à nos questions pendant plus d'une heure. Acceptez-vous encore de répondre à quelques autres?

M. McCallum: Je répondrai bien volontiers à quelques autres.

Le sénateur Munson: Je serai très bref. Vous nous avez parlé du système Entrée express. Pourriez-vous nous dire ce que vous en pensez et quelles sont ses répercussions sur l'établissement des immigrants dans des communautés de langue officielle minoritaire? Nous en avons déjà parlé un peu.

Ma seconde question porte sur les services d'évaluation de la maîtrise de la langue. Pour passer les examens, en français comme en anglais, les frais facturés sont tels qu'ils ont amené certaines personnes à se demander s'ils sont vraiment abordables. Je tiens à m'assurer que vous avez reçu les plaintes déposées auprès du Commissariat aux langues officielles sur le coût de ces examens. Votre ministère a-t-il pris des mesures pour rendre l'accès aux examens en français plus équitable?

Mr. McCallum: I don't want to give the impression of being too pessimistic. Stefanie just gave me numbers indicating the number of francophone permanent residents coming to New Brunswick; they have been increasing for a number of years. So I don't want to seem too pessimistic.

[English]

In terms of your question, Senator Munson, I know the issue about the language tests being more expensive in French than in English, and I know we were looking into that to see if we could re-contract that or potentially subsidize it. I'm not sure where it stands. Perhaps, Ms. Beck, you could clarify.

Ms. Beck: In procurement terms, it's an open process. At any time another company can come forward and say that they would like to provide this service. They are all private organizations.

We have three at the moment that meet our standards. We are in discussion with a fourth one that would be able to provide the language testing in French. These are global services being offered. It is not tailored specifically for our needs in Canada. They run it like a business, so they charge what they can charge. They are available in the communities where they have the most business to transact.

It's simply for those reasons that it is harder. That's not to say we can't be as encouraging as possible in our conversations and show them where the business is that they might not be aware of, insofar as we know we have people living in one province or a territory that maybe they have not considered as potential clients. We can say, "Yes, but if you open an office here, we know you will be getting X numbers a day, a month, a week," and that might help as well.

Senator Jaffer: Minister, my first question was going to be that in your mandate letter it doesn't address the issue of bringing more French-speaking immigrants into Canada. I was concerned that you would not be paying as much attention, but after your presentation I can't really say that.

I do still want to say: Please look at bringing in French-speaking people across the country, because that's how we will grow the language. You have already said this in your presentation, but it's really important. In order to be a vibrant country, we need to speak French across the country, not just in

[Français]

M. McCallum: Je ne voudrais pas donner l'impression d'être trop pessimiste. Stefanie vient de me donner des chiffres qui indiquent le nombre d'admissions de résidents permanents au Nouveau-Brunswick qui sont francophones; cela augmente depuis quelques années. Je ne veux donc pas donner une impression trop pessimiste.

[Traduction]

Je sais fort bien, sénateur Monson, que les examens servant à vérifier la maîtrise de la langue sont plus coûteux à passer en français qu'en anglais et que nous étudions la question pour déterminer s'il serait possible d'attribuer un nouveau contrat ou encore de subventionner le montant à payer par les candidats. Je ne sais pas où nous en sommes de l'étude de cette question. Mme Beck peut peut-être vous apporter davantage de précisions.

Mme Beck : Pour la passation éventuelle d'un marché, c'est un processus ouvert. N'importe quelle autre entreprise peut, en tout temps, nous soumettre une offre pour offrir ce service. Tous les prestataires de services dans ce domaine sont des organismes privés.

Nous avons pour l'instant conclu des marchés avec trois d'entre eux qui respectent nos normes. Nous discutons également avec un quatrième qui serait en mesure de faire passer l'examen en français. Ces entreprises offrent leurs services partout dans le monde. Elles ne les adaptent pas précisément à nos besoins spécifiques. Elles se comportent comme des entreprises, et nous facturent tout ce qu'elles peuvent. Elles sont implantées dans les communautés où elles ont le plus d'affaires à traiter.

C'est pour ces raisons que c'est plus difficile avec le français. Cela ne veut pas dire que nous ne pouvons pas les encourager en leur soulignant, dans nos discussions, qu'il y a peut-être des occasions d'affaires dont elles n'ont pas conscience dans la mesure où nous savons qu'elles n'ont pas pris en compte certain groupent vivant dans une province ou dans un territoire qui pourrait être des clients éventuels pour elles. Nous pouvons fort bien leur dire « Oui, mais si vous ouvrez un bureau à tel endroit, nous savons que vous obtiendrez tant de clients par jour, par mois ou par semaine. » Cela aussi pourrait faciliter les choses.

La sénatrice Jaffer: Monsieur le ministre, ma première question devait porter sur le fait que votre lettre de mandat ne précise pas que vous devez attirer un plus grand nombre d'immigrants de langue française au Canada. Je craignais que vous n'accordiez pas toute l'attention voulue à cette question, mais mes inquiétudes se sont évanouies après tout ce que vous nous avez dit.

Je tiens cependant à vous demander encore de faire venir un plus grand nombre de personnes de langue française dans toutes les régions du pays, parce que c'est ainsi que nous allons continuer à dynamiser la langue. Je sais que vous l'avez déjà dit dans votre déclaration préliminaire, mais c'est réellement important. Pour Quebec. I would like assurance from you, even though it's not in your mandate letter, that you are focused on bringing more French-speaking immigrants.

Mr. McCallum: I guess I'm not responsible for my mandate letter.

Senator Jaffer: No, you aren't.

Mr. McCallum: I think that we are a long way from our target of 4 per cent, at least if you use the old definitions. I don't think my mandate letter needs to increase that target, because we are so far from it today.

I do take that target seriously. I am here today. I will be going to New Brunswick. I have spoken to the francophone association a number of times. So, yes, I am taking it seriously.

Notwithstanding it not being in the mandate letter, I'm sure the Prime Minister would also take this seriously, because he is fully committed to the principle of two official languages, obviously, as are Minister Stéphane Dion and Minister Mélanie Joly.

Senator Jaffer: And this committee too.

Mr. McCallum: And this committee too. So it's across parties.

[Translation]

I think all the parties agree on this principle.

Senator Gagné: Minister, I would like to pick up on your comments with regard to the importance of bringing international students to our francophone colleges and universities in Canada.

Having worked at the Université de Saint-Boniface, in Manitoba, where I was president for 11 years, I noticed that the changes made to the Express Entry program nonetheless slowed the progress.

I would therefore like to make a suggestion. It would be to consult representatives of the Association des collèges et universités de la francophonie canadienne, who are relatively well placed, after all, to support the initiatives you will be bringing forward to welcome international students.

Mr. McCallum: That's a very good idea. As I said earlier, I will take measures to encourage international students to come to Canada. At that time, it would be a good idea to consult these francophone groups to see whether there are certain things we could do to help them in particular.

assurer le dynamisme de notre pays, il faut que nous parlions français dans toutes ces régions, et pas juste au Québec. J'aimerais beaucoup obtenir votre assurance, même si cela ne figure pas dans votre lettre de mandat, que vous allez vous efforcer de faire venir un plus grand nombre d'immigrants de langue française.

M. McCallum: Vous conviendrez avec moi que je ne suis pas responsable du contenu de ma lettre de mandat.

La sénatrice Jaffer : J'en conviens bien volontiers.

M. McCallum: Je crois qu'il nous reste beaucoup de chemin à parcourir pour atteindre notre objectif de 4 p. 100, surtout si nous continuons à utiliser l'ancienne définition. Je ne crois pas que ma lettre de mandat m'oblige à relever cette cible, parce que nous en sommes encore fort loin aujourd'hui.

N'ayez crainte, je prends cela très au sérieux. Je suis ici aujourd'hui. Je vais me rendre au Nouveau-Brunswick. Je me suis entretenu un certain nombre de fois avec les représentants de l'association francophone. Oui, je prends tout cela très au sérieux.

Bien que ma lettre de mandat ne traite pas de cette question, je suis convaincu que le premier ministre la prendrait également très au sérieux parce que c'est un ferme défenseur du principe des deux langues officielles, tout comme le sont également, bien évidemment, mes deux collègues, Mme Mélanie Joly et M. Stéphane Dion.

La sénatrice Jaffer: Tout comme ce comité.

M. McCallum: Tout comme votre comité. C'est donc une opinion partagée par tous les partis.

[Français]

Je crois que tous les partis sont d'accord sur ce principe.

La sénatrice Gagné: Monsieur le ministre, j'aimerais ajouter un point au commentaire que vous avez fait par rapport à l'importance de l'accueil d'étudiants internationaux dans les collèges et universités francophones du Canada.

Ayant œuvré à l'Université de Saint-Boniface, au Manitoba, où j'ai été rectrice pendant 11 ans, j'ai pu constater que les changements apportés au programme Entrée express ont tout de même freiné des élans.

J'aimerais donc faire une suggestion. Ce serait de consulter les représentants de l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne, qui sont tout de même assez bien placés pour appuyer les initiatives que vous mettrez de l'avant pour accueillir des étudiants internationaux.

M. McCallum: C'est une très bonne idée. Comme je l'ai dit plus tôt, je prendrai des mesures pour favoriser l'accueil de ces étudiants internationaux. Au moment de le faire, ce sera une bonne idée de consulter ces groupes francophones pour voir s'il y a certaines choses que nous pouvons faire pour les aider en particulier.

Senator Mockler: Minister, having been immigration minister in New Brunswick, I can tell you that you're on the right track with what you're hoping to put in place.

There's an important point I'd like to bring to your attention. There's urban reality versus rural reality. This is noticeable in small provinces whose economies are based on the agricultural and forestry sectors. I think we should leverage the rural sector. What's your take on this reality in francophone regions outside Ouebec?

Mr. McCallum: Do you want us to focus more on the rural sector or the urban sector?

Senator Mockler: There would need to be a program in place to notify francophones and immigrants when there are labour needs in the agricultural sector.

I'll give you an example. In New Brunswick, when we sought to expand potato production, we went out and found some Dutch people, who had a culture based on agriculture. The same thing happened in the forestry sector. People came over from Europe and Asia. There are immigrants who have made their home in New Brunswick, who have invested and are involved in these forestry communities.

It seems to me that we should be using this type of mechanism more often. Even though our province has a high unemployment rate, there are still people who can contribute to our economy, because in New Brunswick, immigration has become an important economic factor in maintaining our current production.

Mr. McCallum: I think Ms. Beck may have a comment to make in that regard. In my view, we need to find a balance between rural and urban sectors. We are working in cooperation with the provinces, because Canada has its federal immigrants and the provinces have their provincial immigrants. I think this combination can help us achieve that balance.

Ms. Beck: A pilot project was launched a few months ago. It's an initiative that tries to match future francophone immigrants with employers in Canada. It's all done directly through Canada's embassy in Dakar. If this solution works well, we're going to extend it so that, right from the start, when someone submits an application, we'll find them an employer in Canada in their field. Indeed, it's much easier for that person if there is a job waiting for them, and, of course, it gives them more points for their arrival in Canada.

The Acting Chair: Minister, just now, you were speaking about the generosity of Canadians. You're Canadian, a member of Parliament, and a minister, and you have also been very generous in answering our questions, and we thank you for that. I would also like to acknowledge Ms. Beck and Ms. St-Amand.

Le sénateur Mockler: Monsieur le ministre, ayant été ministre de l'Immigration au Nouveau-Brunswick, je peux vous dire que vous êtes sur la bonne voie avec ce que vous voulez mettre en place.

Il y a un point important que j'aimerais porter à votre attention. Il y a la réalité urbaine par rapport à la réalité rurale. Cela se manifeste dans les petites provinces dont l'économie est basée sur les secteurs agricole et forestier. Je crois que nous devrions miser sur le secteur rural. Quelle est votre opinion face à cette réalité dans les régions francophones hors Québec?

M. McCallum: Vous voudriez qu'on mette davantage l'accent sur le secteur rural ou sur le secteur urbain?

Le sénateur Mockler: Il faudrait mettre en place un programme afin d'informer les francophones et les immigrants qu'il y a un besoin de main-d'œuvre dans le secteur agricole.

Je vous donne un exemple. Au Nouveau-Brunswick, lorsqu'on a voulu prendre de l'expansion avec la production de pommes de terre, on est allé chercher des Hollandais, des gens qui avaient une base culturelle agricole. La même chose s'est produite dans le secteur forestier. Il y a des gens qui sont venus d'Europe et d'Asie. Il y a des immigrants qui se sont installés au Nouveau-Brunswick, qui se sont investis et qui se sont impliqués dans les communautés à caractère forestier.

Il me semble que nous devrions utiliser davantage ce type de mécanisme. Même si notre province affiche un taux de chômage élevé, il y a tout de même des gens qui peuvent contribuer à notre économie, parce qu'au Nouveau-Brunswick, l'immigration est devenue un facteur économique important pour le maintien de notre production actuelle.

M. McCallum: Je pense que Mme Beck aura un commentaire à faire à ce sujet. À mon avis, il faut trouver un équilibre entre les secteurs rural et urbain. Nous travaillons en collaboration avec les provinces, parce que le Canada a ses immigrants fédéraux et les provinces ont leurs immigrants provinciaux. Je crois que cette combinaison peut nous aider à trouver cet équilibre.

Mme Beck: Un projet pilote a été lancé il y a quelques mois. C'est une initiative qui tente de jumeler de futurs immigrants francophones avec les employeurs au Canada. Tout cela se fait directement de l'ambassade du Canada à Dakar. Si cette solution fonctionne bien, nous allons la prolonger et faire en sorte que, dès le début, dès qu'une personne présente une demande de candidature, nous lui trouverons un employeur au Canada dans son secteur d'activité. Effectivement, c'est beaucoup plus facile pour cette personne si elle a déjà quelque chose en vue et, bien sûr, cela lui donne plus de points pour l'arrivée au Canada.

Le président suppléant : Monsieur le ministre, tout à l'heure, vous avez parlé de la générosité des Canadiens. Vous êtes Canadien, député, ministre, et vous aussi avez été très généreux en répondant à nos questions, et nous vous en remercions. Je tiens également à féliciter Mmes Beck et St-Amand.

Mr. McCallum: Mr. Chair, I would also like to thank my two colleagues, as well as the members of the committee for their good questions.

(The committee adjourned.)

M. McCallum: Monsieur le président, j'aimerais aussi remercier mes deux collègues, de même que les membres du comité pour leurs bonnes questions.

(La séance est levée.)

APPEARING

Monday, May 16, 2016

The Honourable John McCallum, P.C., M.P., Minister of Immigration, Refugees and Citizenship.

WITNESSES

Monday, May 9, 2016

Association des collèges et universités de la francophonie canadienne: Lynn Brouillette, Acting Director General.

Monday, May 16, 2016

Immigration, Refugees and Citizenship Canada:

Stefanie Beck, Assistant Deputy Minister, Corporate Services;

Corinne Prince St-Amand, Director General, Integration-Foreign Credentials Referral Office.

COMPARAÎT

Le lundi 16 mai 2016

L'honorable John McCallum, C.P., député, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté.

TÉMOINS

Le lundi 9 mai 2016

Association des collèges et universités de la francophonie canadienne : Lynn Brouillette, directrice générale par intérim.

Le lundi 16 mai 2016

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada:

Stefanie Beck, sous-ministre adjointe, Services ministériels;

Corinne Prince St-Amand, directrice générale, Intégration-Bureau d'orientation relatif aux titres de compétences étrangers.

Available on the Internet: http://www.parl.gc.ca Disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca